D'ONTE SES

D'OÙ ES-TU ?

Histoire et généalogie des Limousins

La revue du
Cercle de généalogie
et d'histoire des
Marchois et Limousins

n° 21 - printemps-été 2020 - 42e année

Sommaire

D'ONTE SES n° 21 - Printemps-été 2020

AVANT PROPOS
Alain Pérel ..... page 4

VESTIGES GALLO-ROMAINS EN MONTAGNE LIMOUSINE ..... page 9
Michèle Montel

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR
Bernard Combastel ..... page 15

PIERRE GAGNOL (1745-1831), TAILLEUR DE PIERRE DE MAUTES (CREUSE) ..... page 21
Dominique Lecointre-Montagne

1870 : UN CONFLIT ENTRE DEUX MONDES
Alain Pérel ..... page 31

DE LA GUERRE À LA TERRE : LE PARCOURS DU COMTE DE COURONNEL ET DU 71e MOBILE
Philippe Grandcoing ..... page 38

BRAVE SOLDAT NE REVINT PAS DE GUERRE... IL DISPARUT AVEC L'EMPIRE À SEDAN
Michel Patinaud ..... page 47

IL Y A 150 ANS, *LE TOURVILLE* ATTERRIT À EYMOUTIERS ..... page 53
Jean Riboulet

LES DÉCORATIONS DES COMBATTANTS DE 1870 ..... page 58
Michel Troubat

LES DERNIERS VÉTÉRANS ET LA MÉMOIRE COLLECTIVE ..... page 61
Alain Pérel

1870-1914 : SEDAN, *LA REVANCHE* ET L'OUBLI ..... page 68
Michel C. Kiener

UNE FAMILLE ATYPIQUE, DÉCOMPOSÉE ET RECOMPOSÉE À SAILLAT ..... page 78
Annette Bigaud

UN SIMPLE LIEUTENANT GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR : CAMILLE MÉNIEUX
Jean-Claude Frölich ..... page 83

TARNAC, LA TRAGÉDIE DU 6 AVRIL 1944
Brigitte Favrie-Banette ..... page 99

D'ONTE SES

BULLETIN D'ADHÉSION AU CGHML
BULLETIN D'ABONNEMENT À *D'ONTE SES*
BON DE SOUSCRIPTION HORS-SÉRIE
LA COLLECTION DES HORS-SÉRIES

Avant-propos

Alain Pérel

PROLONGER NOTRE ÉLAN COMMÉMORATIF

D'Onte Ses a très largement contribué à l'élan national de commémoration de la Première Guerre mondiale. Entre 2014 et 2019, nos parutions ont abordé tous les aspects du conflit : témoignages de Poilus, scènes de combats, secours aux blessés, vie au front et à l'arrière, engagement des femmes dans l'industrie.
Nos soldats ne retomberont pas dans l'oubli, nous continuerons à publier des articles en lien avec la Grande Guerre. Mais tous les grands épisodes historiques ont imprimé leurs marques sur la vie de nos ancêtres limousins. Nous allons donc poursuivre nos investigations commémoratives aux dates anniversaires d'événements majeurs de notre passé.

Deux nouvelles pages d'histoire structurent ainsi notre 21e revue :

Il y a 150 ans, la terrible défaite de 1870

Le conflit tourne rapidement à la catastrophe, renverse le régime impérial, nous fait perdre l'Alsace-Moselle, assure l'unité allemande et sa prépondérance sur le continent européen. Il est essentiel dans la cristallisation de l'antagonisme franco-allemand, et voici, pour le futur, une des clés d'entrée de la Première Guerre mondiale. D'un autre côté, en nous tournant vers le passé, nous constatons que le Second Empire qui disparaît en 1870 est resté proche du monde de Napoléon Ier. Je me suis attaché en introduction à mettre en évidence les caractères archaïques et modernes du régime de Napoléon III, des causes et du déroulement de la guerre de 1870. Cette époque n'est pas si lointaine : beaucoup d'entre nous ont pu côtoyer dans leur petite enfance un contemporain du Second Empire. La guerre de 1870 constitue bien un conflit entre deux mondes.

Il y a un avant et un après 1870 pour le Comte André de Couronnel. Cet aristocrate légitimiste, diplomate de son état, est nommé capitaine au 71e mobile haut-viennois en août 1870. Sous le regard de Philippe Grandcoing, le régiment est organisé et instruit tant bien que mal avant de subir le baptême du feu et la défaite à la bataille de Loigny en décembre. Le diplomate parisien abandonne la carrière après la perte de tout espoir de rétablissement monarchiste et regagne ses terres de Magnac-Laval. Couronnel gère ses grands domaines mais fait aussi œuvre utile au canton grâce à ses mandats politiques départementaux. Ce réaliste rallié à la République prendra largement sa part au devoir de mémoire exercé au bénéfice des combattants haut-viennois de 1870 et de notre emblématique 71e mobile.

140 000 soldats français ont perdu la vie en six mois de guerre, 400 000 hommes ont été faits prisonniers et transférés en Allemagne. Nombre de ces derniers y sont morts. Michel Patinaud dresse un émouvant portrait de Gabriel Moratille, natif de Nedde en Haute-Vienne, porté disparu le 1er septembre 1870 à Sedan. La nouvelle ne parvient au maire de Nedde que le 27 novembre 1872. Quel a été son sort ? Le bilan des pertes à Sedan oriente l'auteur vers l'hypothèse la plus probable, mais, faute d'une documentation aussi riche que celle de la Grande Guerre, nous restons dans une obsédante incertitude.

Jean Riboulet nous conduit tout près de là, à Eymoutiers, où un ballon échappé de Paris assiégé par les Prussiens atterrit le 27 décembre 1870. Nous connaissons ses trois navigateurs, qui réussiront ainsi à transmettre les dépêches parisiennes à la délégation du Gouvernement réfugiée à Bordeaux. Tout un dispositif de communication entre la capitale et la partie

du pays restée libre est mis en évidence : beaucoup de navigateurs effectuent un voyage retour par voie terrestre et tentent de rentrer dans Paris au nez et à la barbe de l'ennemi !

Nombreux sont les généalogistes qui comme Michel Troubat, conservent avec dévotion les médailles ayant récompensé leurs ascendants militaires. La médaille de Sainte-Hélène a été attribuée en 1857 aux 400 000 survivants combattants des années 1792 à 1815. Plusieurs types de décorations ont été attribuées à nos combattants de 1870. Nous sommes partis observer ces différentes distinctions et identifier leurs récipiendaires.

Après chaque guerre, quelques militaires vont survivre 80 ans ou plus... fascinant destin que celui de ces vénérables centenaires, combattants de Waterloo en 1815 ou de Sedan en 1870 : le monde qu'ils connaissent à la fin de leur vie n'a plus rien à voir avec celui qui les a vus au feu. Nos derniers vétérans ont été repérés par l'Administration et un hommage a pu (mais pas toujours…) leur être rendu. Partons à la rencontre de quelques uns d'entre eux, limousins ou non.

Michel Kiener jette une impressionnante passerelle entre 1870 et 1914. La France *rumine sa défaite et réinvente son identité* face au rayonnement du nouvel Empire allemand, puissance désormais dominante sur le continent. 1870 et 1871 précipitent aussi la fin des itérations entre régimes républicains, impériaux et monarchiques entamées en 1792. Nombreux sont les pans de la vie du pays pendant ces 44 ans, qui peuvent être examinés sous le prisme de l'opposition franco-allemande. 1870 doit aussi être replacé dans une *histoire militaire longue* : les faiblesses structurelles de l'armée française de 1870 vont réapparaître en 1914. Le monde a pourtant changé en un petit demi-siècle, la douleur de la perte de l'Alsace-Moselle s'est progressivement atténuée. Entre France et Allemagne, la Grande Guerre ne plonge pas toutes ses racines jusqu'en 1870 : l*a Victoire serait donc la fille de la Revanche si longtemps attendue ? Rien de moins sûr*.

Les 75 ans de la Libération des camps

C'était il y a 75 ans. Le monde a commémoré le 27 janvier dernier la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau où plus d'un million de juifs ont été exterminés.

340 000 juifs, ressortissants français et étrangers, vivaient en France en 1940. 75 000 d'entre eux sont morts sous les persécutions : 5 000 assassinés en France ou morts d'épuisement ou de maladies dans des camps français, 70 000 dans les camps d'extermination.

Brigitte Favrie Banette revient tout d'abord sur le terrible processus de persécution mis en place à l'encontre de la communauté juive. Des arrestations massives sont opérées dès 1941. De nombreux juifs sont établis ou se sont réfugiés en zone libre. Le régime de Vichy prend à leur encontre des mesures d'assignation à résidence dans plusieurs départements du sud de la France. L'auteure se livre à une étude exhaustive des membres de la communauté qui ont ainsi été fixés de force à Tarnac en Corrèze.
Deux hommes sont éliminés dès février 1943 dans le cadre d'un plan de représailles suite à l'exécution de deux officiers allemands à Paris. La vie s'organise tant bien que mal ; les résidents, contrôlés de près par les autorités françaises, sont astreints au travail et font face à une situation très difficile. La sinistre division allemande Brehmer, qui harcèle les maquis en Limousin et Périgord, entre en action le 6 avril 1944 à Tarnac et dans ses environs. Les exécutions et les déportations se multiplient ainsi dans le canton de Bugeat. Les actions de solidarité envers la communauté persécutée ont pourtant été très nombreuses en Limousin : plusieurs institutions locales se sont notamment

chargées de recueillir les enfants juifs et de les préserver des rafles. Parmi les rescapés, une adolescente de 14 ans qui va partir aux États-Unis et s'établir à Seattle. Elle a 90 ans aujourd'hui. L'auteure s'est fixée pour but de renouer le contact avec elle et sa famille.

La communauté juive en France est celle qui a été la mieux préservée en Europe. 265 000 personnes, plus des trois-quarts, ont échappé à la mort. Elles ne le doivent pas au régime de Vichy, qui a scrupuleusement suivi et souvent devancé les exigences criminelles de l'occupant. Elles le doivent aux multiples solidarités exercées de façon individuelle ou par des réseaux d'assistance. Plus de 25 000 de ces sauveteurs dans le monde se sont vus reconnaître *Justes parmi les nations* par le mémorial de Yad Vashem. La Pologne, les Pays-Bas et la France sont les pays dont les citoyens ont été le plus honorés. Les 220 Justes limousins méritaient bien d'être cités dans ce numéro de *D'Onte Ses*.

Après ces articles commémoratifs, reprenons un fil plus chronologique pour feuilleter l'ensemble de la revue :

Sur les pas de Marius Vazeilles, pionnier de l'archéologie limousine, Michèle Montel est allée scruter les empreintes monumentales laissées par le monde gallo-romain sur trois sites de la Montagne limousine : les Cars, Maisonnières et Cubeyne. D'autres découvertes récentes à Faux-la-Montagne et sur les Monédières laissent présumer que le Plateau a encore bien d'autres secrets à livrer.

On ne badinait pas avec l'amour aux XVIIe et XVIIIe siècles ! Bernard Combastel a déniché quelques exemples édifiants dans les registres paroissiaux de Veix et Treignac (Corrèze) : séducteurs conduits manu militari devant l'autel ; dispenses de consanguinité permettant le mariage entre cousins ; dispenses l'autorisant en dépit d'affinités de toute nature ; l'Église fixe une stricte doctrine, mais organise les accommodements, … souvent moyennant finances et selon les moyens des fautifs.

La communauté est plus tolérante à la fin du XIXe siècle. Annette Bigaud nous dévoile le couple insolite de ses arrière-grands-parents à Saillat (Haute-Vienne) : Jean Deschamps, déjà marié et père de famille, quitte son épouse peu après 1880 et va s'établir avec Marguerite Bigaud. L'union sera durable et prolifique. La famille recomposée est considérée de façon quasi officielle par les agents du recensement, mais les enfants du couple sont déclarés de père inconnu. Le statut de la famille reste donc ambigu, mais elle est reconnue et bien acceptée par la communauté villageoise.

Pierre Gagnol, tailleur de pierre illettré, s'engouffre dans le mouvement révolutionnaire et devient officier de la Garde nationale à Mautes (Creuse) en 1792. Dominique Lecointre-Montagne, sa descendante, retrace un parcours atypique et analyse en profondeur deux milieux sociaux à Mautes : les notables et les maçons. Les premiers ont mis à profit la Révolution et la vente des biens nationaux pour s'enrichir ; il n'en est rien pour les seconds, dont Pierre, resté dans son milieu social malgré ses mérites, qui va traverser les régimes politiques, se marier trois fois et mourir simple journalier à l'âge de 85 ans.

Le lieutenant Camille Ménieux, combattant de la Grande Guerre, reçoit successivement entre 1915 et 1934 toutes les dignités dans l'ordre de la Légion d'honneur, de chevalier à grand officier. Jean Claude Frölich retrace le parcours qui a mérité cette exceptionnelle distinction : meneur d'hommes hors pair, il est très gravement blessé et amputé du bras droit. Il n'aura surtout de cesse après la guerre d'obtenir la réhabilitation de quatre hommes de son régiment fusillés pour l'exemple. La réhabilitation intervient le 30 juin 1934, un mois après la remise de la plaque de grand officier à Camille Ménieux. Curieusement, son dossier à la Grande chancellerie de

l'Ordre ne mentionne toutefois pas de lien entre la réhabilitation des fusillés et la décoration finale de Ménieux.

Il était impossible de ne pas évoquer dans cette introduction à notre revue le drame sanitaire qui a frappé le monde entier. Au-delà de leurs vœux de retour à une vie normale, individuelle et collective, les férus d'histoire et de généalogie limousines sont à même de s'interroger sur les événements majeurs lointains, épidémies, crises météorologiques et frumentaires, guerres au bon plaisir du monarque, conflits religieux, qui ont secoué la vie de leurs ancêtres. En quelques semaines, la communauté perçoit l'ampleur des événements et de leurs conséquences pour la vie quotidienne. Les hommes et les femmes de ces temps anciens ont-ils eu conscience de vivre des événements historiques ? Quelles sont les parts de résignation fataliste, de révolte contre l'injustice du destin, de colère à l'encontre des gouvernants, d'espoir d'un retour au monde d'avant, qui ont pu caractériser le ressenti de nos prédécesseurs ? Quelles solidarités collectives ont-ils exercées, au-delà de leur premier impératif de protection du strict noyau familial ? C'est à nous de l'imaginer, ou mieux de tenter de le mesurer, à la lecture de nos sources historiques locales et généalogiques, favorites ou inédites, ... et de le partager.

Prenez soin de vous et d'autrui.

Alain Pérel



Ruines des Cars.

Vestiges gallo-romains en Montagne limousine

Ou quand les pierres nous racontent une histoire de plus de 2000 ans

Michèle Montel

D'ONTE SES n°21 - Printemps-Été 2020

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

L'auteure : Michèle Montel est adhérente au Cghml depuis 2009. Sa grand-mère maternelle est originaire de Gioux (Creuse), de même que tous ses ancêtres qui furent cultivateurs dans le même village pendant trois siècles.

Résumé : L'intérêt de l'auteure pour le patrimoine bâti, l'a conduite à s'intéresser à différents sites, notamment gallo-romains, nombreux dans cette région. L'auteure précise toutefois que les vestiges décrits ci-dessous ne prétendent nullement être exhaustifs de l'époque gallo-romaine dans la Montagne limousine : ils sont quelques exemples de sites répertoriés et reconnus comme significatifs des Ier et IIe siècles de notre ère, facilement accessibles par le randonneur amateur d'histoire et de découverte du patrimoine.

LA MONTAGNE LIMOUSINE

Ce terme désigne la région naturelle constituant le cœur du Limousin : le Plateau de Millevaches, un territoire englobant le sud de la Creuse, le nord de la Corrèze et une petite frange orientale de la Haute Vienne. C'est la partie la plus haute de la région, l'altitude est comprise entre 500 et 900 m, culminant au mont Bessou à 977 m. Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin créé en 2004 s'étend sur tout ce territoire.

La pauvreté des terres, le poids des impôts ont conduit, très tôt, les hommes à une migration temporaire qui devient familiale et définitive dans les années précédant la Première Guerre mondiale. Le processus s'est accentué et, aujourd'hui, quelques agriculteurs persévérants pratiquent l'élevage bovin et ovin. La filière bois constitue une autre ressource. Cette région, attachante par la variété de ses paysages, est riche d'un patrimoine ancien et diversifié, souvent méconnu, qu'il convient de découvrir, apprécier et sauvegarder. Les traces de la présence gallo-romaine en sont un bel exemple.

La période dite *gallo-romaine* s'étend de - 52 av. J.-C. (conquête de la Gaule par Jules César) jusqu'à la chute de l'Empire romain en 476 après J.-C. Le Limousin, territoire des Lémovices, fait partie à cette époque de la province de la Gaule Aquitaine. Les historiens nous rapportent que ce fut une époque d'intense activité sur le Plateau.

Les terres furent défrichées pour la culture des céréales et la nourriture des animaux d'élevage. Cependant vers la fin du IVe siècle, ces sites furent abandonnés, ce qui peut s'expliquer par une instabilité politique et une insécurité grandissante due aux invasions barbares.

MARIUS VAZEILLES

On ne peut se référer à la période gallo-romaine sans évoquer un personnage incontournable de l'histoire de l'archéologie limousine, Marius Vazeilles (1881-1973) qui fut expert forestier, homme politique, syndicaliste et archéologue.
En 1911, alors qu'il est en poste de garde général des eaux et forêts à Meymac, on lui confie la mission de mettre en valeur le Plateau de Millevaches en le reboisant. Il répertorie donc la région et publie différents ouvrages qui firent référence. En 1919, il devient pépiniériste puis expert forestier à Meymac. Passionné d'archéologie, spécialiste des époques gauloise et gallo-romaine, il entreprend des fouilles et met en évidence des vestiges du début de notre ère qu'il rassemble, classe, etc. Ses collections sont aujourd'hui regroupées dans le musée qui porte son nom à Meymac, situé dans l'abbaye Saint-André.

LES CARS (PREMIÈRE MOITIÉ DU IIe SIÈCLE APRÈS J.-C.) : UN RICHE DOMAINE

Lors d'un repérage réalisé vers 1917 entre Saint-Merd-les-Oussines et Pérols-sur-Vézère (Corrèze), à 850 m d'altitude, Marius Vazeilles observe un berger adossé à une curieuse pierre circulaire dépassant du sol, ce qui éveille son attention. Les fouilles ne commenceront qu'en 1936, puis seront suivies d'autres campagnes en 1947 et 1952-1955, mettant à jour un très beau site, un des plus remarquables du Limousin par sa diversité et les renseignements qu'il nous révèle sur la vie et les coutumes des habitants de notre région aux Ie et IIe siècles de notre ère. L'ensemble funéraire et la villa qui le composent sont classés au titre des monuments historiques par arrêté du 11 septembre 1935.


Les Cars : ruines du site funéraire.

Lorsqu'on arrive sur place, on est frappé par le nombre de blocs de granit au sol : *les cars*, dérivé du latin *quadratus*, pierre de taille. Ce sont les vestiges d'un ensemble funéraire qui comprenait deux mausolées en granit à joints vifs dont les pierres étaient liées par des agrafes de métal (fer et plomb). Ce chaos n'est pas dû uniquement à l'effet du temps. Les constructions ont été dissociées par les Barbares au IIIe siècle, afin de récupérer les agrafes de métal. Ensuite, ces amas granitiques bien taillés ont été utilisés pour la construction des villages aux alentours.
Le premier mausolée, dit *mausolée nord*, renfermait un coffre de pierre contenant une urne funéraire, abritant les cendres du propriétaire. La crémation était en effet largement pratiquée mais tous les coffres funéraires ne contiennent pas d'urne. Ici, des fragments de verre bleu ont été retrouvés autour, ce qui laisse supposer que ce propriétaire connaissait les artisans romains maîtrisant cette technique. Le couvercle du coffre en forme de pyramide tronquée gît à proximité. Ce mausolée confirme la richesse du maître des lieux.
Le *mausolée sud*, plus imposant et mieux conservé, serait la sépulture collective de la famille, dont les cendres étaient regroupées

dans un coffre en granite taillé représentant une scène de chasse au sanglier, chasse qui à cette époque était réservée à l'élite de l'Empire romain. Il y a donc là un indice qui atteste la notoriété de cette famille. Ce coffre se trouve aujourd'hui dans la chapelle de Barsanges à quelques kilomètres des Cars.

Un petit sentier conduit à *La Villa,* située 300 m en contrebas. Elle parait avoir été somptueuse et possédait le chauffage et l'eau courante alimentée par une réserve dans une cuve creusée dans un énorme bloc de granite monolithe d'une hauteur de 1,75 m et d'un poids estimé à huit tonnes. C'est le monument le plus spectaculaire et le seul qui était visible lorsque les fouilles ont débuté. Des canalisations en plomb acheminaient l'eau vers l'habitation et alimentaient des thermes, composés d'une piscine chauffée, d'un *frigidarium*[1], d'un *tepidarium*[2] et d'un *caldarium*[3], bains que l'on prenait successivement. L'ensemble de la villa s'organisait autour d'une cour bordée par une galerie couverte, décorée de colonnes et mosaïques, desservant une quinzaine de salles chauffées par deux foyers encore visibles.

À l'extrémité, la villa donnait accès à une surface dallée de granit, sorte de terrasse, face à un plan d'eau. Tout autour du bâtiment, de grandes dalles entaillées d'un conduit



La cuve monolithe.

semi-circulaire suivaient les murs. Elles étaient destinées à recueillir l'eau de pluie.

Les fouilles ont mis en évidence de nombreux débris de plaque de grès rouge, des morceaux de marbre bleuâtres, des colonnes, tessons de poteries et une pièce en bronze à l'effigie de l'empereur Aurélien, qui régna de 270 à 275, tous conservés au *Musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles* de Meymac.

Les archéologues ont confirmé que le site funéraire avait un caractère privé, et que les objets découverts aux abords de la villa étaient en rapport avec un usage rural ayant constitué le domaine agricole d'un riche propriétaire.

1 Salle destinée aux bains d'eau froide.
2 Salle destinée aux bains d'eau tiède.
3 Salle destinée aux bains d'eau chaude.



La villa des Cars

L'analyse des pollens de l'ancien étang de la villa a révélé que ce terroir était cultivé, seigle et sarrasin, depuis le second âge du fer (IVe-IIIe siècle avant J.-C.) donc bien avant que la villa ne soit créée.
Une randonnée au départ de l'église de Pérols-sur-Vézère traverse le petit village d'Ars et permet de rejoindre le site.

MAISONNIÈRES (IIe SIÈCLE APRÈS J.C.) UNE FERME AGRICOLE D'ÉLEVAGE

Une trentaine de kilomètres au nord des Cars, sur la commune de Gioux, se trouve Maisonnières. Nous devons la découverte de ce site à un personnage emblématique des lieux : l'abbé André Ramade. Curé de Gioux de 1851 à 1868, passionné par l'histoire de sa paroisse, il fit de nombreuses recherches qu'il consigna dans un ouvrage - *Recherches sur la paroisse de Gioux* - donnant quelques indices sur de possibles vestiges d'un village disparu…
Des fouilles furent effectuées à l'endroit indiqué, par une association de bénévoles, *l'Association du Quartier*, en plusieurs campagnes, entre 1987 et 1996, et ont permis de découvrir une villa datée du IIe siècle après J.-C.
Maisonnières est une villa modeste sur un terroir déjà occupé deux ou trois siècles auparavant et qui garde les caractéristiques des fermes gauloises.
Un mur d'enceinte trapézoïdale délimite une superficie de 2000 m² à l'intérieur de laquelle on distingue les traces de six bâtiments accolés au mur d'enceinte et, en limite, un four, un puits et des ateliers. L'un des bâtiments était l'habitation du maître et disposait d'un foyer. D'autres vestiges de constructions sont visibles en dehors de l'enceinte dans un secteur qui n'a pas été fouillé.
Ces édifices sobres servaient d'habitation, de stockage des denrées et de parcage pour les animaux. L'ensemble est d'organisation rudimentaire, et ne dispose d'aucun aménagement balnéaire ou de riches décorations intérieures comme aux Cars. Le lieu est manifestement dévolu à l'habitat du maître, ou gérant des lieux, et de sa famille dont l'activité est l'agriculture et l'élevage. La villa fut abandonnée à la fin du IIIe siècle.
Le site bénéficiait aussi de la proximité de voies de communication, notamment une voie allant de Gioux à Felletin (*chemin de César*) en surplomb de la rivière Gioune.Il fut inscrit en 1991 au titre de l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques du Limousin et est aujourd'hui entretenu par la commune et agrémenté de panneaux explicatifs. L'association locale *Gioux Patrimoine* le valorise par l'organisation de visites.
Facile d'accès, il est situé quasiment en bordure de route, à 1 km environ de l'église de Gioux, et point de départ de plusieurs randonnées.


Maisonnières

CUBEYNE (IIe SIÈCLE APRÈS J.-C.)

Situé sur la commune de Gioux, à 1 km au sud du village des Farges, contrairement aux deux sites précédents, il n'est ni classé ni valorisé. Cependant on est étonné de la richesse révélée lors des fouilles effectuées par *l'Association du Quartier* de 1983 à 1985. Ces recherches avaient aussi été initiées suite à des indices donnés par l'abbé Ramade :

Le château de Cubeyne : c'était un château gallo-romain qui n'était pas éloigné de la route de César qui suit la rivière. Dans les fouilles qui n'ont duré que deux jours cette année , on a retrouvé des tuiles à rebord, de la poterie romaine, une médaille,

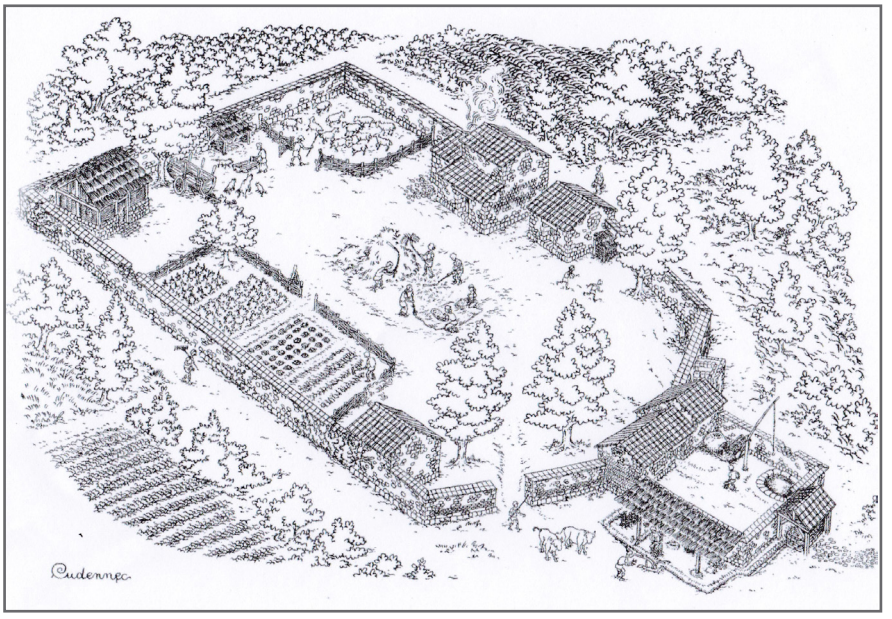

Reconstitution de la villa de Maisonnières. Dessin A. Cudennec.

mais qui malheureusement tombée entre des mains ignorantes, a été détruite. On s'apprête à faire des fouilles plus sérieuses.

Ce texte écrit en 1867 n'eut pas de suite au XIXe siècle et c'est un agriculteur, qui en 1983 le sortit de l'oubli. La direction des antiquités historiques du Limousin sollicitée, autorisa les fouilles et une première campagne put avoir lieu grâce à l'Association de Quartier.
Ce site est installé sur un replat à 780 m d'altitude dominant le cours du ruisseau de Cubeyne. Les premières fouilles permirent de vérifier une fois de plus les dires de l'abbé Ramade et de découvrir deux bâtiments, l'un représentant une pièce unique de 7 m de long sur 3,50 m de large, dont le sol est en terre battue, l'autre étant composé de cinq pièces. L'une des pièces était jonchée de plus de mille fragments de poterie et débris de verre.
Les salles, à usage d'habitation, avaient des murs revêtus d'un enduit peint de couleur rouge et blanc, le sol était en béton et jonché de tessons de *poteries sigillées*[4], coupes et jattes qui sont conservées au musée de Guéret.

4 Céramique fine destinée au service de la table, caractérisée par un vernis rouge et par des décors en relief.

À 25 m de ces constructions a été découvert une cuve à chaux incluse dans un des murs et des canalisations en bois. Un coffre funéraire fut également découvert à 400 m à l'est des précédents vestiges, par un agriculteur, à l'intérieur se trouvait une urne funéraire en verre de couleur sombre.



Cubeyne lors des fouilles de 1985.

Malheureusement, pour différentes raisons mal élucidées, les recherches et fouilles ont été stoppées malgré l'intérêt des multiples

poteries qui en ont été extraites et le site est aujourd'hui complètement abandonné, en partie détruit par les labours et une végétation dense de sapins et genêts.
Cet endroit, connu seulement de quelques passionnés d'histoire locale garde encore bien des mystères d'autant que plus de 300 m² n'ont donc jamais été sondés. Espérons qu'il pourra sortir un jour de l'oubli.

Ces sites ont tous en commun d'être installés sur des replats bien exposés, propices à l'habitat et aux cultures. Ils témoignent d'une occupation ancienne et d'une vie intense au début de notre ère, lorsque la population sur le Plateau était plus dense et les sols cultivés. Il est important de les sauvegarder et de les faire connaître car ils font partie du patrimoine de la Montagne limousine et, s'ils ont bien sûr un intérêt historique, ils ont aussi un intérêt touristique. Les visites, quand les crédits permettent d'en organiser, confirment l'intérêt croissant du public pour cette architecture antique.
Il faut donc poursuivre fouilles et mise en valeur, en encourageant les associations locales bénévoles. Ces ambitions ne sont pas vaines car La Montagne limousine est loin d'avoir livré tous ses secrets, comme en témoignent encore quelques découvertes effectuées de 2017 à 2019 sur la commune de Faux-la-Montagne à Chatain[5]. À proximité, sur les Monédières, au col des Jaillants à Pradines, un *fanum* fouillé et sommairement restauré, a été identifié comme un sanctuaire routier au croisement de routes gallo-romaines.

Michèle Montel

5 Les fouilles sont terminées, elles ont été documentées, des visites organisées, mais les lieux ne pouvant être gardiennés, ils sont aujourd'hui protégés et recouverts de terre.

BIBLIOGRAPHIE

Marius Vazeilles. *La station gallo-romaine des Cars* – Campagnes de fouilles 1953 et 1954. Extrait du bulletin n°2 de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze – 1954.

André Ramade. *Recherches sur la Paroisse de Gioux* – Édition Gioux Patrimoine (réédition 2012).

J.-F. Durieux. *Maisonnières – une ferme en Gaule romaine* – 2001.

Ministère de la culture [...]. *Millevaches en Limousin : architectures du Plateau et de ses abords* – Cahiers de l'inventaire 9. Édition Association Patrimoine-Inventaire-Limousin – 1987.

Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse : *Les structures gallo-romaines de Cubeyne* – 1985.

On ne badine pas avec l'amour

Bernard Combastel

L'auteur : Bernard Combastel, originaire de Veix où il a passé son enfance, est « entré en généalogie » en 1990. Après avoir consacré une partie de ses loisirs à retracer l'histoire familiale, il a élargi ses recherches pour tenter de mieux appréhender la réalité du monde rural dont les récits ont nourri son imaginaire.

Préliminaires : *On ne badine pas avec l'amour* déclarait Alfred de Musset dans une comédie, présentée en 1834, qui traitait de querelles amoureuses entre deux jeunes gens de bonne famille au grand dam d'une petite paysanne.

Encore aujourd'hui, ici ou là, le comportement amoureux, malgré la revendication de liberté qu'il suscite, demeure très encadré par les lois civiles et les morales religieuses. Ainsi, en octobre 2019, la journaliste marocaine Hajar Raissouni, emprisonnée pour *avortement illégal et débauche*[1] en septembre, vient d'être graciée par le roi Mohamed VI sous la pression d'un vaste mouvement populaire.

Un tel événement ne peut laisser indifférent le généalogiste qui, au travers de la lecture des registres et actes divers, a acquis une sensibilité particulière sur la condition de la femme dans les temps passés, d'autant que la loi Neuvirth de 1967 autorisant la contraception, mai 68 avec la libération sexuelle, la loi Veil de 1975 qui dépénalise l'avortement dans le cadre de l'IVG, et plus récemment les mouvements *#MeToo* ou *#BalanceTonPorc* sont autant de pierres blanches qui balisent un très long chemin.

Mais qu'en était-il sous l'Ancien Régime ?

1 C'est ainsi que sont désignées au Maroc les relations sexuelles hors mariage.

DÉCLARATION DE GROSSESSE

La déclaration de grossesse[1] qui concerne « toutes filles et femmes veuves » se fixe un double objectif : limiter le risque d'infanticide induisant la perte d'une âme baptisée et désigner le séducteur afin qu'il participe aux frais de nourriture de l'enfant. Elle confirme, s'il en était encore besoin, que l'acte de chair est mal venu en dehors du mariage.

L'édit de 1556, signé par le roi Henri II[2], proclamé dans tout le royaume, confirmé par Henri III puis par Louis XIV en 1708, qui prescrit aux prêtres d'en donner lecture de trois mois en trois mois à l'occasion du prône, afin que nul ne l'ignore, institue la **présomption d'infanticide** mais ne stipule pas l'obligation de la déclaration de grossesse :

Toute femme qui se trouvera deuemment… convaincue d'avoir celé, couvert et occulté, tant sa grossesse que son enfantement, sans avoir déclaré l'un et l'autre, et avoir prins de l'un et de l'autre témoignage suffisant, même de la vie ou mort de son enfant, lors de l'issue de son ventre, et qu'après se trouve l'enfant avoir esté privé tant du saint sacrement de baptême, que de sépulture publique et accoutumée, soit telle femme tenue et réputée d'avoir homicidé son enfant, et pour réparation punie de mort et dernier supplice.

L'application de ce texte, susceptible de diverses interprétations, par les tribunaux civils dépend des lieux et des époques. Il sera abrogé en 1791.

1 Voir *D'onte ses* n°19 printemps-été 2019, page 90.

2 Source : https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-003_1975_num_22_1_2318

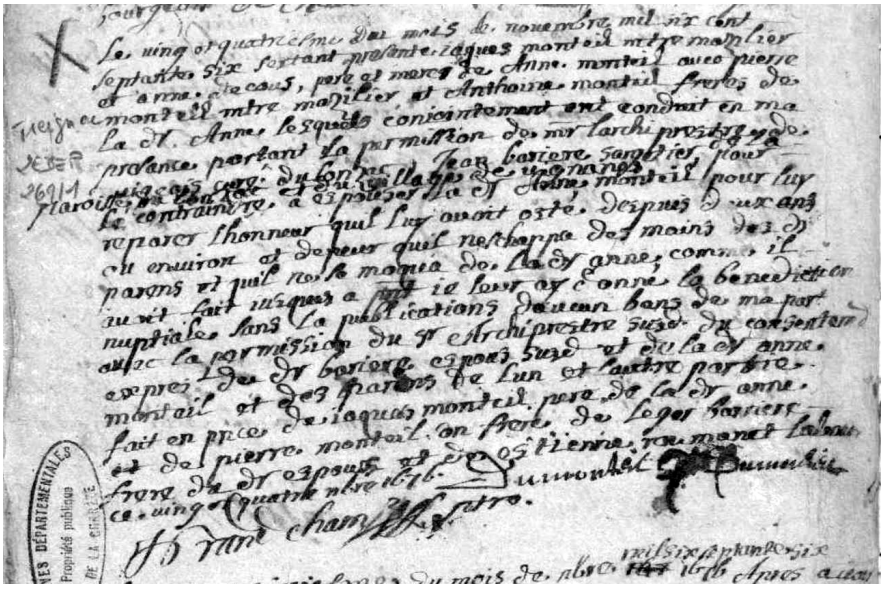

Mariage Treignac - Archives départementales de la Corrèze.

RÉPARER L'HONNEUR DE LA FILLE ET DE SA FAMILLE

Sous l'ancien régime on ne badinait pas avec l'honneur de la famille. En témoigne cet acte de 1676[3] où il apparaît que le galant, qui se défilait, a été conduit manu-militari devant l'autel, avec l'accord des curés, par les frères et les parents de la jeune fille pour être marié sur le champ.

Transcription

Le ving et quatriesme Du mois de novembre mil six cent Septante six Sextant presente iaques monteil mtre mazilier et Anne decous, pere et mere de Anne monteil avec pierre monteil mtre mazilier et Anthoine monteil freres de la Dt Anne, lesquels coniointement ont conduit en ma presence portant la permission de mr l'archiprestre de vigeois curé du lonzac jean bariere sargetier (de la paroisse du lonzac et du village de vignianes) pour le contraindre a espouser La Dt Anne monteil pour luy reparer l'honneur quil luy avoit osté Depuis Deux ans ou environ et de peur qu'il neschappe des mains des Dt parens et quil ne se moqua De la Dt anne comme il avoit fait iusques a pnt ie leur ay Donné la benediction nuptiale sans la publications daucun bans de ma part avec la permission du sr Archipretre susD du consentement expres du Dt bariere espoux susD et de la Dt anne monteil et Des parents De lun et lautre partie fait en presence de iaques monteil pere de la Dt anne et De pierre monteil son frere de leger bariere frere Du Dt epoux et estienne roumanet labou.
ce vingt quatre nbre 1676
Signatures : Dumonteil
p Dumonteil J grandchamp ptre

LES DISPENSES D'EMPÊCHEMENT À MARIAGE

Il existe deux sortes d'empêchements à mariage à cause des liens sanguins ou des liens *spirituels* existant entre les futurs conjoints, principalement :

- la consanguinité jusqu'au 4e degré en droit canon ;
- l'affinité entre le baptisé (ou ses parents) et ses parrain et marraine, ou, l'affinité avec les parents d'un conjoint décédé.

Dans ces situations une demande de dispense doit être instruite par une commission ecclésiastique et transmise à l'official du diocèse, ou même parfois au pape lui-même, qui statue moyennant le

3 AD 19 : 2E DEP 26211.

payement d'une redevance. Nous allons examiner le cas de Pierre Bourdarias.

• **Pierre Bourdarias (sosa 304) et Françoise Fromonteil (sosa 305)** qui ont eu un enfant naturel[4] en 1698 veulent enfin se marier. Comme il y a une parenté entre eux (3e et 4e degré) ils ont eu besoin d'une dispense sans doute pour un premier mariage envisagé vers le 15 juillet[5] 1702. Ils reformulent une demande de dispense le 19 septembre 1702 devant une commission composée des sieurs Banel, curé de Veix, et Degains, curé de Lestards. Elle est transmise à l'official du diocèse de Limoges le 22 septembre. Leur contrat de mariage[6] passé devant Me Chadourne notaire royal à Treignac le 21 octobre 1702 est contrôlé le 25 (Cote C1538). Ils n'étaient pas riches car le montant des biens est « inférieur à 300 livres ». Le mariage a dû avoir lieu vers cette date mais il n'est pas consigné dans les feuillets des BMS de Veix (cote E_DEP281GG1).

Demande de dispense

Transcription :

Page 1 : *Supplient humblement Pierre Bourdarias et Françoise Fremonteil du pnt dioceses disants qu'ils auroient obtenu dispence de mariage sur l'empechement du troisiesme et double quatriesme degre de consanguinité ou affinité qui sont entreux en forme de pauvres et soubs la cause des familiarités et faux bruits Icelle donnée a prones a ste marie lan 1702 aux ides de juillet lan second du pontificat*[7] *de nostre st pere le pape clement XI düement certifée et attestée par Forest et Ropsanis banquiers Royaux laquelle ils nous ont represente…*

le 19 7bre 1702

4 *Le 15 de janvier (1698) a este baptisé Martial Bourdarias* ***comme on a dit*** *fils naturel de Pierre Bourdarias et à Léonarde Fremonteil dudit lieu du Fremonteil qui nasquit le 11 dud mois a esté parrain Martial Maignoux et Marraine Jeanne Maignoux...*

5 Ides de juillet (voir texte de la dispense).

6 Contrat non trouvé car la liasse est manquante.

7 Clément XI a été pape de 1700 à 1721.

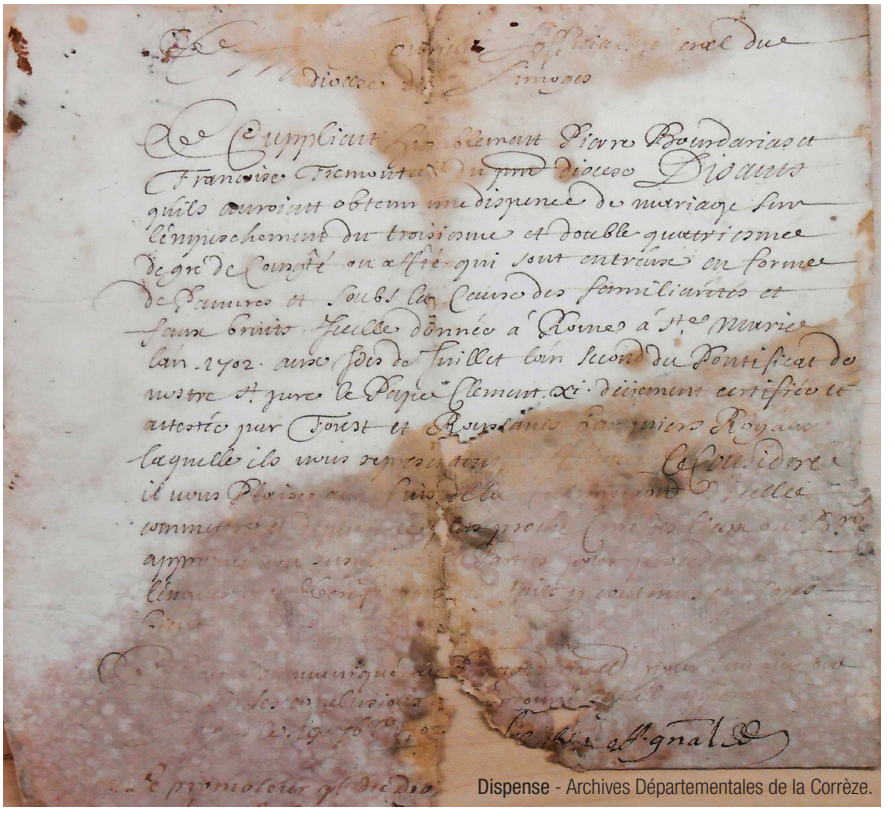

Dispense - Archives Départementales de la Corrèze.

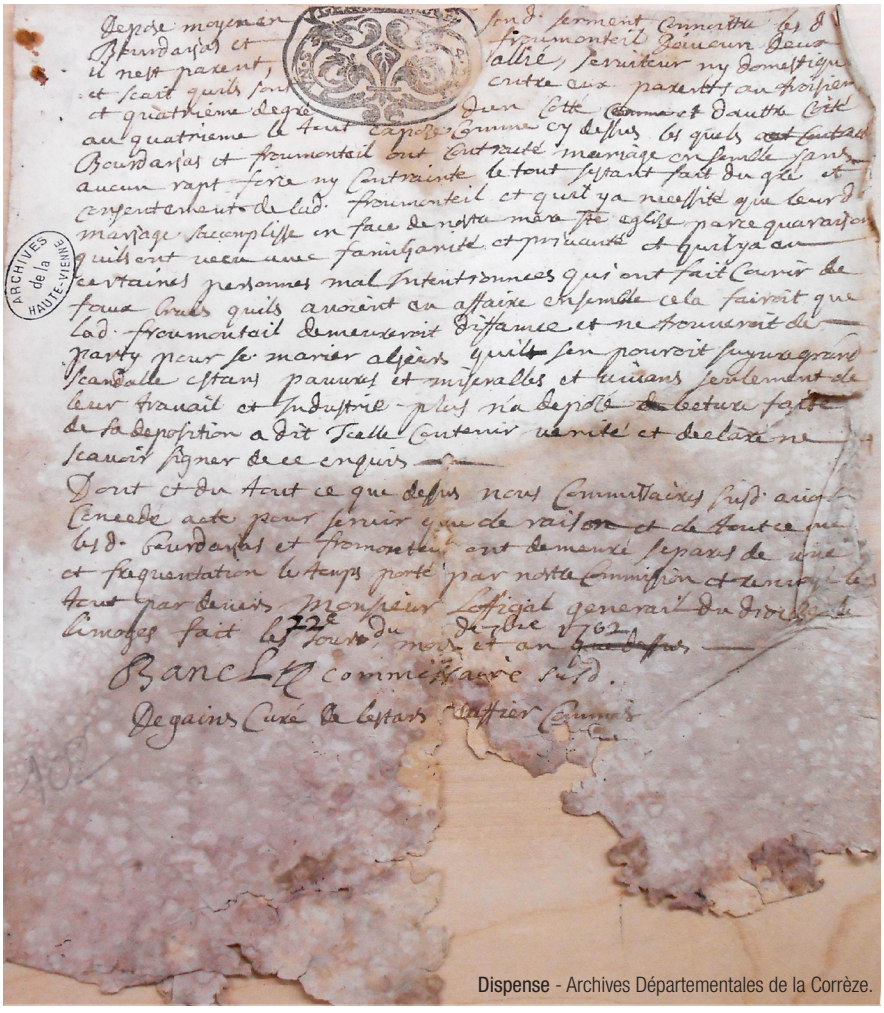

Dispense - Archives Départementales de la Corrèze.

Page 2 : *déposé moyennan son serment connoittre les d Bourdarias et Froumonteil d'aucun deux il n'est parent, allié, serviteur ny domestique et scait quils sont entre eux parents au troisieme et quatrieme degré d'un cotté commun et d'auttre coté au quatrieme le tout expozé comme cy dessus lesquels bourdarias et froumonteil ont contracté mariage ensemble sans aucun rapt force ny contrainte le tout sestant fait du gré et consentement de la d, froumonteil et quil y a necessité que leurd mariage saccomplisse en face de nostre mère ste eglise parce qua raison qu'ils ont vécu une familiarité et privauté et quil y a eu certaines personnes mal intentionnees qui ont fait courir de faux bruis qu'ils avoient eu affaire ensemble cela fairoit que lad, froumonteil demeureroit diffamee et ne trouveroit de party pour se marier a... quil sen pourroit suyvre grand scandalle estant pauvres et miserables et vivans seulement de leur travail et industrie - plus n'a déposé lecture faite de sa deposition a dit icelle contenir verité et declare ne scavoir signer de ce enquis.*

Dont et du tout ce que dessus nous commissaires susd avions concede acte pour servir que de raison et de tout ce que lesd bourdarias et fromonteil ont demeuré separes de veui et frequentation le temps porté par notre commission et renvoyé le tout par devers monsieur lofficial general du diocese de limoges fait le 22e jour du mois de 7bre 1702 ——

Banel commissaire susd.

Degains curé de lestars greffier commis.

L'histoire de ce couple n'est pas facile à reconstituer en l'absence du contrat et de l'acte[8] de mariage. Il est raisonnable de penser que Jean ou Pierre (?) serait le fils de Léonard Bourdarias laboureur à Maignoux et Jeanne Aloigne, et que Françoise serait fille de Léonard Fremonteil et Antoinette Lafarge du village du Fremonteil, mais fort curieusement aucune de ces personnes n'est citée comme parrain et marraine de leurs enfants légitimes :
- Léonard[9] (1703-1769), p léonard[10] Maignoux, m ... Laval ;
- Pierre (1707-1716), p Pierre Maignoux, m **Jeanne Proufit** ;
- Léonard (1711-1713), p Léonard Maignoux, m Catherine Maignoux.
Françoise décède en 1713.

• **Pierre se remarie avec Jeanne Proufit** (ou Prouffiet).

Texte de l'acte de mariage :

ce dix neuf avril audit an 1714 Pierre Bourdarias et Jeanne Prouffiet veufs apres avoir publié leurs bans de mariage pendant trois dimanches ou festes et avoir découvert quelques empechements dont ils ont obtenu dispence comme il m'a parru ont donné leur consentement pour leur mariage en présence de Loüys Pommier et Pierre Vinatier qui n'ont sceu signer de ce enquis Banel G curé de Veix
BMS 1713-1792[11] (vue 5)

Jeanne était veuve de Léonard Fremonteil (frère de Françoise ?) qu'elle avait épousé en 1703[12]. C'est sans doute cette parenté par alliance qui avait conduit Françoise Fremonteil à la choisir comme marraine de son fils Pierre Bourdarias, ce qui constituera un empêchement par affinité.
Ils ont une fille, Gabrielle, en 1715 puis Jeanne qui décède en 1717.

• **Relations entre Pierre Bourdarias et Jeanne Proufit au sein de la famille Fremonteil**[13]

Pierre Bourdarias et Jeanne Proufit sont **beau-frère et belle-sœur,** autre motif d'empêchement par affinité[14] !

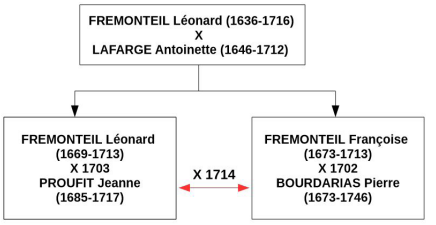

C'est sans doute pour cette raison que Jean Vinatier a écrit dans son ouvrage *Veix dans les Monédières*, page 121 :

Jeanne prouffit fille d'un tailleur d'habits du bourg de Veix, pour épouser Pierre Bourdarias, laboureur de magnoux, a besoin d'une dispense de Rome. Et c'est le futur qui s'oblige aux frais pour faire porter la Bulle leur permettant de se marier comme ils sont parents.

• **Pierre se marie en troisièmes noces en 1719, à 45 ans, avec Martiale Bourg**[15] la belle mère de son fils Léonard, veuve depuis 1716, dont il aura 3 enfants : Léonard, Antoine et Jean.

Il décédera à Treignac en 1746 âgé d'environ 70 ans.

8 Voire de deux mariages avec une « séparation de corps » entre les deux, suivant la demande de la commission épiscopale : … *lesquels bourdarias et froumonteil ont contracté mariage ensemble sans aucun rapt force ny contrainte le tout sestant fait du gré et consentement de la dite froumonteil et qu'il y a necessité que leurd mariage saccomplisse en face de nostre mère ste eglise... ont demeuré separes de veui et frequentation le temps porté par notre commission...*

9 Sosa 152.

10 Jeanne Aloigne avait épousé Léonard Maignoux en premières noces.

11 Cote E_DEP281GG2.

12 Non filiatif.

13 Si l'on retient l'hypothèse de filiation précédente, et compte tenu des arguments présentés.

14 L'acte de mariage indique « quelques empêchements ».

15 Sosa 307.

QU'EN CONCLURE ?

Les exemples que nous avons rencontrés concernent seulement le petit peuple. On peut leur opposer les modes de vie des classes bourgeoises et aristocratiques, en particulier le libertinage qui régnait à la Cour de France et dont chacun de nous connaît des exemples.

L'Histoire de France nous enseigne les mœurs de la Cour, des rois et reines, des princes et de la noblesse, où des maîtresses appelées pudiquement favorites côtoient les épouses, et où nombre d'amants périssent de mort violente.

La connaissance « tardive » d'une consanguinité permettait de demander l'annulation d'un mariage à des fins politiques, puisqu'on ne divorçait pas à cette époque.

Un exemple des plus fameux est celui d'Aliénor d'Aquitaine dont le mariage avec le roi Louis VII est annulé en 1152 au motif d'une parenté du 4e au 5e degré… ce qui lui permet d'épouser, huit semaines plus tard, Henri Plantagenet le futur Roi d'Angleterre, avec une consanguinité encore plus forte !

Un peu plus tard, en 1498, le mariage infertile de Louis XII avec Anne de France est déclaré nul et non avenu après 22 ans de vie commune… il est alors libre d'épouser Anne de Bretagne !

En 1599 le pape Clément VIII annule le mariage d'Henri IV et Marguerite de Valois… peu après le décès de sa favorite, Gabrielle d'Estrée, qu'il ne risquait plus d'épouser !

Il y avait donc plusieurs manières d'utiliser les lois régissant le mariage !

C'est surtout pour les gens du peuple, et plus particulièrement les femmes, que le pouvoir - politique et religieux- ne badinait pas avec l'amour !

Bernard Combastel

EXTRAIT DU DROIT CANONIQUE[1]

Can. 108 -

§ 1. La consanguinité se compte par lignes et par degrés.

§ 2. En ligne directe, il y autant de degrés que de générations, c'est-à-dire de personnes, la souche n'étant pas comptée.

§ 3. En ligne collatérale, il y a autant de degrés que de personnes dans les deux lignes additionnées, la souche n'étant pas comptée.

Can. 109 -

§ 1. L'affinité naît d'un mariage valide, même non consommé, et elle existe entre le mari et les consanguins de la femme, de même qu'entre la femme et les consanguins du mari.

§ 2. Ainsi les consanguins du mari sont alliés de la femme dans la même ligne et au même degré, et vice versa.

1 http://www.vatican.va/archive/FRA0037/__PB.HTM

Remerciements

Je remercie très chaleureusement **Jeanne Masboeuf** qui a retrouvé les originaux des dispenses aux Archives départementales de la Haute-Vienne et m'en a transmis les photos.

Pierre Gagnol (1745-1831)
Tailleur de pierre de Mautes (Creuse)
Du ciseau à la Garde Nationale

Dominique Lecointre-Montagne

L'auteure : Aussi loin que remontent les archives paroissiales et communales, soit 1675, les Gagnol habitent le bourg de Mautes en Creuse, et en sont donc l'une des plus vieilles familles existantes encore en 2020. Les Gagnol sont les ancêtres maternels de Dominique Lecointre-Montagne, très attachée à ce village dont elle a été conseillère municipale. Elle retrace ici l'itinéraire étonnant de l'un de ses ancêtres.

Résumé : La vie de Pierre Gagnol, simple tailleur de pierre creusois illetttré devenu un temps officier de la Garde Nationale, a traversé tous les régimes politiques de Louis XV à Louis-Philippe. Né vers 1745 à Mautes, il fut le témoin d'une époque bouleversée pendant laquelle se succédèrent deux rois, une révolution, un empereur, et puis trois rois encore : une aventure exceptionnelle pour un Talleyrand, mais sans doute moins exaltante pour un tailleur de pierre contraint de compter le temps en campagnes de limousinage, en guerres et en disettes. Une vie ordinaire au sein du petit monde villageois des maçons migrants, qui a cependant quelque chose d'extraordinaire.

UNE JEUNESSE SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Pierre Gagnol est né vers 1745 au bourg de Mautes, fils de Joseph, maçon, et d'Anne Farges qui s'étaient mariés avant 1737. Trois enfants l'ont précédé : Joseph en 1737, Charlotte vers 1741 et Marie vers 1744. Léonnet complétera la fratrie en 1750.

La parentèle de Pierre Gagnol est localisée en totalité dans la paroisse de Mautes. Sa mère Anne *Farges*, née en 1711, porte le nom de l'un des villages de la paroisse. Elle a deux frères, Léonard et Pierre, et une sœur Gabrielle mariée à Gilbert Simonet. Les Gagnol, eux, habitent dans le bourg de Mautes. Joseph Gagnol, né vers 1715, a deux sœurs : Charlotte mariée à Jean Robert et Marie mariée à Léonard Farges frère de sa femme. Les unions étaient souvent jumelées ainsi entre deux familles locales avec des parentés entrecroisées au sein de la paroisse, voire du village !

Des temps de misère rythmés par le glas

Difficile d'imaginer l'enfance de Pierre sous le règne de Louis XV, sauf à bien comprendre qu'il n'y avait guère d'enfance au sens où nous la vivons au XXIe siècle. Fils de maçon, Pierre a probablement suivi son père sur les routes de France dès l'âge de 12 ans.

À la fin du XVIIIe siècle, la Creuse composée de terres pauvres vit en économie fermée selon des habitudes routinières. 90 % de la population survit chichement dans des villages dispersés. La nourriture repose sur le pain de seigle, les raves, les châtaignes, quelques fruits et légumes. Les années de disette et famine se succèdent : 1750, 1752, 1769,1770. Pour échapper à la misère les hommes émigrent et vont travailler dans le bâtiment. La vie dans les campagnes est rythmée aussi par les années de guerre, d'étés caniculaires, et d'hiver glacial. Le glas sonne bien souvent à l'église de Mautes, construite aux XIIe et XIIIe siècles. Qu'on en juge :

- Pierre a environ quatre ans quand sa sœur Marie meurt en 1749 âgée de 5 ans ;
- En 1752, année de famine, c'est le tour de son frère aîné Joseph âgé de 14 ou 15 ans ;
- Pierre a 17 ans quand meurt, pendant un été caniculaire, sa mère, Anne Farges, le 5 juillet 1762 ;
- En mars 1764, voici sa belle-mère, Marie Védrine, que son père avait épousée en deuxièmes noces en janvier 1763. Une union bien courte ;
- En février 1766, après s'être marié le 4 février, Pierre part sans doute aussitôt en migration et n'assiste donc pas aux enterrements de sa tante, Charlotte Gagnol femme de Jean Robert, 44 ans, le 13 mars, ni le 2 juin à celui de sa propre sœur Charlotte, 25 ans, toute jeune épouse de Léonnet Malterre.

À vingt ans, Pierre a déjà perdu sa mère et trois frère et sœurs. Mais lui est « solide » et il va traverser l'histoire de France de Louis XV à Louis-Philippe !

Les mariages de février et la migration des maçons

Pierre Gagnol a vingt ans quand il épouse, le 4 février 1766, Anne Malterre fille de Jean et de Marie Dufraisse. Les deux familles, cette fois, habitent le bourg de Mautes. Sont présents le père de l'époux, le père de l'épouse et son grand-père Jean Dufraisse. Ducros, le curé de Mautes ne chôme pas ce 4 février ! Il célèbre deux autres mariages. Le 10, il unit cinq couples. En Creuse, le mois de février est celui des mariages car les maçons partent à la fin du mois pour ne revenir qu'à Noël. Pendant les cinq années 1765-1769, sur 69 mariages célébrés par le curé de Mautes, 13 le sont en janvier, 47 en février, et 9 seulement pendant d'autres mois.

Fils de maçon, Pierre est quant à lui tailleur de pierre. Quelques jours après son mariage il doit partir. Les migrations existent depuis le Moyen-âge mais se sont amplifiées à la fin du XVIIe siècle, puis au début du XVIIIe siècle sous l'effet notamment des grands chantiers de Louis XIV.
Où Pierre Gagnol migrait-il ? On l'ignore. Allait-il à Paris ou à Lyon ? Ou partait-il vers la Bourgogne, troisième destination des maçons de la Creuse ? Cette troisième hypothèse est plausible, car on la vérifie pour des contemporains de Pierre Gagnol qui habitaient Sermur et Lupersat, les deux communes voisines. C'est ainsi qu'Antoine Bourdeau de Sermur se marie en 1768 à Arceau (21). Quant à Antoine Chaumeton, de Lupersat, il migre à Montbard (21) et participe à la construction de la Grande Forge de Buffon. Il s'y marie en 1775 et fonde une famille toujours présente au XXIe siècle.

Témoin de la vie et de la mort

De la vie de Pierre Gagnol, je ne sais rien en dehors de sa présence à des mariages ou des enterrements. Son nom apparait en effet fréquemment dans les actes rédigés par le curé de Mautes. Cela signifie simplement qu'il était présent auprès de ses voisins, membres ou non de sa famille.
Il est présent comme témoin pour des membres de sa famille, lors de leurs mariages célébrés en morte saison, à ceux :

- de son frère Léonnet le 15 janvier 1782 avec Marie-Anne Malterre sœur d'Anne ;

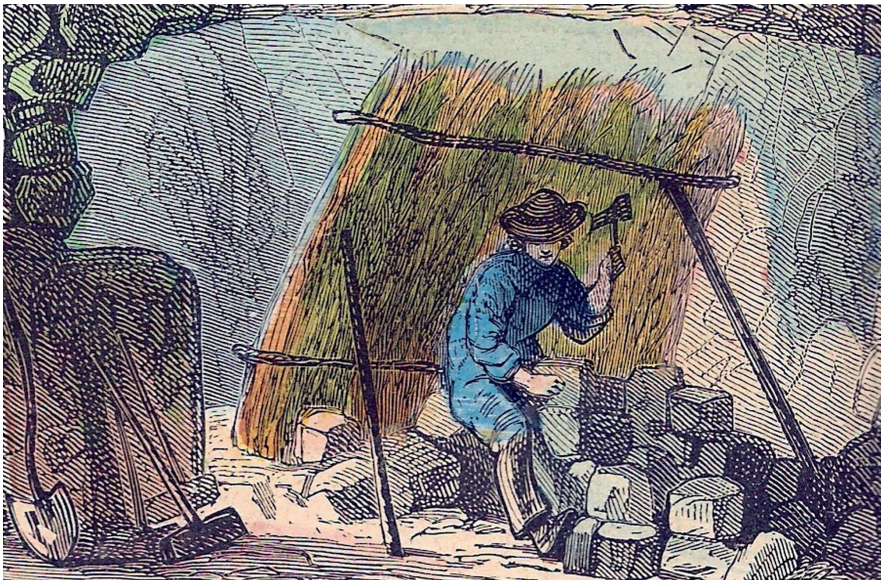

Le travail de la pierre. Coll. *Les Maçons de la Creuse.*

- de son beau-frère Jean Malterre, frère d'Anne, le 4 février 1788, avec en secondes noces Marie Malore ;
- de son oncle par alliance Jean Robert veuf de Charlotte Gagnol le 17 janvier 1769 avec Anne Cluzet, puis le 30 janvier 1781 avec Marie Vinnet ;
- de son cousin François Robert le 1er février 1774 avec Marie Huguet ;
- et de sa cousine Marie Rougeol le 11 février 1782 avec Blaise Simonet.

Il sert aussi de témoin pour des voisins qui se marient dans les mêmes conditions : Claude Paris et Anne Huguet le 19 février 1776, Louis Brandon métayer et Jeanne Simonnet le 4 février 1777, Amable Léry et Anne Cony le 26 février 1781, Gilbert Bertand et Antoinette Ussel le 4 février 1783, Antoine Dayrat et Léonarde Croquet le 9 janvier 1787.

Pierre Gagnol est encore souvent témoin des actes de sépulture qui concernent des voisins. Ceci illustre la confiance que lui accordent les familles et sans doute le curé, qui a besoin d'hommes disponibles. Pierre Gagnol est souvent cité à partir de 1775, début du règne de Louis XVI. Il a alors trente ans et peut-être migre moins. C'est sûrement vrai à partir de 1785, époque où il est requis notamment pour une série de nourrissons en 1787, 88 et 89. La mortalité infantile était forte à la fin du XVIIIe siècle comme le montre une série de cinq sépultures en 1787 : 2 janvier, 3 octobre, 3, 4 et 30 novembre. Le 4 novembre, il s'agit du décès d'Anne Gagnol âgée d'un an, le premier des quatre enfants de Léonnet, frère de Pierre, qui mourront tous en bas âge.

Pierre Gagnol n'a pas eu d'enfant lui-même, et il a vu mourir tous ses jeunes neveux. Est-ce pour cette raison qu'il était présent auprès de ses parents et voisins dans les deuils qui n'épargnaient personne ?

Difficile de faire de la psychologie rétro-active ! Admettons seulement qu'il était serviable et disponible.



Église de Mautes, *Sortie de Messe*. Cpa coll. privée.

LA RÉVOLUTION VUE DE MAUTES

L'année 1789 bouleverse l'histoire de la France. Pierre Gagnol a alors 44 ans. Comment des villageois creusois ont-ils appris et vécu les événements ? Quand ont-ils appris la prise de la Bastille, l'abolition des privilèges, la fuite, l'arrestation et la mort du Roi ? Il n'y avait ni Bfm, ni internet, pratiquement pas de journaux ; les habitants, dans leur très grande majorité, ne savaient ni lire, ni écrire, mais ceux qui n'étaient pas sortis de leur paroisse pouvaient compter sur les dires et les récits des migrants.

Pierre Gagnol faisait partie des illettrés. Sans doute a-t-il migré hors de la Creuse, mais que peut-il savoir de la vie des princes et nobles à Versailles, des querelles du Parlement avec le Roi, des frustrations des bourgeois de robe, de la misère des ouvriers parisiens, etc. ? Mautes est une paroisse loin de toute ville et sans doute peu impactée par le poids de seigneurs ou d'un puissant monastère. Certes, suite au décret du 2 décembre 1789 qui met les biens de l'Église à la disposition de la Nation, le prieuré de Mautes, dont N. Millanges fut le dernier prieur de 1788 à 1790, disparaît. Par contre, les biens de Françoise de la Roche Aymon, seigneur de Barmont, ne sont pas confisqués. Pierre Gagnol avait-il eu vent de la rédaction des cahiers de doléances au début de 1789 ? Les cahiers de Mautes n'existent plus, mais il est probable que, comme ailleurs, ils ont été rédigés par quelques « notables » sachant lire et écrire, un notaire par exemple. Les maçons et tailleurs de pierre n'eurent sans doute pas leur mot à dire.

Officier de la garde nationale

Pierre Gagnol, tailleur de pierre analphabète, s'engouffre pourtant dans le mouvement révolutionnaire et devient *un citoyen* après la prise de la Bastille le 14 juillet 1789.

La principale répercussion de cet événement est la propagation de la *Grande Peur* à la fin juillet 1789. À travers toutes les provinces on dit que des bandes dévastent les villages. En Creuse, le 29 juillet à 5 heures du soir on vient annoncer à Guéret qu'une troupe de 4 000 hommes est à La Souterraine et met tout à feu et à sang. L'alarme se propage de Guéret à Aubusson et Felletin, mais aussi vers Chénérailles et Auzances, Gouzon et Chambon. On sonne partout le tocsin et chacun prend les armes. Aubusson réunit 1 000 hommes et Felletin 600. Des éclaireurs sont envoyés dans toutes les directions et reviennent avec des informations contradictoires. En définitive les brigands ne se montrent pas et le calme se rétablit.

La *Grande Peur* fut éphémère, mais elle entraina un sentiment de crainte ; les autorités redoutent des troubles et mettent alors en place des moyens de défense. Des gardes nationales s'organisent dans les communes et cantons sur le modèle parisien commandé par La Fayette. Pierre Gagnol se porte volontaire pour la garde nationale dont il est élu officier, quoique analphabète. Il fait partie des hommes « actifs » définis comme des *citoyens*, hommes de plus de 25 ans, propriétaires payant un impôt direct égal à la valeur de trois journées de travail. Ce critère censitaire vaut aussi pour avoir droit de vote aux élections municipales qui se déroulent entre janvier et mars 1790. Pour être *éligible* la sélection est plus restrictive, car il faut payer un impôt égal à dix journées de travail, critère nécessaire aussi pour élire le conseil de district et l'assemblée législative. Les pauvres, les non-propriétaires et bien sûr toutes les femmes sont exclus du système électoral. La démocratie est en marche, mais à petits pas !

Les gardes nationaux s'unissent dans des fédérations pour *la défense du Pays et la liberté*. Une fête de la Fédération est organisée à Guéret le 30 juin 1790. Sur la place des Récollets (l'actuelle place Bonnyaud), un autel de la Patrie auquel on accède par sept gradins est dressé. Des gardes venus de tout le département forment le carré autour de l'autel où leur aumônier,

François-Antoine Lemoyne, entouré de quelques prêtres patriotes, célèbre la messe. Le prêtre prête le serment de fidélité à la Nation, à la Loi, au Roi, formule reprise par tous les gardes nationaux dans un grand enthousiasme. Cérémonie quelque peu étrange si on se réfère à la suite de l'histoire ! Nous sommes en juillet 1790, et une telle cérémonie se répète dans d'autres villes : Aubusson, Bénévent, Boussac, Bourganeuf, Crocq, Felletin… Pierre Gagnol a peut-être participé à l'une de ces cérémonies, Crocq ou Aubusson, les plus proches de Mautes.



(Cliché Soc. Sc. Creuse.)
La Fête de la Fédération à Guéret
Musée de Guéret

Par la suite l'enthousiasme des hommes diminue. Le décret du 14 octobre 1791 organise en effet la garde nationale pour constituer la base de l'armée. Les hommes « actifs » doivent s'inscrire pour faire partie de la garde de leur commune, ce que tous ne font pas ou abandonnent quand ils comprennent qu'il s'agit d'une première marche avant d'être enrôlé comme soldat. Le bataillon de la Creuse, commandé par Bandy de Nalèche, comptera cependant 574 volontaires.

Seuls les registres d'état-civil témoignent de la fonction de Pierre Gagnol officier de la Garde Nationale. Il en tira sans doute une certaine notoriété et tint à y faire référence. À partir de 1793, les registres sont tenus par les municipalités qui désignent à cet effet un *commissaire* ou un *agent* ou *adjoint municipal*. Les mariages ont lieu à la salle publique de la maison commune de la municipalité de Mautes ; Pierre Gagnol et son frère s'y rendent en février 1793 :

- 5 février 1793, devant Jean-Louis Lenoble commissaire nommé par le conseil général, mariage de Gabriel Peytavi citoyen-fermier de La Chassagne et Jeanne Rougeol fille d'Antoine et Marie Farges, assistés de **Pierre Gagnol 46 ans, maçon, officier de la Garde Nationale,** cousin de Jeanne Rougeol.

- 10 février 1793, mariage de François Baudenon marchand de chanvre du bourg et Marie Rougeol veuve de Blaise Simonet environ 24 ans des Farges, assistés de **Pierre Gagnol citoyen officier de la Garde Nationale**, environ 46 ans, parent au 3e degré de la dite Rougeol, et de Léonnet Gagnol citoyen maçon…

Le maire de Mautes et la vente des biens nationaux

Pierre Gagnol s'est porté volontaire au secours de la Nation, mais la Révolution lui a-t-elle pour autant donné plus de pouvoir ou de richesses ? Au-delà de la montée en puissance de la démocratie au regard de l'Histoire, la Révolution a surtout favorisé la prise de pouvoir de la bourgeoisie, à Mautes comme ailleurs. Avant 1789 émergeaient quelques familles de notaires, marchands ou grands propriétaires terriens, pour lesquelles la Révolution a constitué l'opportunité d'une nouvelle étape : elles accèdent aux postes d'élus et d'administrateurs et agrandissent leur patrimoine lors de la mise en vente des biens nationaux.

La famille Lenoble de Mautes en est un bel exemple. À Mautes, les citoyens actifs de la commune qui se substitue à la paroisse élisent en 1790 comme maire un jeune homme de vingt ans, Jean-Louis Lenoble notaire au Boisqueyraud.

Né en 1770, il est le petit-fils de Jean avocat au Parlement et le fils de Jean-François, notaire royal et neveu de Louis Lenoble, officier de cavalerie. La famille est implantée depuis la fin du XVIe siècle et possède les domaines du Boisqueyraud, du Bournazeau, du Theil et de La Gorse. Notre notaire tient personnellement les registres d'état-civil en 1792, puis les délègue à des adjoints : Louis Rouchon, Gilbert Mommillon et François Duteil. Et il reste maire jusqu'en 1807, tout en devenant l'un de ces notables qui seront au cœur de la société du premier XIXe siècle. Qu'on en juge.

Dès les débuts de la Révolution la commune récupère, au vu du décret du 2 décembre 1789, les biens du clergé devenus « biens nationaux ». « Les biens ci-devant ecclésiastiques » de Mautes sont mis en vente par adjudications successives par le procureur-syndic du district d'Aubusson. Le 28 avril 1791, une adjudication à la bougie concerne un ensemble de terrains qui se situent entre le bourg, le village du Mont et celui du Breuil. Le maire Jean-Louis Lenoble est présent. Sept enchérisseurs se présentent. Après extinction du cinquième feu, l'adjudication est attribuée pour 21 200 livres à Jean-François Delagorsse « citoyen de Saint-Domet », dixit l'acte, mais aussi seigneur du Montel-au-Temple et de Sannes et… oncle par alliance du maire de Mautes. L'acquéreur est déjà un grand propriétaire foncier, qui possède des propriétés à Saint-Domet où il réside en 1791, mais aussi à Roussines et au Montel-au-Temple (Lioux-les-Monges) ; il a acheté pour 14 000 livres en 1753, le château de Sannes et ses trois domaines : Sannes sur Mautes, Chirouze et Sannette sur Saint-Bard.

Jean-François Delagorsse meurt en 1803, et son fils Joseph, son héritier, vend sans tarder, dès 1805, la terre de Sannes. Mais il semble que les biens nationaux acquis en 1791 aient été eux aussi vendus rapidement par Jean-François Delagorsse lui-même ou par son fils Joseph, car sur le cadastre de 1824 le nom de Delagorsse n'apparaît plus.

Pour les terres qu'on peut identifier on note qu'en 1824 :

- Le grand pré nommé Prieuré avec un jardin adjacent, et une terre contigüe sise aux Garennes appartiennent à Jean-Louis Lenoble, notaire, l'ancien maire, lequel possède aussi la grande maison contigüe sise sur la place, qui était peut-être le prieuré et la cure.

- le grand pré de L'Étang qui fait près de 4 hectares appartient au même Jean-Louis Lenoble.

- Quant au reste des terres, bruyères, pêcheries et futaies dénommées Les Garennes vendues en 1791, elles appartiennent toutes, désormais, à Louis Malterre aubergiste et buraliste, sauf une terre à Jacques Gomot également aubergiste.

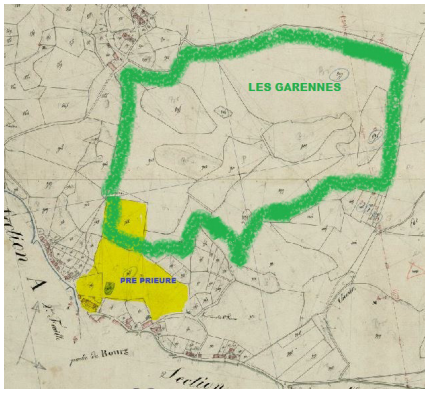

Cadastre 1824 – En jaune parcelles à JL LENOBLE – En vert parcelles dénommées LES GARENNES

Quoi qu'il en soit, une grande partie des parcelles les plus précieuses acquises en 1791 par Jean-François Delagorsse appartiennent en 1824 à son neveu qui était, à l'époque de l'achat, maire de Mautes. On ne sait pas dans quelles conditions s'est fait le transfert de propriété, car aucun acte ne figure dans les tables de l'Enregistrement.

UNE TROISIÈME VIE

Pierre Gagnol et Anne Malterre, mariés en 1766, auront vécu ensemble pendant 36 ans, une sorte de record pour l'époque, mais ils n'ont pas eu d'enfant. Anne Malterre

meurt le 12 frimaire an XI – 3 décembre 1802. Qui d'autre, alors, pour assurer une descendance Gagnol sur Mautes ? De son côté, Léonnet le frère cadet de Pierre a eu une triste destinée. Léonnet marié en 1782 avec Marie-Anne Malterre, a eu quatre enfants tous morts en bas-âge : Anne (1786-1787), Anne (1789-1794), Gabriel (1793-1799) et Marie (1796-1798). Léonnet lui-même meurt à 47 ans le 5 thermidor an IV – 25 juillet 1796. En 1802, année qui voit Napoléon Bonaparte déclaré consul à vie, Pierre Gagnol a 57 ans. Il est veuf, il n'a pas d'enfant, et il a perdu tous ses frères, sœurs et neveux. Mais il est toujours « solide » !

Pierre Gagnol, toujours déclaré tailleur de pierre, approche les 60 ans. Et voici qu'il se remarie le 7 février 1804, avec une Anne Ratinet, 36 ans, née à Sermur, fille de Jean et de Michelle Simonet. L'union de deux solitaires ? Sont témoins : François Duteil propriétaire à Mautes, 40 ans, François Bouchet propriétaire à Seauve, 29 ans, Claude Raillard scieur de long à Mautes, 50 ans, et Jean Ratinet laboureur à Montcorps de Lupersat, 36 ans. Mais cette union sera très-très brève, cette fois ! puisqu'Anne Ratinet meurt deux mois après, le 2 avril 1804 ; l'acte de décès est établi sur déclaration de Louis Malterre, voisin, et du même Claude Raillard, scieur de long.

Voici Pierre Gagnol, à peine 60 ans, veuf pour la deuxième fois, au moment où la France passe du Consulat à l'Empire en mai 1804.

Un fils et un troisième mariage

Mais la société de ce temps obéit à d'autres logiques que la nôtre. Le 5 juillet 1806, Marie-Anne Malterre, femme de Claude Raillard, s'en vient déclarer en mairie que Gervaise Faucher, journalière demeurant au bourg, a accouché dans la maison de son mari Claude Raillard d'un enfant de sexe masculin auquel est donné pour nom et prénom : Faucher Claude. L'acte signé Rouchon est établi en présence de Claude Paris, 60 ans laboureur, et de Louis Malterre, 48 ans journalier. Sur la naissance de Claude Faucher, enfant illégitime, on notera qu'elle est déclarée par l'ex belle-sœur de Pierre Gagnol – puisque Marie-Anne Malterre était la sœur d'Anne la première épouse de Pierre et la veuve de Léonnet Gagnol frère de Pierre. L'autre témoin, Claude Paris, est un maçon ami de Pierre Gagnol. La suite de l'histoire justifie ces observations quant à une probable proximité entre Pierre Gagnol et Gervaise Faucher !

En effet, deux ans plus tard le 1er septembre 1808 à 8 heures du matin, devant Delaporte maire de Mautes, Pierre Gagnol, 63 ans, tailleur de pierre, épouse, en troisièmes noces, Gervaise Faucher, née le 25 août 1769, fille des défunts Marien Faucher et Antoinette Montpeyrou, du Rullier de Mérinchal. Les témoins sont trois voisins et amis des époux : Alexandre Paris 35 ans, Jean Paris 31 ans et Pierre Chaput 28 ans. Assiste aussi au mariage Jean-Baptiste Montagne, sabotier 44 ans, ami et voisin. Gervaise Faucher est issue d'une famille de Mérinchal ; son grand-père Faucher était maître-maçon, et son grand-père Montpeyroux était charpentier. En 1806, elle avait 39 ans et demeurait au bourg de Mautes depuis huit ans. L'acte de mariage précise que les époux reconnaissent comme leur fils l'enfant Claude Faucher né le 5 juillet 1806.

À plus de 63 ans Pierre Gagnol entame donc une troisième vie dans sa commune de Mautes, qui compte maintenant 1151 habitants. Il a enfin un fils et va le voir grandir, car il est toujours « solide » !

Une petite maison et un lopin de terre

À la fin de sa vie, Pierre Gagnol est déclaré journalier ; il travaille quand on veut bien encore l'employer. Mais avec l'âge il devient difficile de tailler les pierres. Heureusement il a une maison et un peu de terre. Les tables de l'Enregistrement du bureau de Bellegarde indiquent qu'en 1808 Pierre Gagnol achète à Alexandre Paris, cultivateur à Mautes,

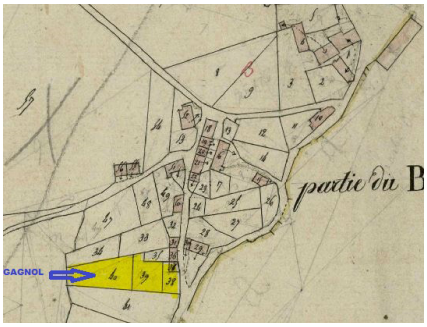

Extrait du Cadastre 1824 de Mautes.

« une maison, une chènevière, etc. » dont le prix est estimé 900 francs. L'acte est passé chez Lenoble, notaire à Mautes. Le cadastre et l'état de sections de 1824 établissent précisément sa propriété :

Section D – parcelles :
- 37 : Maison sur sol de 54 ca, de classe 6 ;
- 38 : Jardin de 1 are 86 ca ;
- 39 : Chènevière de 4 ares 40 ca ;
- 40 : Terre de 7 ares 50 ca.

L'ensemble, maison, jardin, chènevière et terre, est d'un seul tenant pour un total de 12 ares et 30 ca. Il se localise dans le haut du bourg sur la place auquel aboutit le chemin des Quatre fourneaux ; la maison de Pierre Gagnol se situe là où se trouve en 2020 un garage, et sa terre longe le mur actuel de la mairie-école. Pauvre terre qui permettait sans doute d'assurer le minimum alimentaire mais n'était pas facile à travailler car en forte pente en rebord de La Chabanne.

La petite maison, classée en catégorie 6, ne possède donc qu'une seule ouverture : une porte. C'est le lot commun de la quasi-totalité des maisons du voisinage : celles contiguës de Louis Malterre tailleur d'habits et de Gilbert Dumontaud maçon, celles de Louis Renard cardeur, Antoine Brousse maçon, Jacques Pigot, et Jacques Dumontaud maçon sont dans le même cas. Dans le quartier, Jean Paris adjoint au maire a un peu plus d'aisance avec une maison à deux ouvertures de classe 5 et une grande étable. Le mieux loti est Louis Malterre, l'aubergiste et buraliste, qui possède deux maisons dont une – qui correspond au futur presbytère –

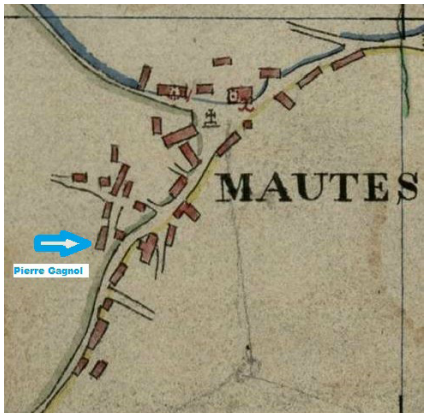

Extrait du Cadastre 1824 de Mautes.

est de classe 4 avec trois ouvertures. Pierre Gagnol termine ainsi sa vie dans un quartier du bourg majoritairement occupé par des maçons qui, sur plusieurs générations, ont migré sans s'enrichir.

Les maçons du voisinage

Pierre Gagnol, maçon et tailleur de pierre, fils de maçon, aura vécu toute sa vie avec les maçons de Mautes, dont il a pu partager les rêves, les aventures, les misères, les malheurs, les retours, les abandons… Les conversations vont de soi avec les voisins et tout spécialement la famille Paris avec laquelle les liens sont anciens et continus comme le montrent les actes de mariage. Claude Paris, fils d'un meunier de Brousse, s'était installé à Mautes après son mariage, le deuxième, avec Anne Bertrand en 1768. Devenu veuf il épouse, en troisièmes noces, Anne Huguet ; Pierre Gagnol lui sert de témoin comme il le fera pour Jean, fils de Claude, en 1797. En retour, Jean Paris et son demi-frère Alexandre sont les témoins de Pierre Gagnol lors de son mariage en 1808 avec Gervaise Faucher.

Claude Paris est déclaré laboureur et n'a peut-être jamais migré comme maçon, par contre il est certain que ses fils sont partis : pendant les années 1811-1813, Alexandre Paris, fils de Claude et d'Anne Bertrand, part à l'Ile d'Aix (17) avec 23 autres maçons de Mautes. Cette migration est liée à la construction, commencée en 1808, des

forts décidée par Napoléon Ier : fort Liédot et fort Boyard. Plus tard les fils et petits-fils de Claude Paris, le contemporain de Pierre Gagnol, migrent, pour les uns à Épinac (71) en Bourgogne, et les autres à Écully près de Lyon, et s'y installent de manière définitive dans la première moitié du XIXe siècle. En deux générations ils rompent avec Mautes. En 1865, Jean Édouard Paris, arrière-petit-fils de Claude, entrepreneur à Épinac (71) vend sa propriété du bourg de Mautes, une maison avec deux jardins et une terre, à Pardoux-Félix Gagnol, petit-fils de Pierre Gagnol.

En 1815 alors que s'achève l'aventure napoléonienne qui a tué quatre hommes de Mautes : Michel Brette, Alexandre Fournet, Michel Petit et Pierre Peyroux, Pierre Gagnol raconte ses voyages à son fils Claude qui va devenir maçon à son tour ; Claude Gagnol-Faucher part sans doute entre 12 et 15 ans, peut-être avec les Paris à Épinac ou Écully, mais je ne connais pas ses destinations. Par référence à d'autres Mautois de sa génération plusieurs hypothèses peuvent être émises. Claude a-t-il suivi à Rive-de-Gier (42) Jean Aimard né vers 1800 qui s'y marie en 1829, ou Marien Bourderie né en 1804 qui y meurt en 1829 ? On sait, à partir des registres d'état-civil 1793-1895 de Rive-de-Gier que 75 % des migrants creusois y sont venus des cantons d'Auzances, Bellegarde et Crocq, et plus spécialement de six communes : Dontreix, Sermur, Le Compas, Lupersat, Mérinchal et Mautes. Claude a-t-il rejoint Saint-Étienne (42), autre ville minière et industrielle vers laquelle treize passeports de mautois avaient été établis en 1811-1813 ? Est-il parti à Lyon avec Pierre Dumont, du village du Theil, qui va y devenir un important entrepreneur ? A-t-il côtoyé Jean Fournet, né en 1808, qui y connaîtra la misère ?

Tous ces hommes qui partent, Pierre Gagnol les connaît ; il les a vus naître et grandir auprès de leurs pères et grands-pères qui étaient ses compagnons avant la Révolution. Certains ne reviennent pas à Mautes, dont la population continue cependant à croître pour atteindre 1 318 habitants en 1831. Pierre, toujours solide, est en quelque sorte devenu la mémoire du village !

Jean Fournet maçon, né le 10/01/1808 à Mautes, fils de Jean et Gilberte Pellechon, veuf de Marie Manubie, entre à la prison Saint-Paul le 07/06/1878 pour vagabondage et mendicité ; il en ressort le 22 juin. Les archives donnent sa description : mesure 1 m 63 – nez moyen, bouche moyenne, cheveux grisonnants, menton rond, sourcils grisonnants, visage ovale, front découvert, teint coloré, yeux bleus, barbe grise. Il portait chapeau noir, gilet et pantalon gris foncé, blouse bleu, chemise blanche, sabots.

Un grand-père sous la Restauration

Les années passent. La Restauration succède à l'Empire en 1815. Louis XVIII devient Roi et Charles X lui succède en septembre 1824. Et Pierre Gagnol est toujours là !

En février 1826, il a 80 ans. Il assiste au mariage de son fils, Claude, maçon à son tour, avec Marie Gaillard née le 25 novembre 1800 au Croizet-Maillary de Mainsat, fille de Jean, maçon et laboureur, et de Marie Balet. Cette alliance peut résulter de liens tissés entre maçons migrants vers Lyon, mais tient aussi au fait que les parents Gaillard avaient été métayers à Mautes en 1811 avant d'aller au domaine de la Porte à Brousse. Grâce sans doute aux économies constituées pendant quelques années de migration, Claude et Marie achètent, en 1828, une maison dans le bourg même de Mautes, quartier de Chez Jouhanet – route de Mérinchal – pour une somme de 400 francs payable en quatre termes égaux.

Pierre Gagnol perd sa troisième épouse, Gervaise Faucher, le 4 juillet 1827, mais il se réjouit quand lui naît le 17 septembre 1829 un petit-fils prénommé Pardoux-Félix. Il ne connaîtra pas François, le second, né en 1833 et n'aura pas le chagrin de voir son fils

Claude mourir le 26 mars 1836 dès l'âge de 30 ans.

1830, la Restauration prend fin et Louis-Philippe remplace Charles X. C'est le cinquième roi que connait Pierre Gagnol, mais il aura peu le temps de se faire une opinion sur le roi des Français. Il ne saura sans doute pas que la loi du 21 mars 1831 rend électifs les conseils municipaux. Certes, il s'agit d'un scrutin dont les électeurs ne représentent qu'une partie de la population masculine, mais c'est un pas vers la démocratie dont Pierre Gagnol avait sans doute rêvé quand vers 1790 il avait été élu officier de la Garde Nationale.

Pierre Gagnol décède le 10 novembre 1831 à deux heures du matin à Mautes, âgé d'environ 85 ans. L'acte est établi par le maire, Jacques Delaporte, sur déclaration de Marien Lagondeix 60 ans et Léonard Paris 24 ans, tous deux cultivateurs au bourg de Mautes.

Sa vie fut longue, très longue et s'acheva dans la pauvreté. Il n'y avait pas de retraite, et plus les années défilaient, plus les quelques économies des années de travail fondaient. Un tailleur de pierre n'était pas riche et, dans son grand âge, n'avait plus les capacités de gagner sa vie. Alors que Pierre Gagnol faisait partie en 1790 des « citoyens actifs » payant des impôts, il meurt sans rien et la table des successions le qualifie d'indigent.

Triste fin au terme de 85 ans de labeur. La vie des maçons de la Creuse était dure, très dure, et se déroulait plus souvent dans la pauvreté, voire la misère, que dans la richesse. Pour quelques entrepreneurs qui réussissaient à s'élever au-dessus du lot, 99 % des maçons de la Creuse étaient de simples et pauvres travailleurs.

Dominique Lecointre-Montagne

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

• Archives privées de la famille Gagnol ;

• Archives de la Creuse en ligne :
- Registres paroissiaux et d'état-civil ;
- Cadastre napoléonien ;
- État de sections napoléonien de Mautes ;
- PV et expéditions des ventes de biens de 1re origine, canton de Bellegarde ;
- Tables de l'Enregistrement, bureau de Bellegarde.

• Bases de données du Cghml ;

• Sur la Révolution en Creuse :
- René Chatreix, *Histoire de la Creuse*, Presses du Massif Central, 1955 ;
- Louis Pérouas, *La Révolution vécue en Limousin*, Treignac, Éd. Les Monédières, 1988.

• Sur les Maçons de la Creuse et Mautes :
- Données de la base : www.migrants-limousin.fr ;
- Jean Martin, *À la recherche du Solitaire*, Association Les Maçons de la Creuse, 2009 ;
- *Les maçons creusois dans le Lyonnais*, ouvrage collectif du S.G.Lyonnais-Beaujolais ;
- Jean-Luc de Ochandiano, *Les migrants de la maçonnerie à Lyon 1830-1849*, Association Les Maçons de la Creuse, 2016.

1870, un conflit entre deux mondes

Alain Pérel

L'auteur : Alain Pérel est ingénieur, en retraite depuis 2019. Tous ses ancêtres maternels habitaient le Plateau de Millevaches. Il s'intéresse notamment aux conflits dans l'histoire de France et aux parcours militaires associés de ses ancêtres et collatéraux. Il est administrateur du Cghml et coordonne la publication de *D'onte ses*.

Résumé : La guerre de 1870 clôt tragiquement le Second Empire. On s'attache ici à mettre en évidence la coexistence de ses caractères archaïques, hérités du Premier Empire, voire plus lointains, et modernes, précurseurs de la Première Guerre mondiale. Cette coexistence vaut pour les causes du conflit, les forces et faiblesses des belligérants, le déroulement des opérations, le rapport des forces entre grandes puissances après la défaite. L'époque du Second Empire est étonnamment proche de nous, nous avons presque tous connu quelques uns de ses contemporains.

LE SECOND EMPIRE (1852-1870) : UN MONDE ENCORE SI PROCHE

L'Histoire s'est étonnamment répétée après la chute de Louis-Philippe en 1848, mais le jeu politique est fortement teinté de modernisme : la IIe République a été proclamée en février ; les premières élections législatives au suffrage universel (masculin) se déroulent les 23 et 24 avril 1848. Puis surgit Louis-Napoléon Bonaparte, élu les 10 et 11 décembre président de la République avec 75 % des voix dans les mêmes conditions démocratiques. Le Prince-Président, dont les pouvoirs sont cependant limités par l'Assemblée, et en principe non rééligible à l'élection suivante, opère un coup d'état le 2 décembre 1851. Un Second Empire rôde, nombreux le réclament ; il est acquis le 2 décembre 1852, date anniversaire de la victoire d'Austerlitz en 1805.

Le souvenir du Premier Empire est en effet omniprésent. Tout rappelle le grand Empereur. Une cour entoure Napoléon III comme du temps de son oncle. Morny, son demi-frère et homme fort du régime, est le petit-fils naturel de Talleyrand par son père et de l'impératrice Joséphine de Beauharnais par sa mère. L'ex-roi de Westphalie Jérôme, jeune frère de Napoléon Ier, est le doyen de la dynastie Bonaparte. 400 000 vétérans des guerres de la Révolution et du Premier Empire, encore vivants, se voient attribuer en 1857 la médaille commémorative de Sainte-Hélène. Pourtant, le monde est en train de changer. On n'insistera pas ici sur la première

révolution industrielle, sur le lancement d'un programme ferroviaire ambitieux, ni sur les travaux du baron Haussmann qui donne son nouveau visage à Paris. Constatons simplement que l'apparition de la photographie dans les années 1840 documente très abondamment la guerre de Crimée, la guerre de Sécession aux États-Unis et la guerre franco-prussienne de 1870. Nous avons des *portraits* de Napoléon Ier, nous disposons de *photographies* de Napoléon III. À la vision des photos de l'époque, l'impression est saisissante et laisse libre cours à notre imagination. Ce monde en train de changer, nous pouvons presque le toucher du doigt. Clemenceau, Foch, Joffre, Pétain ont connu le Second Empire. L'impératrice Eugénie ne meurt qu'en 1920 à l'âge de 94 ans, et les derniers vétérans de 1870 disparaissent centenaires au début des années 1950. Beaucoup d'entre nous avons des arrière-grands-parents nés sous le Second Empire. Nous ou nos parents, avons pu connaître tout enfant une arrière-grand-mère contemporaine de Napoléon III. Des anecdotes familiales de l'époque sont arrivées jusqu'à nous. Mon grand-père, quand il réprimandait ses petits-enfants, les traitait de *Badinguet* vers 1970[1].

1 *Badinguet* était le surnom péjoratif de Napoléon III dès son règne.



L'Empereur Napoléon III. Photo <herodote.net>

La guerre de 1870, par ses causes, son déroulement et ses aboutissants, constitue lui aussi un conflit charnière entre deux mondes. Pour ces raisons aussi, la guerre de 1870, qui met fin au Second Empire, méritait d'être commémorée dans *D'Onte Ses*.

LES CAUSES DE 1870

La carte de l'Europe avait été profondément remodelée en 1815 par Waterloo et le démembrement de l'empire napoléonien, et la France été ramenée peu ou prou à ses frontières de 1792. Le royaume de Prusse, le vainqueur de Waterloo avec l'Angleterre, en est l'un des principaux bénéficiaires. Non seulement il recouvre les territoires qui lui avaient été arrachés dans l'est de l'Allemagne par Napoléon Ier, mais encore il prend possession de la Rhénanie et devient un pays frontalier de la France. Il n'est pas encore d'un seul tenant, mais l'examen de la carte montre qu'il constitue bien la colonne vertébrale de l'ensemble allemand. Le royaume de Prusse, modeste principauté au XVIIe siècle, régie par la dynastie des Hohenzollern, est montée en puissance au XVIIIe et a constitué un des acteurs majeurs sur la scène européenne lors des conflits sous le règne de Louis XV. Il s'agit d'un état homogène, entièrement germanique et qui s'est engagé dans la domination des principautés allemandes. À ce titre, il est le rival du vieil empire autrichien des Habsbourg. Celui-ci est en perte de vitesse, notamment pénalisé par son hétérogénéité et sa triple composante géographique germanique, slave et italophone.

En 1870, le roi Guillaume de Prusse (1797-1888) est un vieux monarque. Adolescent, il a participé aux guerres contre Napoléon en 1814 et 1815. Depuis 1862, le roi a confié le gouvernement au chancelier Bismarck. Celui-ci, plus encore que son souverain, aspire à réaliser l'unité allemande aux dépens d'une Autriche qui se pose en tutrice séculaire des principautés allemandes. Il provoque sciemment une guerre austro-

prussienne : elle se règle en quelques semaines, en 1866, par l'écrasement de l'armée autrichienne à la bataille de Sadowa. La Prusse met fin ainsi aux prétentions de son rival.

L'Europe des nationalités est en marche. En 1860, l'Italie a réalisé son unité avec le concours essentiel de Napoléon III. Une création opérée par le roi du Piémont au détriment de l'empire d'Autriche, qui contrôlait jusque là le nord de la péninsule. Napoléon avait agi avec ses convictions d'ancien *carbonaro*, mais il a aussi finalement renoué avec le vieux conflit historique entre les maisons de France et d'Autriche sous l'Ancien régime. Une fois encore, ce sont des batailles victorieuses mais sanglantes, ici celles de Magenta et Solférino, qui décident du sort de ce conflit en 1859. C'est avec ces souvenirs dans la tête, à quoi il faut ajouter la défaite de Sedan, que les hommes de 1914 partiront à la guerre, convaincus qu'une « grande bataille » décisive trancherait le débat. Mais la « bataille » durera quatre ans.

Sur le plan international, Napoléon III a poursuivi la politique d'entente cordiale avec l'Angleterre amorcée sous Louis-Philippe. Pour la première fois depuis des siècles, les troupes françaises et britanniques combattent côte à côte contre la Russie pendant la guerre de Crimée en 1854-1855. L'alliance va perdurer en dépit de différents coloniaux illustrés par la crise de Fachoda en 1898, et produira son plein effet pendant la Grande Guerre. Voilà pour l'aspect moderne de sa politique.

D'un autre côté, Napoléon III n'a sans doute pas perçu l'importance de la menace prussienne, et outre le conflit avec l'Autriche, s'est laissé entraîner dans le rêve d'un empire latin au Mexique en contrepoint de la montée en puissance des États-Unis anglo-saxons. Il consent à appuyer par les armes le trône impérial mexicain offert au propre frère de l'Empereur d'Autriche. L'affaire se solde, cette fois, par un fiasco complet, coûteux et humiliant.

L'ÉTINCELLE

Le déclenchement de la guerre de 1870 a toutes les caractéristiques des conflits entre dynasties lors de guerres de succession d'Ancien Régime. Le trône d'Espagne devenu vacant, l'homme fort du régime, le général Prim, propose le 21 juin 1870 la candidature d'un prince Hohenzollern, cousin du roi de Prusse. Levée de boucliers chez nous : la menace d'un encerclement de la France par une puissance germanique et l'Espagne réapparaît, hantise de nos souverains de François Ier à Louis XIV. La Prusse renonce rapidement à cette prétention, sur décision du roi Guillaume qui ne veut pas la guerre. Mais l'opinion publique française est chauffée à blanc par la presse, très active depuis la libéralisation du régime en 1860. La diplomatie française se fait agressive et exige des renoncements formels et définitifs de nature à faire perdre la face à la Prusse. Le chancelier Bismarck, lui, veut la guerre. Il saura habilement tronquer une dépêche télégraphique – la fameuse dépêche d'Ems, témoignage de la modernité nouvelle des moyens de communication – pour constituer un *casus belli* pour l'opinion publique française. Poussé par son entourage, soucieux de ressouder les Français autour de l'Empereur, Napoléon III se décide à déclarer la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870. La Prusse mobilise aussitôt autour d'elle, au nom de la défense de la patrie allemande, les rois et les princes qui se partagent alors le territoire de l'ancien Empire Romain Germanique. On rejoue ici 1814-1815.

LES FORCES EN PRÉSENCE ET LE DÉSASTRE

Le chancelier Bismarck joue gros, mais il a confiance. L'armée prussienne a fait ses preuves et vient de mener à bien des grandes manœuvres « pour de vrai » contre l'Autriche. La Prusse a opté pour un service militaire actif « court », de trois ans, mais universel et suivi d'une période

dans la réserve ou *Landwehr*. La France en est restée à un régime de conscription par tirage au sort. Les chanceux et ceux qui ont les moyens de racheter leur exemption échappent au service militaire, les autres doivent accomplir un service militaire long de sept ans. La Prusse et ses alliés vont ainsi aligner 800 000 hommes contre 300 000 pour la France au tout début du conflit ; ces chiffres passeront à respectivement 1 200 000 et 900 000 soldats mobilisés au total. L'importance de ces mobilisations préfigure les millions d'hommes engagés dans chaque camp en 1914.

La révolution industrielle est en marche en Europe, mais l'Angleterre et la Prusse ont pris de l'avance sur la France. Le réseau ferré allemand est plus développé que le nôtre, grâce à une union douanière constituée en 1834 : le Zollverein.

La mobilisation prussienne, l'acheminement des troupes et du matériel aux frontières vont en bénéficier à notre détriment. L'état-major allemand sait aussi utiliser à fond le chemin de fer comme outil stratégique. Pas l'état-major français…

L'INFANTERIE

Depuis peu, on utilise des fusils se chargeant par la culasse ; ce nouveau mécanisme permet une station couchée du tireur, pour le chargement du fusil, la visée et le tir. Du coup, les techniques de combat ont évolué : finies les formations des compagnies en carré du temps du Premier Empire, marchant au pas et resserrant les rangs quand un boulet atteint le groupe, la première ligne tirant genou à terre pendant que les suivantes rechargent le fusil. Désormais, le positionnement des unités se fait en souplesse et de façon adaptée au terrain. Nous ne sommes probablement pas très loin des types de combat qui ont eu lieu dans les premiers mois de guerre en 1914 (à l'exception des mitrailleuses qui sont encore balbutiantes en 1870). Le *Chassepot modèle 1866* équipe le fantassin français. Il est meilleur que le *Dreyse* allemand, par le pouvoir perforant de ses munitions et sa portée de tir, mais il présente l'inconvénient de s'encrasser facilement ; malheureusement et surtout, la logistique française ne sera pas à la hauteur pour approvisionner les unités en munitions, en temps et en quantités suffisants.



Fusil Chassepot modèle 1866.

Le **fusil Chassepot** est maniable : poids 4 kg ; 4,7 kg avec le sabre-baïonnette ; longueur 1,3 m ; 1,9 m avec le sabre-baïonnette ; chargement d'une seule cartouche à la fois ; portée pratique 200 m ; portée maximale 1 700 m ; cadence de tir théorique 7 à 14 coups par minute.

Les tenues militaires des fantassins sont plus sobres que sous le 1er Empire et en voie de standardisation : côté français, tunique bleue, pantalon garance, képi garance à bandeau bleu. Pour les Prussiens, l'uniforme *feldgrau*, la casquette plate sans visière et le casque en cuir à pointe ont fait leur apparition. Les combattants de 1870 ressemblent finalement assez à leurs petits-fils de 1914 et 1915.

L'ARTILLERIE : L'AVANCE ALLEMANDE

Les canons prussiens en acier, fabriqués par la firme Krupp à Essen, se chargent par la culasse, surclassent nos canons en bronze qui se chargent encore par la bouche comme sous le Premier Empire ! Le pouvoir percutant de leurs munitions est supérieur à celui des obus fusants français et ils sont d'une portée

supérieure. Un général français disait avec optimisme avant le déclenchement des hostilités : « *Eh bien, nous tirerons de plus près* » ; il est vrai que le Maréchal Le Bœuf, ministre de la Guerre, déclarait aussi le 15 juillet 1870 à la Chambre des Députés :

Nous sommes prêts et archi-prêts, la guerre dût-elle durer deux ans, il ne manquerait pas un bouton de guêtre à nos soldats,

ce « bouton de guêtre » passé en proverbe.



Batterie française en 1870.

L'armée prussienne est, enfin, aussi dotée d'une artillerie lourde d'accompagnement, contrairement à la nôtre. La supériorité de l'artillerie allemande sur son homologue française se retrouvera au début de la Première Guerre mondiale.

LA CAVALERIE

Cette arme a perdu son rôle d'antan : le pouvoir de perforation des lignes ennemies est désormais essentiellement aux mains des artilleurs. Les deux camps conservent néanmoins une belle cavalerie : citons notamment les *uhlans* (lanciers) prussiens et les cuirassiers français, qui se distingueront lors de leur charge glorieuse mais inutile à Reichshoffen, en Alsace, le 6 août 1870. L'« effet de choc » n'a rien pu, cette fois, contre les premières mitrailleuses. Mais la cavalerie continue de jouer son rôle d'éclaireurs et les *uhlans* seront encore en 1914 la hantise des Français. Certains d'entre eux parviendront en août 1914, à 30 km au nord de Paris.

LA STRATÉGIE ET LE COMMANDEMENT

Tel Louis XIV ou Napoléon Ier, l'Empereur, même miné par la maladie, marche à la tête de ses troupes. Il ne dispose malheureusement pas d'un corps de stratèges pour l'épauler. Pas de plan de manœuvres, pas d'organisation cohérente, des maréchaux



Charge des cuirassiers français à Reichshoffen. Aimé Morot, château de Versailles.

individualistes, vivant sur leurs souvenirs de la guerre avec l'Autriche en 1859 et souvent piètres chefs de guerre eux-mêmes. En face, un état-major compétent et éprouvé s'est construit autour du maréchal von Moltke. La tradition militaire prussienne et le sens de l'organisation allemand feront le reste.

LE DÉNOUEMENT

Supériorité numérique, meilleure artillerie, qualité du commandement, les victoires prussiennes ne tardent pas : Froeschwiller, Saint-Privat, Gravelotte (*il pleut comme à Gravelotte*) ; Napoléon III enfermé dans Sedan avec 100 000 hommes capitule le 2 septembre ; le maréchal Bazaine, qui s'est laissé enfermer dans Metz, fait de même le 28 octobre avec 180 000 soldats.



Siège de Metz côté français, dragons de l'Impératrice. Photo collection *Le Républicain Lorrain*, colorisée par Alain Pérel avec le procédé colourise.sg



Siège de Strasbourg par les Prussiens. Photo Kuriocity Strasbourg, colorisée par Alain Pérel avec le procédé colourise.sg

Sedan provoque la chute immédiate de l'Empire. La République, proclamée le 4 septembre, tente courageusement de poursuivre la guerre et de contrer le raz-de-marée allemand, qui submerge le pays jusqu'à passer la Loire ! Des armées françaises formées de bataillons de « mobiles » mal encadrés résistent sur la Loire, en Bourgogne, dans le Nord, et autour de Paris assiégé sans ravitaillement possible. En fin de compte, des négociations sont engagées fin janvier 1871 et deux armistices sont signés les 28 janvier et 15 février.

Les troupes françaises et leurs officiers se sont pourtant battus avec acharnement. Notre fameux 71e mobiles de la Haute-Vienne a participé à ces combats. Le colonel Denfert-Rochereau résiste à Belfort pendant trois mois et demi à 1 contre 3 et ne rend la place que le 18 février 1871, sur l'ordre exprès du gouvernement de la Défense Nationale. Le verrou de Belfort restera français. D'autres se jettent en Suisse pour éviter d'être faits prisonniers. Les soldats ont bien compris que la défaite était en partie due à l'incompétence, à la suffisance voire à la trahison des plus hauts dignitaires du commandement : Bazaine a en effet capitulé par calcul politique, espérant restaurer l'Empire déchu. Il n'a pas hésité à négocier avec l'ennemi pour tenter de retourner son armée de Metz contre la jeune République.

Les pertes, sont couramment estimées à 140 000 morts côté français pour 50 000 pour les Allemands. 400 000 français sont prisonniers en Allemagne. Ces chiffres, en seulement six mois de conflit, montrent la nouvelle puissance de feu et commencent à évoquer les pertes françaises des deux conflits mondiaux du XXe siècle. Pour la seconde fois en Europe, la Croix-Rouge secourt les blessés.

SES CONSÉQUENCES

Elles sont terribles : l'Empire allemand est proclamé le 18 janvier 1871, dans la galerie des Glaces du château de Versailles, suprême humiliation. L'Alsace et la Moselle sont perdues. Le quart nord-est de la France est occupé jusqu'en 1873, en garantie de



Formation de l'Allemagne en 1871 à partir de la Prusse de 1815. Carte < histoire-web-fr >

l'indemnité de 5 milliards de francs exigée par l'Allemagne au traité de Francfort.

Le nouvel Empire est désormais la puissance dominante en Europe continentale. C'est une IIIe République qui va s'atteler au rétablissement du pays en instaurant le service militaire obligatoire, tout autant que l'école. Vaincue, la IIIe République de Jules Ferry se tournera vers l'aventure coloniale, mais la « Revanche » demeurera avec la perte des « provinces perdues » l'une des obsessions de la vie politique française jusqu'en 1914. Désormais l'Allemand est perçu comme l'ennemi irréductible de notre *Poilu* de 1914 : le *Prusco* (terme argotique de l'époque signifiant le Prussien) va bientôt laisser la place à *l'Alboche* (pour l'Allemand, comme nous disions cinoche pour cinéma), qui va se transformer par aphérèse en *Boche*. Plus sérieusement, le nouvel Empire allemand qui bénéficie d'une natalité « galopante », va bientôt se trouver des ambitions coloniales et maritimes. La Grande-Bretagne et la France feront cause commune en 1914, en partie en héritage du Second Empire et de la guerre de 1870.

Mais, cette République, proclamée le 4 septembre au lendemain de Sedan en 1870, finira également à Sedan en 1940, quand les Panzers y feront leur percée historique, par une tragique ironie de l'Histoire.

Alain Pérel

De la guerre à la terre : le parcours du comte de Couronnel et du 71e mobile

Philippe Grandcoing

L'auteur : Philippe Grandcoing, docteur en histoire contemporaine et professeur agrégé d'histoire, enseigne en classes préparatoires littéraires au lycée Gay-Lussac à Limoges. Il a publié de nombreux ouvrages historiques sur la région.

Résumé : La guerre de 1870 ne constitue pas un temps fort de la mémoire collective locale. Toutefois, l'expérience combattante partagée par les hommes du 71e mobile et les changements politiques dont elle a été à l'origine furent alors des évènements essentiels pour ceux qui les vécurent. Le parcours du comte de Couronnel, aristocrate richement possessionné à Magnac-Laval, en témoigne. La défaite est pour lui le point de départ d'une nouvelle vie, consacrée autant à sa « petite patrie » de la Basse-Marche qu'à son pays amputé de l'Alsace-Lorraine.

ITINÉRAIRE D'UN JEUNE MONARCHISTE

La guerre de 1870 constitue une rupture majeure dans la vie du comte André de Couronnel. Né le 27 octobre 1836 à Paris, il est le fils du marquis Aimé Charles Raoul de Couronnel, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, et de Marguerite Pauline Emmanuelle de Montmorency-Laval. Par sa mère, il descend donc des ducs de Laval, branche de la famille de Montmorency dont les seigneuries d'Arnac et de Magnac avaient été érigées en duché par Louis XV. Récompensé pour sa fidélité à la branche aînée des Bourbon, l'arrière-grand-père d'André fut fait pair de France par Louis XVIII[1] et son grand-père fut un brillant diplomate sous la Restauration, représentant la France à Madrid, Rome, Vienne et Londres. Il fut même un éphémère ministre des affaires étrangères dans le cabinet Martignac en 1829[2].

Aussi bien par sa mère que par son père, André de Couronnel appartient donc à la vieille noblesse française mais aussi, sur le

1 Officier supérieur, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, il avait participé à la guerre d'Indépendance américaine. Ses engagements initiaux en faveur des idées des Lumières ne l'empêchèrent pas d'émigrer.

2 André de Couronnel publia en 1887 sous le titre *Un ambassadeur d'autrefois : le prince-duc de Laval-Montmorency* (Limoges, D. Gely) une biographie de son grand-père.

plan politique, à la famille légitimiste, fidèle à Charles X et à son petit-fils, le comte de Chambord. Troisième et dernier enfant du couple, André perd son père à l'âge de six ans. Son frère aîné, Adrien, restera célibataire et sa sœur, Emma, épousa en 1855 Georges de Pimodan, un saint-cyrien qui avait refusé de servir le roi Louis-Philippe et qui trouva la mort le 18 septembre 1860 à la bataille de Castelfidardo en défendant le pape Pie IX et les États pontificaux. En 1867, André épouse Marie Eugénie Louise de Béthune, membre d'une des plus anciennes et prestigieuses familles aristocratiques d'Artois. Par cette alliance, les Couronnel renforçaient leur enracinement dans la région, eux-mêmes étant depuis le XVe siècle possessionnés dans les environs d'Arras et prétendant descendre de la famille de Mailly[3]. En 1869, il entame une brève carrière de diplomate, avec une nomination comme secrétaire d'ambassade au grand-duché de Wurtemberg, avant que la guerre ne le rappelle en France.

LES DÉBUTS CHAOTIQUES DU 71e MOBILE

En août 1870, revenu en Haute-Vienne, il est nommé capitaine de la 3e compagnie de la garde nationale mobile, composée des recrues des cantons de Nantiat et Châteauponsac, au nombre de 300[4]. Dans tout le département, c'est tout un régiment, le 71e mobile, qui est ainsi levé. La situation catastrophique de l'armée impériale, battue en Alsace, obligeait d'avoir recours en extrême urgence à cette troupe prévue par la loi Niel de 1868. À l'époque, l'armée française repose sur un service long, d'une durée de cinq ans, prolongé de quatre années dans la réserve. Un tel dispositif dispensait d'appeler l'intégralité d'une classe d'âge. Un tirage au sort avait lieu lors du conseil de révision et seuls les « mauvais numéros » étaient enrôlés dans l'armée d'active. Comme il était possible d'acheter un remplaçant et que, souvent, au bout de cinq années de service, les hommes se rengageaient, l'armée française était quasiment une armée professionnelle. Or, en 1866, la défaite de l'Autriche-Hongrie face à la Prusse avait démontré la supériorité d'un service militaire universel permettant de disposer de réservistes nombreux et instruits. La loi Niel prévoyait donc de verser les « bons numéros » dans une garde nationale mobile qui serait affectée à la défense des côtes, des places fortes, des voies de chemin de fer, etc. Ainsi, l'intégralité de l'armée d'active pourrait entrer en campagne.

Mais lorsque la guerre éclate, les régiments de mobiles n'existent que sur le papier. L'idée d'un service militaire universel, même sous cette forme, était si impopulaire que le gouvernement avait renoncé à la mettre en application. C'est donc dans la plus grande improvisation qu'est organisé le 71e mobile. Préfet et sous-préfets sont en charge d'organiser la levée des hommes tandis que l'autorité militaire, en l'occurrence le général de Brémont d'Ars, commandant la 21e région militaire, désigne les officiers du futur régiment. Si certains, à l'instar du commandant Pinelli, sont d'anciens militaires de carrière, la plupart appartiennent au monde des élites, nobles ou bourgeoises[5]. Chaque chef de bataillon, le régiment en compte initialement deux, choisit ensuite sous-officiers et caporaux. Il y eut quelques incidents, notamment dans le sud du département, provoqués par l'impopularité de la conscription tout autant que par l'hostilité envers le régime impérial[6]. Mais le

3 Cette question de la filiation avec la famille de Mailly dont la noblesse remontait au 11e siècle fit l'objet d'une polémique (voir Comte de Couronnel, *Souvenirs d'une ancienne famille. La maison de Mailly-en-Artois, branche de Mailly-Couronnel*, Limoges, A. Herbin,1889).

4 Voir comte de Couronnel, *Souvenirs de la garde mobile de la Haute-Vienne*, Bellac, J. J. T. Clochard, 1887 et *La garde mobile de la Haute-Vienne*, Limoges, Imp. du Courrier du Centre, 1897).

5 Ainsi, sur les 82 officiers on compte 18 noms à particule (comptage effectué à partir de l'ouvrage de Charles Blanchaud, *Étapes du 71° Mobile. Impressions et souvenirs*, Limoges, Vve Ducourtieux, 1872).

6 Voir Alain Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle*, M. Rivière, 1975. Sur le

pire reste à venir. Les hommes manquent de chaussures, ils reçoivent une simple musette en guise de sac, les uniformes sont des plus rudimentaires, les soldats sont logés chez l'habitant. Quant aux armes, il s'agit de fusils se chargeant par la bouche, totalement obsolètes.



Garde national de 1870 équipé du vieux fusil d'Infanterie Modèle 1842.

Après une instruction des plus sommaires, les compagnies sont rassemblées à Bellac et à Limoges le 25 septembre et sont envoyées par le train à Nevers. Le régiment rentre alors en campagne. Durant les premières semaines, si l'on en croit le lieutenant-colonel Pinelli[7], la troupe est livrée à elle-même, se livrant à d'inutiles marches et contre-marches, avant d'être intégrée au 16e corps d'armée commandé par le général Chanzy. Le régiment est alors équipé à neuf, recevant havresacs, toiles de tente, ustensiles de cuisine et, surtout, chassepots, ces fusils se chargeant par la culasse, à cadence de tir rapide, d'une portée et d'une précision bien supérieure aux fusils prussiens. Il faut donc reprendre toute l'instruction et apprendre aux soldats le maniement de cette nouvelle arme. Durant dix jours, à Bourges, le régiment est réorganisé, un troisième bataillon est adjoint aux deux premiers, manœuvres et exercices sont quotidiens. Son colonel est alors fort satisfait, estimant qu'il dispose désormais d'un véritable outil militaire. Mais que de temps perdu ! Dans son rapport, il écrit :

Si, au lieu de nous lancer au hasard sur toutes routes du département du Loiret, on nous eût donné le temps de nous habiller, nous équiper, nous munir de tout ce dont nous avions besoin ; si on nous eût permis de nous instruire, nous discipliner, faire quelquefois des marches militaires nous exercer au tir à la cible, il est évident qu'on aurait pu tirer de la mobile des résultats bien plus satisfaisants que ceux obtenus de ces jeunes gens pleins de patriotisme, remplis de bonne volonté, mais marchant à l'aventure et manquant presque de tout[8].

Le moral de la troupe est alors au plus haut. Orléans a été libérée suite à la victoire de Coulmiers le 9 novembre et Léon Gambetta presse le commandement de marcher sur Paris. Le général d'Aurelle de Paladines déploie fin novembre l'armée de la Loire sur un front de 80 km et bouscule plusieurs régiments adverses avant d'être stoppé à Beaune-La-Rolande.

LA DÉFAITE

Le 2 décembre, la compagnie du marquis de Couronnel, tout comme le reste du régiment, reçoit le baptême du feu lors de la bataille de Loigny. Les Prussiens, ayant

contexte général se reporter à Stéphane Audoin-Rouzeau, 1870. ***La France dans la guerre***, A Colin, 1989. Pour un panorama général de la région lors de la guerre voir Pascal Plas, 1870-1871 : ***Les Limousins et la guerre***, Limoges, ODAC, 2003.

7 Voir Joseph-Marie Pinelli, ***Rapport adressé par le colonel du 71e régiment provisoire de la garde mobile de la Haute-Vienne au ministre de la guerre, sur les faits auxquels a pris part ce régiment pendant la campagne de 1870-71***, Limoges Ducourtieux, 1871.

8 Joseph-Marie Pinelli, op. cit., p. 27.



La bataille de Loigny, 2 décembre 1870. Charles Castellani, 1879. Musée de l'Armée, Paris.

reçu des renforts et connaissant désormais avec précision le dispositif français, sont passés à l'offensive. Le 16e corps de Chanzy reçoit la mission de marcher à l'ennemi et de le déborder sur la gauche. Le village de Lumeau devient très vite la clé de la bataille, les Prussiens faisant peser tous leurs efforts sur ce point, au centre du dispositif français. La 3e division du général Morandy, dont fait partie le 71e mobile, tente à plusieurs reprises de reprendre le village à l'adversaire. Mais sous le feu d'une artillerie bien supérieure en nombre et d'une infanterie solidement retranchée, les attaques échouent. En fin de journée la retraite générale est ordonnée. Elle s'effectue dans le plus grand désordre, sous la neige et en grande partie de nuit. Le 1er bataillon où se trouve le marquis de Couronnel perd le contact avec le reste du régiment qui se replie vers Blois puis Chambord. La défaite de Loigny met un terme aux espoirs de marcher sur Paris assiégé. Pire encore, la Loire est sur plusieurs points franchie par l'ennemi et le commandement est désorienté. Le 9 décembre, ce qui reste du 71e mobile est surpris dans le parc du château de Chambord par l'attaque des Hessois. Le colonel est blessé et capturé, une centaine d'hommes sont faits prisonniers et la quasi-totalité des bagages est perdue[9].

À la mi-décembre, le régiment est mis au repos et reconstitué à Limoges. L'heure est aux polémiques. Pour une partie de l'opinion publique, les soldats n'ont pas fait preuve de la bravoure escomptée et on les soupçonne de lâcheté. Cette accusation repose en partie sur une méconnaissance de la guerre moderne. Dans l'imaginaire collectif, les combats sont synonymes de charge héroïque à la baïonnette et de chevauchée sabre au clair. Sur le terrain, il s'agit surtout de tirs d'artillerie, de fusillades, de déploiements en tirailleurs et de lourdes pertes subies, immobiles, sous le feu de l'ennemi[10].

9 Faisant le bilan des pertes en décembre 1870, le colonel Pinelli décompte 55 morts au combat, 107 blessés décédés dans un hôpital, 96 blessés recueillis et surtout 383 disparus.

10 La guerre de 1870 est en effet le premier conflit moderne en Europe où la puissance de feu fait pleinement la différence. Un Limousin, le colonel Charles Ardant du Picq, mort à Metz le 18 août 1870, l'avait en partie théorisé en insistant sur l'importance

Les critiques portent aussi sur le commandement. Les officiers appartiennent au monde des notables, beaucoup sont catholiques et conservateurs et la gauche républicaine les soupçonne de ne pas se montrer d'ardents patriotes. À Limoges, comme ailleurs, commencent à se dessiner les deux camps politiques qui s'affronteront de façon tragique à Paris lors de la Commune : les partisans de la guerre jusqu'au bout, de la levée en masse et de la République renouant avec le volontarisme de l'an II d'une part, les partisans de la paix et d'un retour rapide à l'ordre et à la normalité d'autre part.

Le 31 décembre, le régiment repart pour le théâtre des opérations qui s'est déplacé vers l'ouest. Commandant la seconde armée de la Loire, Chanzy a regroupé ses forces autour du Mans. Mais il est vaincu les 11 et 12 janvier et contraint à une retraite qui tourne souvent à la débandade[11]. Le 71e mobile qui n'a pas été engagé, se replie en bon ordre aux confins de la Bretagne et de la Normandie. Le 29 janvier, un armistice de 21 jours est conclu, devant permettre d'élire une nouvelle assemblée, Bismarck souhaitant négocier avec un gouvernement démocratiquement choisi. Le 8 février, les soldats du 71e mobile votent dans l'église d'Andouillé (Mayenne). Leurs voix sont comptabilisées avec celles des autres électeurs de la Haute-Vienne. Les sept élus appartiennent tous au camp conservateur qui a fait campagne pour la paix[12]. Le 24 mars, le régime rentre à Limoges et est immédiatement dissout.

dans un tel contexte de la dimension psychologique du combat alors que les adversaires ne se voient pas mais subissent la pression d'un feu soutenu. Ses réflexions, publiées à titre posthume en 1880 sous le titre ***Études sur le combat***, ont largement été ignorées par l'état-major français qui préféra jusqu'en 1914 privilégier le choc et les attaques en masse.

11 Dans ses souvenirs, Charles Blanchaud la compare à la retraite de Russie, les uhlans allemands ayant remplacé les cosaques russes.

12 Il s'agit de : Saint-Marc-Girardin, Charreyron, Benoit du Buis, Teisserenc de Bort, Soury-Lavergne, Dulery de Peyramont et Mallevergne.

REVENIR SUR SES TERRES

Pour le comte de Couronnel, le retour à la vie civile est synonyme d'implantation durable en Haute-Vienne. Jusqu'en 1870, il ne s'était guère intéressé à ses propriétés limousines, quatorze domaines et une forêt de 130 hectares sur la commune de Magnac-Laval, le tout loué à différents fermiers[13]. Il s'agissait là d'une gestion exclusivement économique sans souci d'implantation résidentielle[14]. Le château avait été saisi et détruit lors de la Révolution, suite à l'émigration de son propriétaire. Il s'agissait aussi de faire disparaître un symbole en effaçant du paysage une demeure qui n'avait rien de féodal (elle avait été reconstruite quelques décennies plus tôt) mais qui appartenait à une famille aristocratique qui avait donné pour partie son nom à la ville[15]. Au début de l'année 1794, selon la société populaire de Magnac-la-Montagne, une foule enthousiaste participa à sa démolition[16].

Au-delà de sa participation à la campagne du 71e mobile, le contexte politique national joua

13 Cf. arch. dép. Haute-Vienne, 3 Q 254-7, registre des mutations par décès, bureau de Magnac-Laval, déclaration du 9 juin 1862. En se portant acquéreur en 1878 des biens de la famille des Barthon de Montbas sur la commune de Gajoubert (plus de 200 ha de terres) André de Couronnel consolide son implantation foncière dans la région.

14 La fille du comte reconnaissait d'ailleurs que jusqu'en 1870 son père n'avait « pas habité (la région) par suite de ses voyages », comtesse Marguerite de Couronnel, ***Notes intimes d'un gentilhomme recueilli par sa fille***, Bloud, 1909, p. 157.

15 En 1758, suite à la création du duché, la ville de Magnac était devenue Magnac-Laval.

16 ***Les braves républicains de cette commune impatients de voir disparaître les derniers monumens de l'aristocratie se sont portés en foule sur nôtre cy-devant château. Sur l'observation qu'on leur a faitte que la destruction de cette maison pourrait livrer à la dilapidation des meubles et effets qu'elle contient, on s'est restreint pour le moment à démolir les tours et les créneaux mais cet enthousiasme civique une fois assouvi sur cette partie pourra bien se porter de suite sur le reste de la maison.***(L 573, lettre de la Société Populaire de Magnac-la-Montagne, 23 ventôse an II).

un grand rôle dans sa décision de s'installer à Magnac-Laval. Lors de la Commune de Paris, son hôtel particulier fut pillé et faillit être incendié. En 1873, alors que s'éloignent définitivement les espoirs de retour sur le trône de la famille des Bourbon – le comte de Chambord ayant refusé de renoncer au drapeau blanc de ses aïeux – André de Couronnel quitte la diplomatie. Un an plus tard, débute le chantier de construction du château de la Ménagerie sous la direction de l'architecte Lambert. À l'instar d'autres grands propriétaires du département, on pense ici, entre autres, au marquis de Bagnac et à Albert Le Play, le comte de Couronnel pense que seul le retour à la terre des notables traditionnels permettra de contrebalancer l'influence des idéologies révolutionnaires et de restaurer une société traditionnelle, chrétienne et patriarcale[17]. Ainsi que l'explique sa fille, « un des premiers à cette époque, il comprit le rôle du gentilhomme à la campagne et l'influence qu'il pouvait exercer sur les populations, en vivant avec elles et en s'occupant d'améliorer leur sort [...]. Ses plus grandes propriétés se situaient dans le centre de la France. Le château qu'elles entouraient autrefois ayant été démoli au cours de la Révolution, le comte entreprit de le réédifier afin d'y habiter chaque année quelques mois »[18]. Fervent catholique, il « conduisait à l'autel » les filles de ses fermiers qui se mariaient et « il s'asseyait ensuite avec la famille au banquet de noces, après lequel il ouvrait le bal au bras de la nouvelle mariée »[19].

Toutefois, à la différence d'autres aristocrates, Le comte de Couronnel n'entend pas se contenter de renouer la chaîne des temps en exaltant un passé mythifié, comme le faisait alors le marquis de Bagnac. Le château de la Ménagerie est construit sur un site vierge, loin de l'emplacement de l'ancien château. Il porte le nom du domaine sur lequel il est implanté et ne fait nullement référence à la famille de Laval-Montmorency. L'emploi d'un vocabulaire architectural historicisant, ici le style néo-gothique, se limite à quelques éléments. Au contraire, les attributs de la monumentalité, du confort et de la modernité ont été multipliés : régularité du rythme des ouvertures, jeu de polychromie grâce au calcaire et à la brique, vaste escalier extérieur, grandes fenêtres,

17 Voir Philippe Grandcoing, ***Les Demeures de la distinction, Châteaux et châtelains au XIXe siècle en Haute-Vienne***, Limoges, PULIM, 2000. Dans les campagnes de l'Ouest le phénomène est bien plus important. Cf. Michel Denis, ***Les Royalistes de la Mayenne et le monde moderne, XIXe-XXe siècles***, Paris, C. Klincksieck, Publications de l'Université de Haute-Bretagne IV, 1977.

18 Comtesse Marguerite de Couronnel, op. cit., p. 246.

19 Ibid., p. 250.



Château dit de Couronnel à Magnac-Laval.
Iconothèque des AD de la Haute-Vienne. 46 Fi 5684

bow-windows, balcons, pièces en sous-sol à demi enterrées. En outre, aucun signe extérieur ne témoigne de l'identité des occupants ni de leurs opinions religieuses. Il n'y a ni armoiries ni chapelle et la flèche qui domine le château s'apparente plutôt à un lanternon ou à un beffroi. La Ménagerie est avant tout une résidence de notable parisien et non un lieu où se proclame l'appartenance à l'aristocratie.

FAIRE ŒUVRE UTILE

C'est également un nouveau rapport à l'environnement qu'entretient la demeure. Elle se dresse isolée à l'écart du monde rural, protégée par un vaste parc, alors que l'ancien château jouxtait le bourg. Une grille monumentale flanquée d'un pavillon de garde affirme l'altérité châtelaine, matérialise la coupure avec la société environnante. De même, les monumentaux bâtiments agricoles sont rejetés à distance respectable. Ceux-ci sont modernes et fonctionnels. Ils témoignent d'une volonté de promouvoir des pratiques agricoles plus productives. Il s'agit donc pour le comte de faire œuvre d'utilité publique en s'installant à Magnac-Laval et en refermant une parenthèse de près d'un siècle. En effet, au-delà de ses domaines, il déploya une intense activité charitable. Selon sa fille, « l'Hospice, le Dispensaire, l'Hôpital du canton, fondés par les libéralités de ses aïeux, attirèrent facilement ses sympathies et employèrent ses activités ».

Mais, à la différence de l'Ancien Régime, cette forme de patronage passe désormais par la voie électorale. Siégeant au Conseil Général de 1871 à 1904, il est à même de défendre les intérêts de son canton[20]. Mieux encore, en appuyant le projet d'installation de casernes à Magnac-Laval, il facilite la construction de la ligne de chemin de fer Le Dorat-Magnac, inaugurée en 1908. Quant au 138e régiment d'infanterie, d'abord installé dans les locaux de l'ancien collège, il est par la suite encaserné dans des bâtiments flambant neufs construits sur des terrains donnés par la famille de Couronnel, entre le bourg et la Ménagerie.

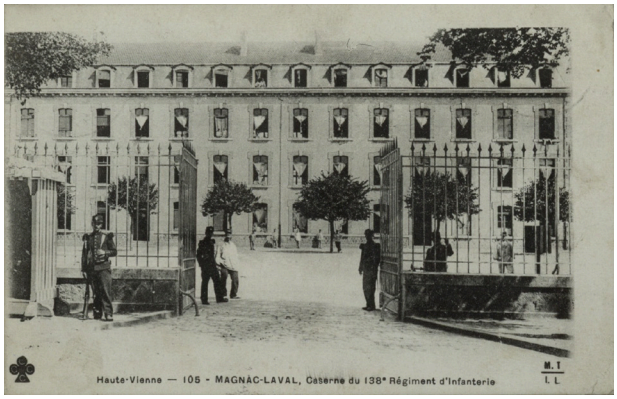

Caserne du 138e régiment d'infanterie à Magnac-Laval. Iconothèque des AD de la Haute-Vienne. 46 Fi 12884

Le lien entre le comte et les casernes illustre toute la complexité de son positionnement politique et des logiques de son enracinement local. Par certains aspects, il est clairement un réactionnaire, très hostile à la Révolution et entendant renouer avec la tradition nobiliaire. Ainsi, dans sa *Notice sur les châteaux de Magnac-Laval, il insiste sur le soutien apporté par sa famille au collège de la ville au 18e* siècle. Et il conclut son étude sur les conséquences de la disparition du château en 1794 : « la destruction du château avec la misère qui accompagna son abandon est un exemple de plus des désastres qu'entraîne toujours la discorde. Sans elle nous ne craignons pas d'affirmer que Magnac-Laval serait, à l'heure actuelle, la première ville de l'arrondissement de Bellac et peut-être la deuxième du département »[21]. De même, il ne veut voir dans la violence révolutionnaire que le produit des manœuvres de quelques individus sans lien avec la communauté locale. Le pillage du château serait donc à mettre au compte d'une « bande de vagabonds », alors que « la tradition rapporte que ce fut avec la

20 Il représente un rare exemple de longévité politique pour un élu conservateur dans ce département plutôt marqué à gauche (cf. *Eugène Chantaraud, Droites Nationales et Droites populaires en Haute-Vienne, 1880-1914*, maîtrise d'histoire, Université de Limoges, 1980).

21 Comte André de Couronnel, ***Notice sur les châteaux de Magnac-Laval***, Limoges, Noury, 1894, p. 36. Une partie de ce texte a fait l'objet d'une série d'articles parus dans le journal local, Le Nouvelliste de Bellac.

plus grande répugnance que les gens du pays se prêtèrent à la démolition du château qu'ils espéraient toujours voir rétablir et habiter de nouveau. À la suite d'un accident qui causa la mort d'un coursier et qui fut regardé comme une 'punition de Dieu', il fallut recourir à des mains étrangères pour continuer le travail »[22]. Mais il est aussi un nationaliste, au sens moderne du terme, rallié à la République et qui entend œuvrer pour la restauration de la grandeur française. Et il a compris, qu'en cette fin du XIXe siècle, le développement économique local relevait autant de la puissance publique que des initiatives privées. Grâce à la présence des casernes, « l'idée de la Patrie se montra plus vivante aux populations [...]. Le bourg devint bientôt une petite ville et connut la prospérité »[23], selon sa fille.

André de Couronnel mourut le 19 juillet 1906 à Magnac-Laval. Le cortège qui suivit sa dépouille résume à lui seul l'action, dans sa double dimension patriotique et catholique, du défunt en faveur de la contrée : « la fanfare de la ville précédait ; puis venaient les enfants de l'École libre et les délégations des œuvres du pays, soutenues par la famille de Couronnel. De nombreux militaires de Magnac-Laval et de Bellac accompagnaient le corps, tandis qu'un piquet d'infanterie de la garnison présentait les armes ». Et, symbolisant l'attachement du grand propriétaire à ses terres, « les fermiers du Marquis[24] avaient tenu à l'honneur de le porter eux-mêmes entre leurs bras jusqu'à sa dernière demeure »[25].



Monument à la mémoire des Enfants de la Haute-Vienne morts pour la défense de la Patrie en 1870-1871. Photo Lucas Destrem.

LA MÉMOIRE DE 1870

Six ans plus tôt, il avait assisté à Limoges à l'inauguration du *Monument à la mémoire des Enfants de la Haute-Vienne morts pour la défense de la Patrie en 1870-1871 érigé à l'angle de l'avenue de la Gare et du cours Jourdan. Le groupe de bronze du sculpteur Thabard célébrait le sacrifice de tous, qu'ils soient officiers, soldats de ligne, moblots ou francs-tireurs.*

À plusieurs centaines de kilomètres de là, à Neuvilliers, sur la commune de Lumeau, un autre monument commémorait depuis plus de vingt ans l'engagement des soldats du 71e mobile. Cet obélisque de huit mètres de haut, en pierre blanche, avait été inauguré et béni trois ans après la bataille, le 2 décembre 1873. À ses pieds, un ossuaire abrite les restes de 1 100 soldats français appartenant à divers régiments. Financé par le Conseil Général de la Haute-

22 Ibid., p. 33-35.

23 Comtesse Marguerite de Couronnel, op. cit., p. 259.

24 Il portait le titre de marquis depuis 1901, suite au décès de son frère ainé.

25 Marguerite de Couronnel, op. cit., p. 344-345.

Vienne, le monument porte les inscriptions suivantes : *À la mémoire des mobiles du 71e régiment tués à Lumeau. Combats de Lumeau 2 XII 1870, le département de la Haute-Vienne. Le département de la Haute-Vienne garde un souvenir reconnaissant aux habitants de Neuvilliers et Lumeau qui ont recueilli ses blessés.* « Sous ce monument reposent les ossements de 1100 soldats français appartenant à divers régiments dont le 71e mobiles et de 40 allemands tués le 2 décembre 1870 en différents points du champ de bataille ». « *Melius est nos mori in bello quam videre mala gentis nostre*[26] ».



Lumeau, Eure-et-Loir. Monument à la mémoire du 71e mobile.

Toute l'ambiguïté de la mémoire de 1870 se lit dans cette mise à distance géographique de l'entreprise commémorative. Si le sacrifice héroïque des soldats peut être unanimement célébré, en revanche, les raisons de la défaite font l'objet de débats politiques. Pour la gauche, c'est l'Empire qui a perdu la guerre et les mobiles mal commandés par des cadres appartenant aux élites traditionnelles ou à l'ancienne armée impériale n'ont pas pu redresser la situation[27]. Pour la droite catholique, la défaite est une expiation, la sanction des fautes du pays. Mais elle a été aggravée par l'improvisation républicaine, l'entêtement de Gambetta et de quelques autres à continuer la guerre. Toutefois, la Troisième République, tant par l'école que par la caserne, a progressivement réussi à rétablir un consensus autour du patriotisme. Si le nationalisme revanchard est rejeté par la majorité de la population, en revanche l'idée que la France doit se tenir prête en cas de nouveau conflit avec l'Allemagne fait l'objet d'un quasi-consensus. En août 1914, l'Union Sacrée en sera l'expression la plus évidente. Et, désormais, une nouvelle mémoire, celle de la Grande Guerre, recouvrira de son linceul de deuils et de commémorations le souvenir de 1870[28].

Philippe Grandcoing

26 *Il vaut mieux pour nous mourir que d'être spectateurs des malheurs de notre nation.* (Livre I des Maccabées).

27 Seuls quelques généraux échappent à la critique des républicains : Chanzy, Faidherbe, Denfert-Rochereau…

28 Sur la comparaison entre les commémorations de 1870 et celles de 14-18 voir Stéphane Tison, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, PUR, 2011.

Brave soldat ne revint pas de guerre. . . il disparut avec l'Empire à Sedan

Michel Patinaud

D'ONTE SES n°21 - Printemps-Été 2020

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

L'auteur : Michel Patinaud est professeur certifié d'Histoire-Géographie à la retraite, titulaire d'un DEA d'Histoire contemporaine. Il travaille depuis une dizaine d'années sur les sociétés du Plateau de Millevaches avant la Révolution Française, et s'intéresse aussi tout particulièrement à l'histoire récente de la région d'Eymoutiers (Haute-Vienne).

Résumé : Le 27 novembre 1872, Charles Regaudie, maire de Nedde, retranscrit sur ses registres d'état-civil la disparition à la guerre d'un jeune administré, Gabriel Moratille, le 1er septembre 1870, soit 27 mois plus tôt, à Sedan. On sait que ce jour-là eurent lieu les désastreux combats qui précipitèrent la capitulation, le lendemain, de la garnison commandée par Napoléon III lui-même. L'Empereur est prisonnier, l'Empire s'effondre. Reprenons la courte vie de ce soldat et toutes les incertitudes sur le sort qui lui a été réservé.

UNE FAMILLE DE MÉTAYERS ET SCIEURS DE LONG

Gabriel Moratille est né le 21 juin 1844, dans le plus gros village de la commune de Nedde, Claveyrolas, qui comptait 128 habitants au recensement de 1836. Nedde avait à cette date 1631 administrés (en y incluant Plénartige, alors commune), contre 469 aujourd'hui. Les parents, cultivateurs, se sont mariés en 1834 : Jean Moratille a 28 ans, Marie Marvier en a 21. L'épouse vient d'une famille de petits métayers – parfaite homogamie sociale – du village de Chez-Chapelle (commune de Rempnat), à 2 km. La date du mariage – le 4 mars 1834 – pourrait laisser penser que Jean pratique aussi le travail saisonnier des célèbres maçons. Les naissances de leurs sept enfants, tous nés entre mars et août, montrent qu'il n'en est rien. Dans la fratrie, Gabriel est le sixième : Françoise est née en 1835, Marie en 1836, Léonard en 1840, Jeanne en 1842, un autre Léonard en 1843, Gabriel en 1844 et Anne en 1847. Marie ne vit que 5 ans, Jeanne 10. À leurs mariages, les deux Léonard sont dits «scieurs de long», comme Gabriel à son décès. Il convient de remarquer que nous sommes ici à quelques lieues de la Haute-Corrèze où la tradition de ce métier du bois cohabitait avec celle des maçons, et conduisait les paysans à la mauvaise saison vers les forêts des

Landes et du Sud-Ouest par exemple. Les calendriers de migration étaient décalés d'environ 6 mois. Les scieurs partaient en septembre, en général à la Saint-Michel, et revenaient à la Saint Jean. Les dates des naissances des enfants de ces migrants sont donc très évocatrices des métiers paternels.

AU SERVICE MILITAIRE

Gabriel est appelé au conseil de révision en 1864, à Eymoutiers. Sa fiche matricule est la seule trace que nous ayons de son physique. Haut de 1 m 65, c'est-à-dire un peu plus grand que la moyenne de l'époque en Montagne Limousine (environ 1 m 60), il ne présente rien de bien original : cheveux châtains clairs, un front « découvert », sur un visage ovale. Ses yeux, comme son teint, sont bruns, au-dessus d'un nez « moyen » et d'un menton rond. Selon la règle, il doit partir pour six ans, au 1er janvier 1865, il est affecté au 89e régiment d'infanterie de Ligne, stationné à Draguignan. Il n'est donc pas très loin d'être libérable quand commence le conflit avec la Prusse, le 17 juillet 1870. Son régiment est affecté à l'armée du Rhin, plus précisément à la 2e brigade d'infanterie du général La Bastide. Il est l'héritier d'un glorieux ancêtre des guerres révolutionnaires, connu lors de l'Ancien Régime sous le nom de Royal-Suédois, un régiment d'infanterie allemand au service du royaume de France.

À LA GUERRE

Gabriel Moratille est un soldat expérimenté en 1870. Son parcours, comme celui de la plupart de ses camarades, est malheureusement peu documenté. Pour la Haute-Vienne, les listes départementales du contingent, puis les premiers registres matricules sont peu bavards. Ainsi, la liste départementale de 1864, millésime d'enregistrement de Gabriel, ne mentionne que son régiment d'affectation : le 89e de Ligne. Nous sommes encore loin des registres matricules des militaires des générations suivantes, qui mentionnent notamment leurs affectations dans l'armée d'active puis la réserve jusqu'à l'âge de 50 ans, les campagnes, le décès au front ou la captivité éventuels. Les états-majors des régiments ne tiennent d'autre part pas encore les Journaux de Marches et d'Opérations (JMO) qui font aujourd'hui le bonheur des chercheurs retraçant le parcours de nos combattants des deux guerres mondiales.

Où Gabriel a-t-il combattu cet été 1870 ? Une partie de la réponse nous est fournie par le comte de Couronnel[1], par son ouvrage : la Garde Mobile de la Haute-Vienne[2]. L'auteur y dresse notamment une liste par commune d'origine des enfants de la Haute-Vienne morts pendant la guerre. Cette liste identifie une quinzaine de soldats du 89e décédés : Michel Pasquet, notamment, est tué le 18 août à Gravelotte, près de Metz. Gabriel était donc à Gravelotte. Cette sévère défaite française est restée dans la mémoire collective[3]. Plusieurs de ces hommes sont ensuite déclarés morts à Sedan, dont Gabriel, le 1er septembre.

QU'EST DEVENU GABRIEL ?

Nous pouvons envisager plusieurs hypothèses à sa disparition.
La première est sa mort au combat dès le 1er septembre. C'est ce que tendrait à montrer l'ouvrage de Couronnel. Mais l'auteur fait sans doute un raccourci en considérant untel mort le 1er septembre s'il a définitivement disparu à cette date.

Observons plus attentivement (photo page suivante) ce que Charles Regaudie inscrit sur le registre des décès de sa commune le 27 novembre 1872.
Les officiers du 89e de Ligne déclarent ainsi simplement le 25 octobre 1872 que :

1 Voir l'article précédent

2 Imprimerie du Courrier du Centre, 18 rue Turgot à Limoges, 1897. Ouvrage consultable sur Gallica.

3 Par l'expression : « il pleut comme à Gravelotte »

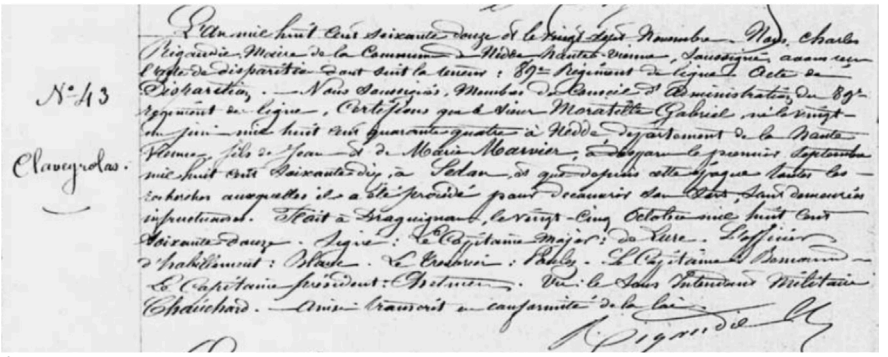

État civil de Nedde, AD de la Haute-Vienne.

le sieur Moratille Gabriel … a disparu le 1er septembre 1870 à Sedan et que depuis cette époque toutes les recherches auxquelles il a été procédé pour découvrir son sort sont demeurées infructueuses.

Cette déclaration n'est pas incompatible avec un décès dès le 1er septembre.

Toutefois, une seconde hypothèse plus vraisemblable est qu'il a été fait prisonnier, au regard des chiffres couramment retenus sur le sort des militaires français défaits à Sedan et ses alentours :

- 120 000 combattants ;
- 3 000 tués, 14 000 blessés et 21 000 disparus ;
- 83 000 prisonniers.

L'armée vaincue est confinée pendant 10 jours, de la reddition (2 septembre) au départ (12 septembre) dans la presqu'île d'Iges, dans un méandre de la Meuse. Cet espace était limité par la Meuse au nord et par un canal au sud. L'endroit était gardé par un bataillon bavarois. On lira le récit qu'en fait Zola dans un chapitre du roman « La débâcle » : *Les soldats parqués dans des conditions effroyables, tels que l'endroit, à ciel ouvert qui fut surnommé le camp de la Misère. C'est le malheureux lot des prisonniers de guerre… On parle de la Meuse charriant des centaines de cadavres, des milliers d'hommes morts de faim ou de dysenterie…*

Dix jours plus tard, les survivants furent convoyés à pied jusqu'à Pont-à-Mousson à une centaine de kilomètres. La garde de ces files étant insuffisante en nombre, de nombreuses évasions purent avoir lieu. Après cette marche épuisante, les prisonniers montèrent dans des wagons de marchandises, jusqu'à leur lieu de captivité en Allemagne. Là, 18 000 moururent encore.

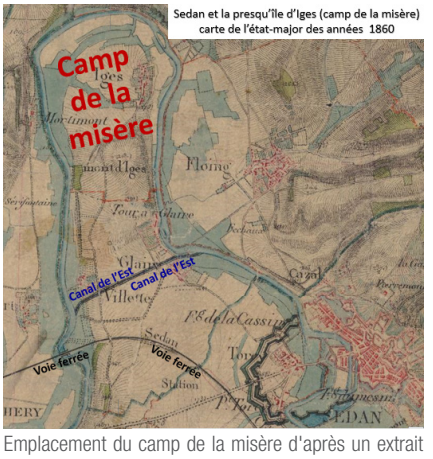

Emplacement du camp de la misère d'après un extrait de la carte d'état-major des années 1860.

Le rapatriement des survivants fut organisé à partir du 11 mars 1871 en application de la Convention de Ferrières. Gabriel Moratille fit-il partie de ces prisonniers ? Est-il mort en captivité, s'est-il échappé ? Des listes de blessés français recueillis par l'armée allemande existent, Gabriel n'y figure pas. Toujours est-il qu'il ne revint jamais dans son Limousin natal.

On peut tout imaginer, mais l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il a été fait prisonnier et est décédé en Allemagne. Les conditions de détention dans des camps

sont difficiles, les soldats français ont encore leur tenue d'été alors que l'hiver et ses rigueurs arrivent, certains sont déjà sous-alimentés, faute d'un ravitaillement efficace de l'armée française durant les combats, les baraquements sommaires sont mal chauffés. Ils sont astreints à des travaux d'utilité publique (déblayage de la neige, voirie, renforcement des fortifications..) ou à la tenue du camp. La Croix-Rouge crée un Comité international de secours aux prisonniers de guerre et leur apporte aide en nourriture, matériel et contribue au contact avec leurs familles.

De tous temps, des prisonniers de guerre sont restés dans leur pays de captivité à la fin de la guerre et ont épousé une fille de l'ennemi, en particulier lorsqu'ils étaient détenus dans des fermes où les relations étaient facilitées. On aimerait croire qu'il a pu continuer sa vie[4] en Allemagne, ce qui nous entraîne sur une piste romanesque, ne serait-ce pas aussi un beau – mais terrible – scénario de film ?

Michel Patinaud

4 Nous avons cherché, à tout hasard, si des Moratille avaient fait souche en Allemagne. Aucune piste n'a été détectée en ce sens.

Scène de guerre près de Sedan

Alain Pérel

Alphonse de Neuville (1835-1885), peintre, dessinateur et illustrateur, s'est rendu célèbre pour ses tableaux relatant la guerre de 1870. Il y a d'ailleurs pris part en tant que garde national à Belleville et au Bourget.
Une peinture emblématique ponctue son œuvre : *La ferme des dernières cartouches*. Il nous montre le combat désespéré et héroïque d'une quinzaine de braves retranchés qui, sous les ordres du commandant Arsène Lambert blessé, défendirent jusqu'à la dernière cartouche l'auberge Bourgerie à Bazeilles, près de Sedan, le 1er septembre 1870.
Alphonse de Neuville justifiera ainsi son œuvre dans une lettre au critique d'art Gustave Goestschy, en 1881 : *Je désire raconter nos défaites dans ce qu'elles ont eu d'honorable pour nous, et je crois donner ainsi un témoignage d'estime à nos soldats et à leurs chefs, un encouragement pour l'avenir. Quoi qu'on en dise, nous n'avons pas été vaincus sans gloire, et je crois qu'il est bon de le montrer !*

Cette œuvre a valu la Légion d'honneur à Alphonse de Neuville.

Le tableau nous parait emblématique de la guerre de 1870. On notera le soldat sur la droite, animé d'une rage impuissante, qui semble avoir brisé son fusil après le tir de sa dernière cartouche. Le Second Empire s'effondre trois jours après la bataille, mais la nouvelle République va crânement prendre le relais et continuer les combats pendant six mois.



La ferme des dernières cartouches, 1873, par Alphonse de Neuville. Musée de Bazeilles (ancienne auberge Bourgerie), près de Sedan.



Léon Gambetta s'envole en ballon de Montmartre pour sauver la France. Peinture de Jacques Guiaud et Jules Didier. Musée Carnavalet.

Il y a 150 ans : Le ballon le tourville atterrit à Eymoutiers

Jean Riboulet

L'auteur : Jean Riboulet est né en 1951 à Limoges. Il est le co-auteur avec Robert Jacques, en 1989, de *Bons Baisers d'Eymoutiers* qui évoque cette cité et son histoire autour de cartes postales anciennes et de vieilles photographies. Il est secrétaire du Cercle Historique Pelaud et membre de nombreuses associations locales.

Résumé : Le 27 décembre 1870 à l'aube, le ballon dirigeable le Tourville s'envole de Paris assiégé par les Prussiens. Au grand émoi des Pelauds[1] (habitants d'Eymoutiers), il atterrit près de la petite ville quelques heures plus tard.
La première partie de l'article est la reprise d'une étude réalisée par l'auteur il y a quelques années pour la revue municipale d'Eymoutiers. La seconde partie apporte des précisions sur le parcours des trois navigateurs.

1870, l'année terrible… Le 3 septembre, après une guerre impitoyable et le siège de Sedan, le Second Empire s'écroule. La République est proclamée et le gouvernement de la Défense nationale est formé. Gambetta, nommé ministre de l'intérieur et de la guerre organise la lutte contre l'occupant. Paris est alors assiégé par les Prussiens.

Le seul lien entre Paris et le reste de la France, c'est le ballon. Chaque jour, plusieurs d'entre eux décollent avec à leur bord du courrier. Léon Gambetta parvint ainsi à atterrir dans la Somme.
Le mardi 27 décembre 1870, au centième jour de siège de la capitale, le Tourville s'envola de la gare d'Orléans, à 4 h 00 du matin. Il était piloté par un volontaire de la marine, détaché du fort de Noisy, Abel Moutet. Celui-ci avait pour compagnons de voyage J.B. Miege et Simon Delaleu qui, porteurs de dépêches confidentielles, comme agents de renseignements, se rendaient à Bordeaux pour se mettre à la disposition du gouvernement replié dans cette ville.
Le fret postal se composait de 160 kg de dépêches et de quatre pigeons. Le voyage, sauf un froid intense, fut bon et aucun bruit ne troubla la quiétude des aéronautes. Il se fit à haute altitude avec une bonne visibilité. La terre couverte de neige présentait, en effet, un aspect si uniforme que les voyageurs avaient l'impression d'une immobilité absolue.
Le passage du ballon fut signalé à Buzançais peu après 9 h 30 puis à La Souterraine

1 Ce nom vient des activités de tannerie de ce bourg que des artisans pratiquaient depuis le XVIIe siècle.

à 11 h 00 et il était près de midi quand il fut aperçu à Laurière alors que sa marche paraissait très lente.
Quelques heures après avoir quitté Paris, le Tourville laissait très loin derrière lui les régions envahies. Alors que le ballon survolait Saint- Léonard, le pilote se disposait à atterrir, mais des clameurs venues de la terre leur paraissant hostiles firent croire aux voyageurs que les habitants les prenaient pour des ennemis. Aussi s'empressèrent-ils de jeter du lest. Vers Sauviat, on leur tira même dessus à coups de fusil ! Ils trouvèrent un courant du nord-ouest qui les poussa vers les Ribières de Bussy, en direction d'Eymoutiers, puis ils se rapprochèrent à nouveau du sol.
Ils hélèrent quelques paysans pour s'enquérir de l'endroit ou ils se trouvaient : «Vous êtes près de Limoges», leur cria-t-on, mais ils perçurent : «Vous êtes près des Vosges ! ». Stupéfaits d'une telle réponse, ils jetèrent à nouveau du lest et retrouvèrent un courant venant de l'est qui les dirigea vers Sainte - Anne, puis un vent du sud-ouest qui les renvoya sur Eymoutiers.
Ayant acquis la certitude qu'ils étaient dans la Haute-Vienne, les voyageurs décidèrent de toucher terre à proximité de cette localité, à 1 h 00 de l'après-midi après avoir parcouru 433 kilomètres en six heures de vol. Une jeune fille de quinze ans, Anne Labrune, qui était allée voir ses parents au Petit-Toulondit, eut la surprise, en sortant de la maison, d'apercevoir, venant de Boubas, la masse sombre du ballon !

À l'intérieur de la nacelle, les trois hommes faisaient des signaux, en criant de saisir le guiderope, cette longue corde qui traînait par terre. Le ballon toucha le sol dans un pré très pentu et glissa sur la neige jusqu'à la Vienne gelée où il s'arrêta. L'endroit où eut lieu l'atterrissage se trouvait sur le bord de la rive droite de la rivière, au lieu-dit *Toulondit*, à environ 300 mètres des dernières maisons, au nord-ouest du bourg d'Eymoutiers, et que depuis on a appelé le Pré du Ballon. La première parole des aéronautes fut : «Hé, les amis, attention ! Ni feu, ni cigarettes ! ». Ils ouvrirent la soupape et l'oxygène s'échappa, les cordes furent saisies par de vigoureux jeunes gens qui furent soulevés jusqu'à un mètre du sol ! Les voyageurs demandèrent alors de l'eau pour leurs pigeons, précieux compagnons qui pourront rapporter à Paris les nouvelles de leur province et du gouvernement replié à Bordeaux.

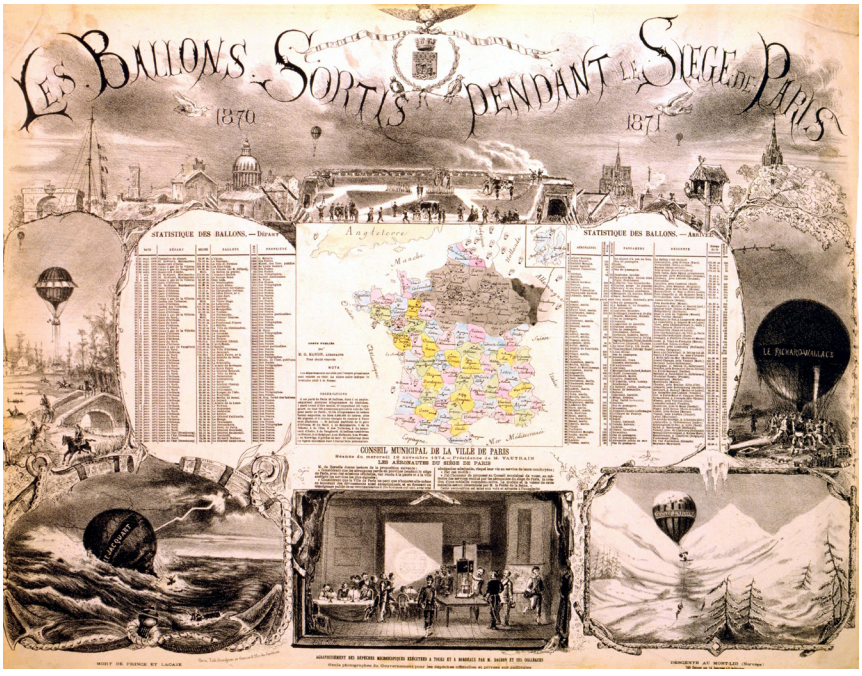



Lieu d'atterrissage du Tourville. Photo Jean Riboulet.

L'accueil réservé par les Pelauds à ces hôtes inhabituels fut des plus chaleureux comme l'atteste la dépêche envoyée au préfet par monsieur Alexandre Raymond, adjoint au maire d'Eymoutiers :

Toute la population d'Eymoutiers s'est empressée de venir au secours des aéronautes, et leur a prêté tout le concours possible. Le ballon a été dégonflé sur les lieux et la population s'est mise à la disposition de l'aéronaute pour le porter sur ses épaules sous la halle de la mairie où M. Moutet s'est occupé de le plier. Quant à moi, monsieur le Préfet, mes fonctions m'ont fait un devoir de donner à ces voyageurs une hospitalité bienveillante. Je ne dois pas vous taire que dans toutes ces circonstances les habitants d'Eymoutiers ont montré le patriotisme dont ils sont toujours animés.

Ayant confié leur courrier à mademoiselle de La Bachellerie de Fougeolles, directrice de la poste d'Eymoutiers, et après que les dépêches soient parties pour Limoges sous l'escorte du gendarme Léonard, les voyageurs poursuivirent leur route vers Bordeaux, dans la carriole de la maison Duris où avait été chargée la nacelle. Ils y arrivèrent le lendemain.

Voilà 150 ans, presque jour pour jour, que cet épisode insolite est venu troubler la quiétude des Pelauds. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Peu de chose, sans doute a-t-il une petite place dans notre mémoire collective. Bien sûr, il ne subsiste rien de matériel, pas même la boussole de bord et les lambeaux d'étoffe laissés en souvenir par les aérostiers ! Qui connaît encore ce lieu, en face de Toulondit, comme le Pré du Ballon ? Et pourtant, voilà quelques années, l'arrière arrière-petits-fils de monsieur Miège est venu de l'Allier, en pèlerinage à Eymoutiers, sur les traces de son aïeul qui avait fait là son seul et unique voyage aérien et vécu sûrement l'aventure de sa vie !

En 2005, le conseil municipal d'Eymoutiers a décidé de dénommé la voie qui longe le *pré du Ballon* : allée du Tourville en souvenir de l'événement.

Jean Riboulet



Le service postal en ballon. Document Jean Riboulet.



© Photo Jean Riboulet

LES TROIS AÉRONAUTES

Alain Pérel

Quelques éléments biographiques concernant nos trois hardis navigateurs ont pu être retrouvés. En les combinant au récit des événements du 27 décembre 1870 entre Paris et Eymoutiers, il est possible de reconstituer le dispositif mis en place par les Français.
Il fallait d'abord sortir de Paris en ballon, en profitant de vents favorables, de façon à s'élever rapidement dans les airs pour échapper au tir des Prussiens puis, si possible, atterrir en terrain ami. Il y avait alors deux urgences : d'abord, remettre le courrier classique au service de la Poste qui se chargeait d'acheminer les lettres aux lieux de destination non encore occupés par l'ennemi. Aussi et surtout, se rendre le plus rapidement possible à Bordeaux pour transmettre à la Délégation du Gouvernement réfugiée dans cette ville les dépêches émises par le Gouvernement de la Défense nationale de Paris assiégé. Pour faire l'opération inverse, c'est-à-dire transmettre les informations de Bordeaux à Paris, il n'était évidemment pas question de réaliser un trajet en ballon qui n'aurait eu aucune chance d'aboutir. Les émissaires partaient donc de Bordeaux par voie de terre pour arriver aux abords de Paris, franchir les barrages prussiens et finalement réussir à entrer dans la capitale. Comme dans le cas d'Abel Moutet, ce sont souvent les navigateurs de ballons du trajet aller qui se chargeaient eux-mêmes de cette dangereuse opération terrestre de retour.

Nous pouvons rendre hommage à tous ces hommes qui ont bien mérité de la patrie.

Abel Moutet

Abel, intrépide, ne perd pas son temps à son arrivée à Bordeaux, puisque dès le 31 décembre 1870, il y réalise le sauvetage d'une gabare incendiée. Cette action d'éclat lui vaudra la Médaille de 1re classe en argent. Accompagné de Paul Reginensi, autre aéronaute navigateur du ballon Bayard, il repart par voie de terre de Bordeaux le 15 janvier 1871 à destination de Paris. Au bout d'une douzaine de jours, ils sont à l'approche des bois de Vélizy et Meudon. Ils parviennent au village du haut Meudon après avoir essuyé plusieurs coups de feu

de sentinelles prussiennes et se cachent dans un grenier. À la vue du dôme doré des Invalides, ils se lancent à travers la plaine, assaillis à la fois par les balles prussiennes et françaises. Ils rentrent finalement sains et saufs dans Paris et sont en mesure de rendre compte de leur mission aux autorités parisiennes assiégées.
Ces informations, peut-être quelque peu embellies, sont fournies par les auteurs eux-mêmes, dans un rapport officiel que ceux qui réussissent à passer remettent aux autorités.

Jean-Baptiste Miège

La Vigie de Dieppe du 14 février 1879 consacre un article nécrologique à Jean-Baptiste Miège, armateur natif de la ville, récemment décédé à Paris à l'âge de 70 ans. Il s'agit d'un notable, prospère, influent et estimé. L'essentiel de l'article est consacré à ses activités de négociant. La Vigie n'omet cependant pas de retracer les activités du défunt lors de la guerre :

Pendant la guerre de 1870, Monsieur Miège étant enfermé dans Paris, rendit un grand service aux parisiens en faisant enlever à ses frais des lettres que l'investissement de la capitale empêchait d'y pénétrer. Vers la fin de 1870, il est sorti de Paris en ballon, du consentement du gouvernement de la Défense nationale pour s'occuper du ravitaillement de la ville héroïque. Informé que les prussiens le cherchaient à cause des lettres qu'il avait introduites dans Paris, car il avait été dénoncé pour ce fait, il se réfugia au Havre qui n'était point occupé par l'ennemi et il y séjourna jusqu'à la signature de la paix.

Simon Delaleu

Par décret du Président de la République, en date du 11 février 1873, la Médaille Militaire est conférée à Simon Martin Delaleu, garde au 160e Bataillon de la Seine de la Garde nationale, pour services exceptionnels rendus pendant le siège de Paris.

Annales du Sénat et de la Chambre des députés, 2 juin 1879 :

Le sieur Simon Delaleu, demeurant à Paris, sollicite l'intervention de la Chambre des députés auprès de qui de droit pour obtenir des récompenses qui lui auraient été promises en raison d'actes de dévouement accomplis par lui pendant la guerre de 1870-1871. Il a été décoré pour faits de guerre de la Médaille Militaire à la date du 20 décembre 1870. Chargé depuis cette époque par Messieurs les membres de la délégation de Bordeaux des dépêches pour le gouvernement de Paris, où il arrive le jour de l'armistice, le sieur Delaleu prétend qu'au moment de partir en ballon on lui remis un bon de 2 000 Fr. payables par le Trésor et qu'en outre on lui promis un bureau de tabac (sic). Depuis cette époque, il a fait des démarches et il n'a rien obtenu. Dans cette situation, il sollicite l'intervention de la Chambre des députés pour obtenir, dit-il, ce qui lui est légitimement dû. En conclusion, la Chambre des députés n'a pas qualité pour intervenir en cette circonstance, il s'agit ici d'une réclamation qui doit être adressée au ministre compétent, à Monsieur le ministre des Finances, notamment. En conséquence, la sixième commission des pétitions propose de passer à l'ordre du jour.

Même sollicitation auprès de la Chambre des députés en 1886. Monsieur Tassin, député du Loir-et-Cher, introduit une pétition en faveur de Simon Delaleu.

La septième commission des pétitions, considérant que le sieur Delaleu, par les services qu'il a rendus, son âge et sa situation, paraît avoir des titres à un bureau de tabac, mais qu'il n'a pas suivi la procédure prescrite, renvoie sa pétition à Monsieur le ministre des finances, avec prière de la transmettre en la recommandant à Monsieur le préfet du Loir-et-Cher.

Alain Pérel

Les décorations des combattants de 1870

Michel Troubat

et Alain Pérel

D'ONTE SES n°21 - Printemps-Été 2020

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

Auteur : Michel Troubat est adhérent du Cghml. Il conserve précieusement la Médaille militaire décernée à son trisaïeul pour ses faits d'armes en 1870-1871. Plusieurs médailles ont distingué les hommes sous les drapeaux pendant cette guerre.



Médaille non officielle attribuée par les sociétés de vétérans. Wikipedia.

LES MÉDAILLES NON OFFICIELLES

Rapidement, des sociétés de vétérans ont créé des médailles qui, avec quelques éventuelles variantes, étaient très semblables à celle présentée ci-contre. Elles portaient en général la mention : *Oublier ? Jamais !* Ces médailles n'avaient aucun caractère officiel.

Un journal, *le Vétéran*, fondé en 1893, était l'organe officiel d'une société nationale de retraites : *les Vétérans et les Militaires des Armées de Terre, de Mer et de l'Air* ; son logo était quasiment le même que celui des médailles non officielles de 1870-1871, et toujours avec : *Oublier ? Jamais !*

Ce journal était encore actif en 1937 ; des Poilus étaient à leur tour devenus sociétaires, après leurs anciens de 1870.

LA MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA GUERRE DE 1870-1871

En 1911, sous l'impulsion des anciens combattants survivants qui réclament une médaille officielle, les autorités créent la Médaille commémorative de la guerre de 1870-1871. Les vieux briscards sont encore nombreux, et l'esprit de revanche ambiant contre l'Allemagne incite les gouvernants



TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE. — N° 4. Prix du Numéro : 3 fr. JUILLET-AOUT 1937.

LE VÉTÉRAN

JOURNAL OFFICIEL

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RETRAITES

Les Vétérans et les Militaires des Armées de Terre, de Mer et de l'Air

Fondée à Paris le 1er Janvier 1893

Approuvée par Arrêté ministériel du 28 Avril 1906 (N° 2064)

Placée sous le Haut Patronage de M. le Président de la République

RÉDACTION, DIRECTION ET ADMINISTRATION :

68, rue Jean-Jacques-Rousseau. — PARIS (Ier Arr.)

à instituer une décoration nationale. Le ruban sur lequel est agrafée la médaille est constitué de rayures verticales alternatives noires et vertes, le noir symbolisant le deuil de la perte de l'Alsace-Moselle et le vert représentant l'espérance de retrouver les provinces perdues. Cette récompense a été remise à tous les anciens militaires pouvant justifier de leur présence sous les drapeaux en France ou en Algérie entre juillet 1870 et février 1871. Une barrette spécifique distingue les engagés volontaires.



Médaille commémorative de 1870-1871, modèle 1911. Wikipedia.

LA MÉDAILLE MILITAIRE

La Médaille militaire, créée par Napoléon III en 1852, a été transformée en 1870 compte tenu du changement de régime, et restera la même pendant toute la IIIe République, de 1870 à 1940. Elle porte au revers la mention : *Valeur et Discipline*. Elle pouvait être accordée aux militaires de tous rangs. Contrairement aux deux types de médailles précédents, dont l'obtention ne nécessitait pas un état de services remarquable, cette médaille était réservée aux militaires s'étant particulièrement distingués.



Photo collection Michel Troubat, Médaille militaire de Jean-Baptiste Bourindeloup.

Cette médaille était accompagnée d'un diplôme (voir photo page suivante).

Michel Troubat est l'arrière-arrière-petit-fils de Jean-Baptiste Bourindeloup, né le 24 décembre 1840 à Compreignac (Haute-Vienne), qui débute un service militaire de sept ans en 1860. Il renouvelle son contrat et n'est libéré que le 31 décembre 1874. Il est mort à Bessines le 13 mai 1913.

La tradition familiale rapporte que c'est parce que sa promise ne l'avait pas attendu qu'il en a repris pour sept ans en 1867. Elle mentionne également qu'il était caporal-tambour, ce qui permettait à ses camarades de dire qu'il faisait *Rantanplan* pendant que les autres se battaient ! L'obtention de la Médaille militaire montre que les tambours maniaient aussi le fusil *Chassepot* ! Comme souvent pour ces classes, son registre-matricule est malheureusement peu loquace sur ses états de service …

Michel Troubat et Alain Pérel



Diplôme associé à la Médaille militaire de Jean-Baptiste Bourindeloup. Photo collection Michel Troubat.

Les derniers vétérans et la mémoire collective

Alain Pérel

Parmi les soldats qui reviennent de la guerre, quelques-uns vont atteindre un âge vénérable. Fascinant destin que celui de ces hommes, qui meurent 80 ou 90 ans après s'être battus pour le pays : le monde qu'ils connaissent à la fin de leur vie n'a plus rien à voir avec celui qui les a vus combattre.

Lazare Ponticelli (1897-2008), dernier Poilu français, a reçu un hommage national à son décès, il est entré dans l'Histoire N'en doutons pas, d'ici dix ou quinze ans, la France saura rendre hommage à ses derniers combattants de la Seconde Guerre Mondiale, qu'ils soient des Forces Françaises Libres, soldats de l'armée française reconstituée en septembre 1944, ou résistants aux services homologués FFI.

Des passionnés sont partis à la recherche des derniers vétérans des grands conflits du XIXe siècle. Leurs travaux sont facilement accessibles[1]. Ils sont notamment le fruit des investigations menées par l'historien Frédéric Mathieu, auteur de plusieurs ouvrages sur ce sujet. Les éléments biographiques de quelques vétérans évoqués dans cet article sont tirés des notices que ces auteurs leur ont consacrées. Tout le mérite du recensement de ces derniers soldats revient à ces passionnés, à chacun d'entre nous, ensuite, d'enrichir les biographies des vétérans par les outils généalogiques qui nous sont familiers.

Ainsi, une autre source viendra opportunément ici compléter notre étude : ces vénérables citoyens ont souvent été repérés par l'Administration. Certains d'entre eux (mais pas tous) seront décorés de la Légion d'honneur à l'approche de leur centième anniversaire. Dans ce cas, la consultation du dossier constitué préalablement à leur décoration apportera des éclaircissements supplémentaires[2].

UN VÉTÉRAN DES GUERRES NAPOLÉONIENNES : LOUIS-VICTOR BAILLOT (1793-1898)



Charge des lanciers rouges de la garde impériale à Waterloo contre l'infanterie écossaise. Jacques Onfroy de Bréville.

1 < http://derniersveterans.free.fr/presentation.html >

2 *Leonore* sur Internet.

Remontons dans le temps : nous connaissons le dernier combattant français des guerres de la Révolution et du Premier Empire : il s'agit de Louis-Victor Baillot, natif de l'Yonne, du 105e régiment de ligne, qui a combattu et a été blessé à Waterloo, décoré de la Légion d'honneur le 28 février 1896.



Louis-Victor Baillot. Photographie entre 1896 et 1898.

Le vieux soldat conserve une belle prestance et arbore la prestigieuse décoration qui vient de lui être décernée, à côté de la Médaille de Sainte Hélène qui lui a été conférée en 1857 comme à ses 400 000 camarades survivants. Imaginons : Louis-Victor est né en avril 1793, trois mois après l'exécution de Louis XVI ! C'est un rare privilège de contempler la photographie d'un individu né au XVIIIe siècle…

Le dossier Leonore de Louis-Victor est instructif : le Préfet de l'Yonne est personnellement intervenu auprès de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur pour la distinction soit accordée à ce « vieux brave ».

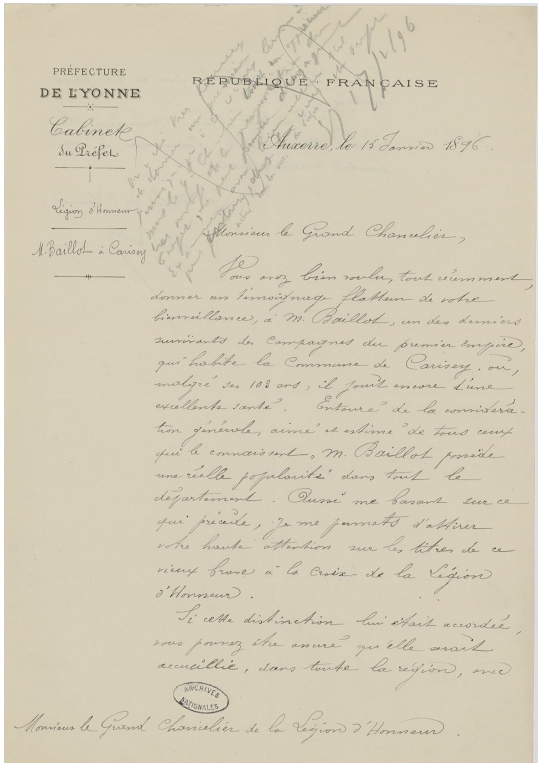

PRÉFECTURE
DE L'YONNE

Cabinet
du Préfet

Légion d'Honneur
M. Baillot à Carisey

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Auxerre, le 15 Janvier 1896.

Monsieur le Grand Chancelier,

Vous avez bien voulu, tout récemment, donner un témoignage flatteur de votre bienveillance, à M. Baillot, un des derniers survivants des campagnes du premier empire, qui habite la Commune de Carisey, où, malgré ses 103 ans, il jouit encore d'une excellente santé. Entouré de la considération générale, aimé et estimé de tous ceux qui le connaissent, M. Baillot possède une réelle popularité dans tout le département. Puisé me basant sur ce qui précède, je me permets d'attirer votre haute attention sur les titres de ce vieux brave à la Croix de la Légion d'Honneur.

Si cette distinction lui était accordée, vous pouvez être assuré qu'elle serait accueillie, dans toute la région, avec

ARCHIVES NATIONALES

Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

Lettre du 15 janvier 1896 de la Préfecture de l'Yonne à la Grande Chancellerie de la LH. Source Leonore, dossier Louis-Victor Baillot.

La décoration lui est remise le 28 février 1896 par Félix Faure en personne, en déplacement officiel, lors d'un arrêt du train présidentiel en gare de Laroche-Migennes (Yonne). Un télégramme échangé quelques jours auparavant entre la Préfecture de l'Yonne et la Grande Chancellerie fait état des modalités retenues :

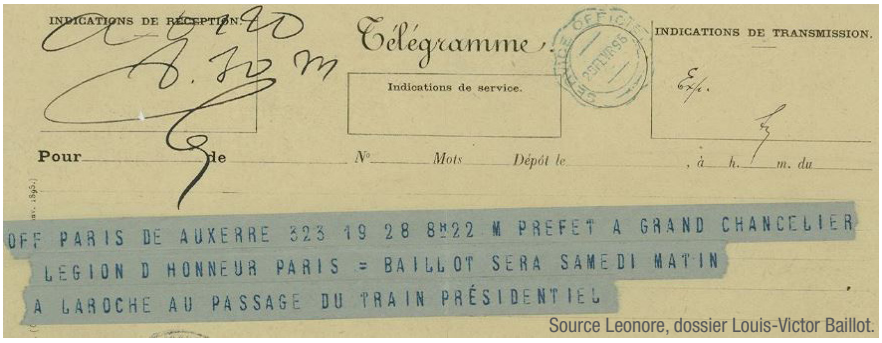

INDICATIONS DE RÉCEPTION

Télégramme

Indications de service.

INDICATIONS DE TRANSMISSION.

Exp.

Pour le N° Mots Dépôt le , à h. m. du

OFF PARIS DE AUXERRE 323 19 28 8M22 M PREFET A GRAND CHANCELIER
LEGION D HONNEUR PARIS = BAILLOT SERA SAMEDI MATIN
A LAROCHE AU PASSAGE DU TRAIN PRÉSIDENTIEL

Source Leonore, dossier Louis-Victor Baillot.

La remise de la Légion d'honneur à un citoyen ordinaire par le Président de la République en personne est exceptionnelle à l'époque. On peut considérer que c'est un hommage national qui a été rendu à l'ancien combattant. La IIIe République a probablement voulu revenir aux sources de la glorieuse épopée de 1792 à 1815 (même si elle s'est mal terminée), et a aussi souhaité conjurer la catastrophe de 1870. L'esprit de la revanche sur l'Allemagne, escomptée en 1896, n'est sans doute pas très loin…

Nous n'avons pas malheureusement pas retrouvé trace sur le site Derniersveterans des plus vieux combattants limousins des guerres de la Révolution et du 1er Empire.

DERNIERS VÉTÉRANS DE LA GUERRE DE 1870

Derniersveterans nous indique que le doyen français est Séraphin Pruvost, originaire du Pas de Calais. Né le 9 septembre 1849 à Séricourt, il meurt le 8 décembre 1955 à l'âge de 106 ans.
Concernant le Limousin, deux vieux anciens combattants ont retenu notre attention : **Thomas Troubat** (1850-1954) et **Julien Pégourié** (1849 -1952).

Thomas Troubat est né le 26 septembre 1850 au Buis, en Haute-Vienne. En 1870, il est en âge d'être appelé et de partir à la guerre.
Comme il est de règle à l'époque, un tirage au sort doit décider de son incorporation. Dans une interview accordée à l'Écho du Centre en septembre 1950, Thomas Troubat raconte ses premiers pas dans l'armée : « En 1870 ? Ah ! Oui. Écoutez... 53, 63, 65, 83. Le 83, c'était mon numéro. Et, comme on tirait au sort les soldats, à cette époque, nous sommes tous les quatre partis à la guerre. Seulement voilà, sur mon ordre de mobilisation, il y avait une erreur de prénom. Ils avaient mis François au lieu de Thomas. Sur l'ordre de François, ils avaient mis Thomas. Moi, je ne me suis rendu compte de l'erreur qu'après la guerre. Et, au lieu d'aller au front, je suis allé garder les prisonniers à Eysses. Celui qui avait l'ordre de mobilisation au nom de Thomas Troubat, eh bien ! … il a été incorporé au 10e régiment de dragons. Et il s'est battu au front ! Ah ! Bien sûr ! J'ai eu de la veine ! »
Thomas Troubat est ainsi rattaché au 50e RI de Périgueux. La guerre finie, il est démobilisé. Il se marie le 15 mai 1877 et entre le 16 décembre 1877, comme facteur, aux PTT. Dès 1880 il est affecté à Limoges. L'homme est robuste et, disons-le, entêté : refusant la bicyclette, il effectue tous les jours à pied une tournée de vingt kilomètres. Le modeste salaire de 60 francs par mois est juste suffisant pour élever leurs deux enfants : une fille et un garçon.
En juillet 1908, le couple quitte Limoges et s'installe à Nantiat. Thomas Troubat travaille maintenant à la Caisse d'épargne : d'abord sous-caissier, il passe rapidement administrateur de la succursale de Nantiat. Lors de la guerre de 1914-1918, il exerce à Nantiat les fonctions de greffier au juge de paix. Titulaire de la Médaille militaire au titre d'ancien combattant de 1870, Thomas Troubat reçoit la médaille d'or des PTT lors de son centième anniversaire. Le 22 janvier 1954, il est promu chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère des PTT. Il décède peu de temps après, le 9 mars 1954, dans sa 104e année. Il était le dernier vétéran des campagnes de 1870 du grand Sud.

Julien Pégourié naît de parents cultivateurs le 4 décembre 1849, à Livernon (Lot). Son acte de naissance porte son décès en mention marginale, le 13 avril 1952 à Limoges.
En juillet 1870, la guerre éclate. Julien Pégourié a 20 ans : il est mobilisé à Montauban. Il combat dans l'armée de la Loire commandée par les généraux d'Aurelle de Paladines et Chanzy. La campagne se transforme vite en déroute. Julien Pégourié est fait prisonnier lors de la bataille du Mans (Sarthe), à Parigné-l'Évêque le 10 janvier 1871. Avec ses camarades, il est emmené en chemin de fer à travers l'Est de la France.

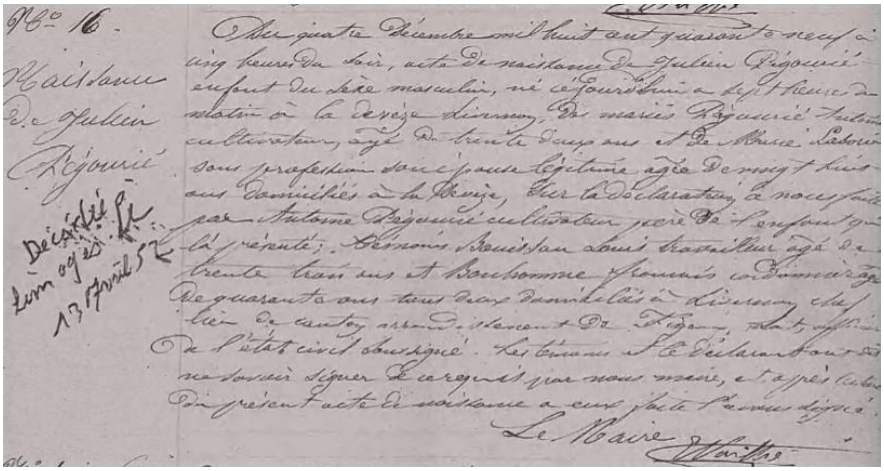

Archives Départementales du Lot, commune de Livernon

Mais le déraillement d'un train de prisonniers, sous un tunnel, retarde leur avancée. Ils n'atteignent Berlin que le 31 janvier 1871. Ils sont internés à Stettin, au nord de Berlin. Julien Pégourié en garde un très mauvais souvenir : celui d'un bain glacial dans lequel des soldats prussiens amusés l'avaient jeté.

Après plusieurs mois de captivité, la guerre finie, il peut enfin rejoindre la France. Il emprunte cette fois la voie maritime : un navire l'emmène de Hambourg à Cherbourg. Julien Pégourié entre aux PTT comme facteur le 1er décembre 1872. Il est d'abord affecté à Nexon, puis est rapidement muté à Limoges. Il s'est définitivement fixé en Haute-Vienne après son mariage au Palais sur Vienne, en 1877, avec Marie Guyonnet. Quelques années plus tard, il est promu brigadier-facteur : ses tournées d'inspection lui font parcourir tout le département de la Haute-Vienne. Il part en retraite le 1er décembre 1909 après 37 ans de service.

Lors de la cérémonie organisée le 4 décembre 1949 pour célébrer son centenaire, il reçoit la médaille d'or des PTT en présence du maire de Limoges et du directeur du cabinet du ministre des PTT. En septembre 1950, il reçoit la Médaille militaire au titre d'ancien combattant de la guerre de 1870. Julien Pégourié a été avec Thomas Troubat, son collègue et ami des PTT, le dernier vétéran de 1870 du sud de la France.

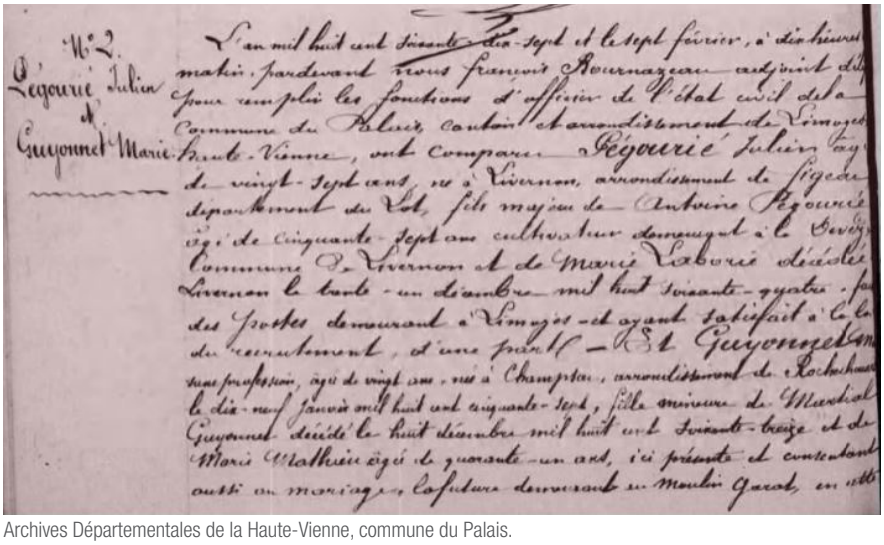

Archives Départementales de la Haute-Vienne, commune du Palais.

AVOIR LA LÉGION D'HONNEUR, OU PAS… LÀ EST LA QUESTION

Victor Troubat se voit donc décerner la Légion d'honneur le 22 janvier 1954. Notons surtout, à la consultation de son dossier Leonore, que l'insigne lui est remis au titre du ministère des PTT et de ses autres activités civiles : il est bien indiqué qu'il a obtenu la Médaille de la Guerre de 1870, mais aucune autre mention n'est portée sur sa participation au conflit : d'autre part, comme il est de règle également après la Seconde Guerre Mondiale, les instructeurs du dossier n'omettent pas de vérifier que le candidat n'avait pas été compromis dans des activités douteuses pendant l'Occupation.

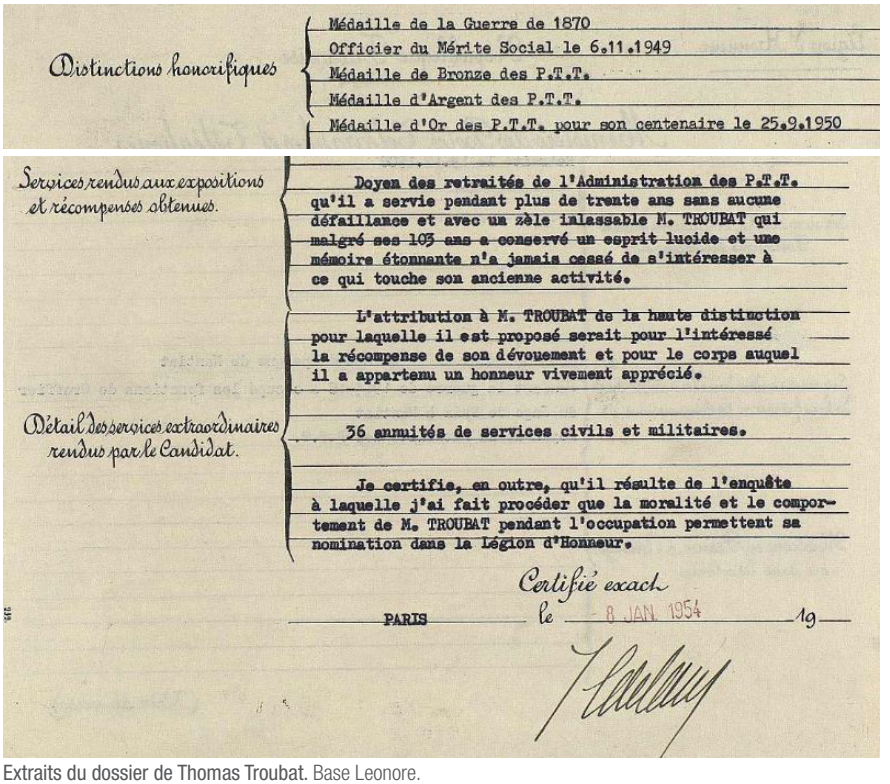

Distinctions honorifiques

Médaille de la Guerre de 1870
Officier du Mérite Social le 6.11.1949
Médaille de Bronze des P.T.T.
Médaille d'Argent des P.T.T.
Médaille d'Or des P.T.T. pour son centenaire le 25.9.1950

Services rendus aux expositions et récompenses obtenues.

Doyen des retraités de l'Administration des P.T.T. qu'il a servie pendant plus de trente ans sans aucune défaillance et avec un zèle inlassable M. TROUBAT qui malgré ses 103 ans a conservé un esprit lucide et une mémoire étonnante n'a jamais cessé de s'intéresser à ce qui touche son ancienne activité.

L'attribution à M. TROUBAT de la haute distinction pour laquelle il est proposé serait pour l'intéressé la récompense de son dévouement et pour le corps auquel il a appartenu un honneur vivement apprécié.

Détail des services extraordinaires rendus par le Candidat.

36 annuités de services civils et militaires.

Je certifie, en outre, qu'il résulte de l'enquête à laquelle j'ai fait procéder que la moralité et le comportement de M. TROUBAT pendant l'occupation permettent sa nomination dans la Légion d'Honneur.

Certifié exact

PARIS le 8 JAN. 1954 19

Extraits du dossier de Thomas Troubat. Base Leonore.

Ce sentiment est renforcé à l'examen de la lettre expédiée par son petit-fils qui présente au nom de Thomas ses remerciements à la Grande Chancellerie après la remise de la décoration : c'est bien en tant que doyen des PTT que Thomas a été promu. (voir document page suivante).

Malheureusement, un mois plus tard, son petit-fils doit annoncer au Grand Chancelier dans une nouvelle lettre, émouvante, le décès de son grand-père. Ce document indique également que Victor Troubat était le doyen national de l'Ordre de la Légion d'honneur.(voir document page suivante).

Julien Pégourié, notre limougeaud d'adoption, aurait légitimement pu prétendre également à l'insigne. Né neuf mois avant Thomas, mais décédé deux ans avant, il n'a pas accédé au doyennat dans l'administration des PTT, contrairement à son collègue et ami. Ses états de service en 1871, et notamment sa captivité, n'ont pas joué.

Finalement, après 1944, on décorait beaucoup de combattants des Forces Françaises Libres et de résistants FFI. On pouvait encore remettre l'insigne à des Poilus. Mais les quelques derniers combattants de 1870-1871 étaient bien tombés dans l'oubli. Deux guerres mondiales étaient passées par là…

Alain Pérel

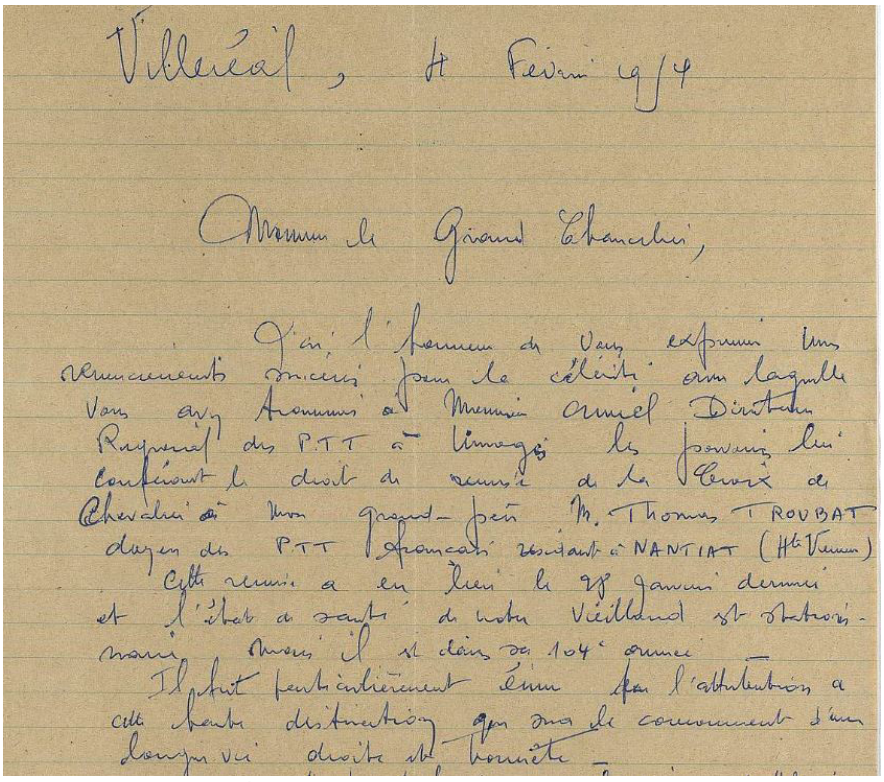

Villeréal, le Février 19/4

Monsieur le Grand Chancelier,

J'ai l'honneur de vous exprimer mes remerciements sincères pour la célérité avec laquelle vous avez transmis à Monsieur Directeur Régional des P.T.T à Limoges les pouvoirs lui conférant le droit de remettre à la Croix de Chevalier à mon grand-père M. Thomas TROUBAT doyen des PTT français résidant à NANTIAT (Hte Vienne)

Cette remise a eu lieu le 29 janvier dernier et l'état de santé de notre Vieillard est satisfaisant, mais il va dans sa 104e année —

Il tient particulièrement à vous remercier pour l'attribution à cette haute distinction qui sera le couronnement d'une longue vie droite et honnête —

Lettre de remerciements suite à la promotion de Thomas Troubat. Base Leonore, dossier de Thomas Troubat.

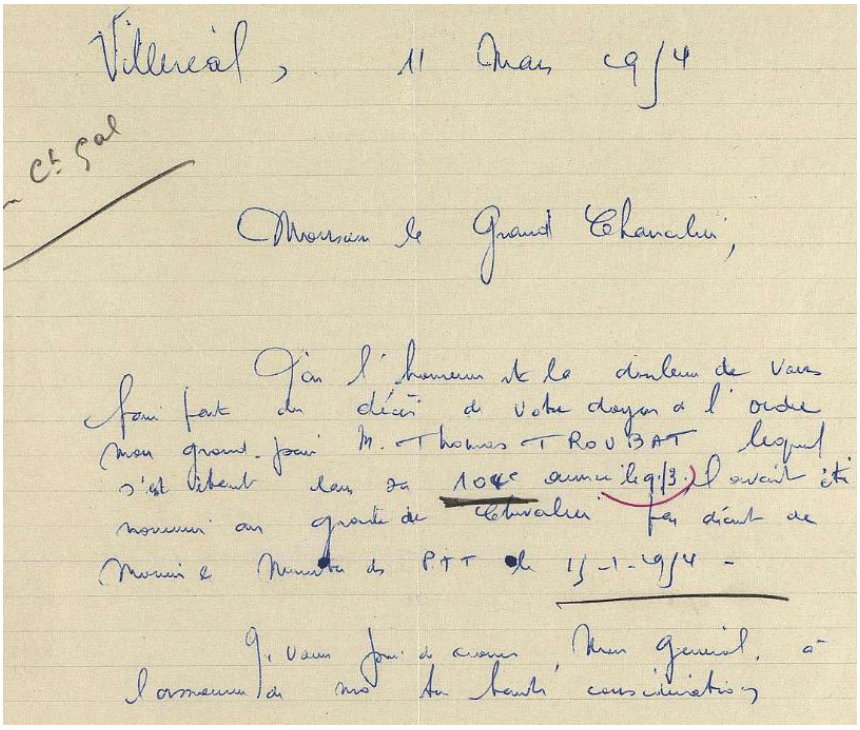

Villeréal, 11 Mars 19/4

Ct. Sal

Monsieur le Grand Chancelier,

J'ai l'honneur et la douleur de vous faire part du décès de votre doyen de l'ordre mon grand-père M. Thomas TROUBAT Légion d'honneur s'est éteint dans sa 104e année le 9/3. Il avait été nommé au grade de Chevalier par décret de Monsieur le Ministre des PTT du 15-1-19/4 -

Veuillez agréer, Monsieur le Grand Chancelier, l'assurance de mes hautes considérations

Annonce du décès de Thomas Troubat. Base Leonore, dossier de Thomas Troubat.

DES MONUMENTS COMMÉMORATIFS RARES

Révolution et Empire

500 à 800 000 soldats français sont morts pendant ces 23 années de guerre et peu de municipalités ont érigé de monuments en leur mémoire. Bonaparte avait pourtant signé un arrêté ordonnant que des Colonnes départementales soient érigées *à la mémoire des braves du département morts pour la défense de la patrie et de la liberté*. Seul l'Arc de Triomphe comporte des noms d'officiers et pour certains encore vivants au moment de la construction.

1870 une guerre courte mais meurtrière

Des 130 000 soldats décédés, bien peu sont ceux dont les noms ont été gravés sur une stèle ou un cénotaphe.

LA MÉDAILLE DE SAINTE- HÉLÈNE

Créée par Napoléon III en 1857, elle est attribuée aux 400 000 survivants de l'armée française des guerres de 1792 à 1815. Parmi les récipiendaires, on trouve des étrangers ayant combattu à nos côtés, belges notamment, devenus français avec l'extension territoriale de l'Empire et ses 130 départements en 1810.

C'est le premier exemple d'une décoration en masse d'anciens combattants. Il sera repris pour la guerre suivante, celle de 1870.



1870-1914 : Sedan, la *Revanche* et l'oubli

Michel C. Kiener

L'auteur : Michel C. Kiener, agrégé d'histoire, est l'auteur avec V. Mazet d'un fort volume consacré aux régiments de la 12e Région (Limoges) dans la Grande Guerre, *Nous étions des hommes malgré la guerre,* paru chez Métive en 2018.

Résumé : août 1870-août 1914 : quarante-quatre années entre deux guerres franco-allemandes, passées, côté français, à ruminer la défaite et à se réinventer une identité. Un demi-siècle pendant lequel il s'est passé beaucoup de choses. Assez pour envoyer la *Revanche* à la trappe, et reléguer les *Provinces perdues* au cimetière de l'Histoire ? Enfin, pas tout à fait quand même…

Le 14 juillet 1919, quinze jours après la signature du traité de Versailles et avant même le retour des régiments de Limoges dans leurs foyers[1], le maire socialiste et pacifiste Léon Betoulle décida de transformer la fête nationale en *Fêtes de la paix* et de liesse populaire. À cette occasion, le maire, le préfet et diverses délégations allèrent déposer des gerbes, accompagnés des vétérans de 1870-1871 – vieillards d'au moins 70 ans –, au pied du monument érigé en 1899, au carrefour de l'avenue de la Gare, en hommage aux volontaires du 71e Bataillon de Mobiles de la Haute-Vienne[2]. Deux mois plus tard, à Châteauroux, les vétérans de 1870 clôturaient à leur tour – mais portés en voiture – le long défilé de rentrée du 90e RI dans sa bonne ville. Le symbole est fort. La *Victoire* serait donc la fille de la *Revanche* si longtemps attendue ? Rien de moins sûr.

1870-1871 a bien été pour la France l'*Année terrible* par excellence : la reddition de l'empereur Napoléon III à Sedan le 2 septembre au bout d'un mois de campagne, puis celle de Metz le 28 octobre signée par le *traître Bazaine*, l'échec des armées de volontaires levées par Gambetta, Paris encerclé mangeant ses rats pendant le siège… La série noire se poursuit avec le soulèvement

1 Les 63e et 78e RI ne rentreront à Limoges qu'en septembre 1919.

2 Une rue de Limoges porte le nom du 71e Mobiles, située à cent mètres du monument à leur mémoire.

de la Commune et sa répression sanglante fin mai 1871 et se conclut, à la signature de la paix à Francfort le même mois, par la perte des départements d'Alsace-Lorraine. Un traumatisme qui atteint au plus profond d'elle-même une nation qui se posait depuis trois siècles non seulement en puissance de référence mais aussi en phare de la Civilisation. L'Histoire bascule, laissant tout autant les écrivains que les politiques dans un complet désarroi. Sadowa 1866, Sedan 1870 : grâce à deux *Blitzkrieg*[3] gagnées en deux coups de dés sur l'empire d'Autriche puis sur l'empire français, le roi de Prusse Guillaume et son double, le chancelier Von Bismarck, hissent le IIe Reich allemand, plébiscité par les princes allemands eux-mêmes dans la Galerie des glaces de Versailles[4], au rang de grande puissance, effaçant pour toujours le souvenir de la défaite de Iéna (1806). La Prusse vient de faire la preuve de sa redoutable efficacité, militaire, organisationnelle et industrielle ; elle a gagné dans l'affaire la création d'un Empire décidé à faire jeu égal, en matière industrielle, avec le géant britannique.

Côté français le choc est immense et contraint la classe politique de tous bords à une sorte de révision déchirante de ses certitudes. On a tout oublié aujourd'hui du chaos, équivalent à celui de l'Exode de 1940, qu'ont vécu au cours de l'*Invasion* les populations de la moitié nord de la France, les troupes allemandes occupant jusqu'à Vierzon et Châteauroux, stupéfiant les observateurs par leur puissance de feu et leur discipline. Il faut lire sur le sujet le *Journal* qu'a tenu George Sand entre juillet 1870 et février 1871[5], il faudrait relire les centaines de témoignages parus dans la foulée, Les combattants, les intellectuels, les *Mobiles* et même les *enfants de la guerre* – les gosses qui l'ont vue de près – en resteront obsédés, autant que le général de Gaulle de la déroute de 1940.

Les conservateurs et le camp catholique monarchiste voient dans la défaite, la Commune et ses incendies, les conséquences de la fête impériale, de la France Offenbach et légère, de l'immoralité et de l'irréligion qui ont à leurs yeux marqué le siècle ; ils vont agir en conséquence en misant dans un premier temps, *a minima*, sur le maréchal de Mac Mahon placé au pouvoir, et en lançant un vaste programme de reconquête religieuse : le pays doit expier ses fautes et se ressaisir ; la multiplication de lieux de

3 Guerre éclair, clé de la victoire pour les stratèges allemands. Le plan Schlieffen de 1914 sera bâti sur ce concept, de même que la percée foudroyante des Panzers en 1940.

4 Le 18 janvier 1871, après l'armistice demandé et obtenu par le gouvernement français.

5 George Sand, ***Journal d'un voyageur pendant la guerre***, préface de Michelle Perrot, Le Castor Astral, 2004, 205 p. Édité dès mars 1871 et très vite un succès de librairie.



La reddition de Metz, vue côté allemand, 1876. Par Conrad Freyberg (1842-1915)

pèlerinage, des processions incessantes, le Sacré-Cœur de Montmartre[6] tout comme les vierges géantes de Poitiers (1876[7]) et d'Argenton-sur-Creuse (1899[8]) ne sont que les exemples spectaculaires d'une prise en mains cléricale qui fera vite long feu, mais laissera des traces profondes[9].

De son côté, le camp républicain, emmené par des leaders aguerris tels que l'avocat Gambetta et le Lorrain Jules Ferry, est bien décidé à ne pas se faire voler, cette fois, le rêve d'une démocratie parlementaire progressiste, comme ce fut le cas sous le Consulat, en 1830 et en 1849. Le duel entre les deux camps, de 1871 à 1914, sera sans pitié. Mais le combat pour l'école obligatoire, gratuite et publique, votée en 1881, et la lutte contre l'emprise cléricale sur les âmes ne doivent pas faire oublier l'autre partie du programme : la réinvention d'un pays capable de tirer les leçons de son échec, de se hisser dans l'avenir à la hauteur de son vainqueur, et de retrouver surtout, d'une façon ou d'une autre, sa grandeur perdue. L'école de Jules Ferry, obligatoire, publique et laïque, l'aventure coloniale africaine et indochinoise - *Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, […] c'est abdiquer* assène Jules Ferry -, mais aussi l'ambitieux plan ferroviaire du ministre Freycinet, l'instauration du service militaire obligatoire, la construction coûteuse d'une ceinture fortifiée le long de la frontière prennent tout leur sens si on y ajoute les trois expositions universelles parisiennes de 1878 (symbole du redressement du pays), de 1889 (centenaire provocateur de 1789) et de 1900 (Paris saluant en fanfare le siècle qui commence). Dès les années 1880, la France se dote, au prix de la mort de dizaines de milliers de ses *marsouins* et d'opérations ravageuses, d'un empire colonial en expansion continue, Afrique noire, Tunisie, Madagascar (où s'illustre Gallieni), et Tonkin (popularisé par la mort en saint martyr de la Patrie, en 1873, de l'enseigne de Vaisseau Francis Garnier). Toute une histoire, un chapelet de morts glorieuses qui court de Jeanne d'Arc au chevalier d'Auvergne, du jeune Bara aux noyés de la Bérézina, des Mobiles de 1870 au sergent Bobillot tué par les Pavillons noirs chinois en 1885[10], s'empare de l'imaginaire français et scolaire de la IIIe République, à coup d'images d'Épinal et de statues sur nos places, une histoire désespérée et glorieuse que résume la charge des cuirassiers à Reichshoffen. On pourrait y ajouter ces dizaines de prêtres missionnaires massacrés çà et là, dont les catholiques célèbrent le sacrifice.

La France républicaine, îlot de suffrage universel au milieu d'une Europe toute impériale et royale, se reconstruit ainsi, en une trentaine d'années décisives (1870-1900) en s'opposant, en se comparant, en se posant, face à l'Allemagne et face à l'Angleterre, qui nous humilie à Fachoda sur le Nil (1898). Une Angleterre contre laquelle s'engage aux côtés des libres paysans Boers de l'état d'Orange, et jusqu'à en mourir en avril 1900, le colonel de Villebois-Mareuil, un Charentais ancien de la défense de Blois en 1870[11]. Une nation tellement isolée qu'elle en vient à accepter les avances du tsar Alexandre et à se jeter dans une *Alliance* pittoresque autant que militaire avec le plus réactionnaire des régimes d'Europe, puis, en 1904, dans une *Entente cordiale* avec son ennemie de toujours, l'Angleterre.

6 Pour lequel le duc des Cars fait couper des dizaines de chênes de ses domaines haut-viennois.

7 Haute de 6,30 m, voulue par l'évêque de Poitiers légitimiste, le cardinal Pie, et dorée grâce aux centaines d'alliances données par les épouses croyantes de la ville et alentours.

8 Haute de 6,50 m, érigée en reconnaissance pour avoir évité l'invasion à la ville.

9 Voir l'exemple de Poitiers traité par Michel C. Kiener, *Les catholiques dans la ville : l'Église de Poitiers entre 1870 et 1880*, DES d'histoire, dir. A. Dupront, Paris-Sorbonne, 1966, 146 p.

10 Une rue de Limoges porte son nom, comme aussi des dizaines de villes en France.

11 Limoges a, comme tant d'autres villes, une rue des Boers.

LES LEÇONS DE LA DÉFAITE

Au lendemain de la défaite nombreux sont ceux qui s'efforcèrent d'en analyser les raisons, à la façon d'un Marc Bloch ou d'un Robert Brasillach placés soixante-dix ans plus tard face au *remake* du désastre. Le petit provincial Ernest Lavisse – vingt-huit ans en 1870 –, normalien brillant vite introduit auprès de la famille impériale, n'hésite pas, après la défaite, à partir pendant trois ans en Allemagne, de 1872 à 1875, pour étudier de près la Prusse, son histoire et son mode de fonctionnement. Le futur pape de l'histoire scolaire républicaine en reviendra plus patriote que jamais, convaincu que la force d'un pays est tout entière dans sa capacité à serrer les rangs. Il sera de ceux qui ne supporteront pas, à travers l'affaire Dreyfus, la mise en cause de l'Armée. La défaite est, de toute façon, une dure et amère leçon que retiendront les hommes de la génération 1870 – les 20-30 ans qui auront connu la guerre[12] – , tels le jeune Ardouin-Dumazet engagé dans les rangs des francs-tireurs du Rhône[13] et Henry Houssaye, l'historien des guerres de l'Empire, combattant du Siège de Paris. Ils en conserveront à la fois une haine profonde des Allemands[14] et un amour viscéral de la Patrie blessée.

Laissons Émile Zola résumer ce que des centaines d'ouvrages et d'articles ont expliqué dans les années qui ont suivi la défaite :

Ce qu'il faut confesser très haut, c'est qu'en 1870, nous avons été battus par l'esprit scientifique […] écrasés par des masses manœuvrées avec logique, face à *une application de la formule scientifique à l'art de la guerre ; sans parler d'une artillerie plus puissante que la nôtre… […] L'esprit scientifique nous a battus, ayons l'esprit scientifique avec nous si nous voulons battre les autres*[15].

La défaite de 1870 fut bien perçue par les progressistes comme un échec à deux niveaux : ce fut d'abord celui de l'Armée, de la formation des officiers et de son armement ; ce fut surtout celui de la France rurale –, de ce qu'on appellerait aujourd'hui la France profonde – engoncée dans ses *patois* (ses langues), son illettrisme (encore largement répandu au sud de la ligne Saint-Malo-Genève), son retard technique (nombre de campagnes dans le sud en sont encore à l'araire) et son éloignement de toute modernité. Le soldat prussien, passé de longue date par l'école obligatoire, savait, lui, pourquoi il se battait, et c'est, affirme-t-on, l'instituteur d'outre-Rhin qui a permis à la Prusse de gagner la guerre. L'école sera donc la priorité des Républicains patriotes. La refonte ou la création, si nécessaire, d'écoles normales d'instituteurs et d'institutrices publiques dans tous les départements[16] est destinée à doter la France en missionnaires de l'instruction et de la République, en *hussards noirs* capables d'introduire jusqu'au plus humble village le français, les leçons de l'hygiène et l'amour de la Patrie. La création du certificat d'études primaires et celle des cours complémentaires viendront assurer aux *petits* un espoir de promotion sociale et au pays le réservoir de gens instruits dont un pays moderne ne peut se passer. Dans le même état d'esprit, le plan d'équipement du pays en voies ferrées (8 800 km de voies nouvelles prévues, parfois surréalistes) et en canaux à gabarit standard, que fait voter dès 1879 le ministre des travaux publics Charles de Freycinet doit permettre, de même, d'intégrer les campagnes les plus perdues, montagnes comprises, dans le mouvement économique

12 Claude Digeon insiste sur le phénomène des générations, qui ne peuvent porter le même regard ni sur les Allemands ni sur la guerre de 70 elle-même.

13 Ardouin-Dumazet, ***Une Armée dans les neiges, journal d'un volontaire du corps franc des Vosges (campagne de l'Est 1870-1871)***, préf. M. de Freycinet, Paris, J. Rouam, 1894.

14 Comme aussi l'écrivain Maupassant.

15 In ***Le roman expérimental***, cité par Claude Digeon, ***La Crise allemande de la pensée française (1970-1914)***, Paris, PUF, 1959, p. 263.

16 La nouvelle école normale d'instituteurs de Limoges est inaugurée en 1875.

général et de mobiliser les ressources, agricoles et minières, du pays tout entier. Les hommes qui s'engagent dans ces débats, les petits notables des chefs-lieux de canton, les hommes et les femmes – ces institutrices laïques héroïques face aux préjugés – qui se font les promoteurs de la Science et du Savoir à leur niveau sont tous, de fait, les enfants de la défaite autant que du siècle du Progrès, de la Science et de la Civilisation, ces grands mots de l'époque auxquels tant de *savants* (autre mot de l'époque), d'hommes politiques, de publicistes journalistes, modeleurs d'opinion, consacrent leur énergie. Clemenceau et Jaurès entre autres.

Car au tréfonds du pays demeure l'angoisse d'être à nouveau dépassé par cette Allemagne nouvelle que visitent, en passionnés et comme en élèves, tant de Français dans les années 1880-1910[17], un pays qui n'arrête pas de se moderniser et de s'industrialiser à l'image de l'Angleterre de Victoria, mais avec en plus une politique sociale et sanitaire de référence. Des enfants d'industriels partent étudier en Allemagne, tandis que médecins et ingénieurs participent aux congrès internationaux pour se tenir dans la course, mesurant les décalages entre l'efficacité allemande et les retards français[18]. La faible natalité française -Le cas français- des historiens et des démographes d'aujourd'hui[19] tourne à l'obsession : si les deux pays, France et Allemagne étaient à parité en 1870, avec 36 millions d'habitants, on voit l'Allemagne croître jusqu'à 65 millions en 1914 – en dépit d'une émigration massive – face à une France qui n'aura gagné que 4 millions d'habitants en plus de quarante ans. D'où les adaptations successives du service militaire devenu obligatoire (cinq ans, trois ans, deux ans, trois ans ?), dans un débat violent qui met aux prises une opinion hostile à la vie mortifère des casernes et des milieux militaires de plus en plus inquiets, au fil des ans, du déséquilibre entre les réserves humaines des deux armées[20].

40 ANNÉES DE DUEL

Dans une thèse fondatrice et lumineuse publiée en 1959, Claude Digeon (1920-2008), futur spécialiste de Flaubert, a raconté en détail ce que fut ainsi l'obsession allemande dans tous les milieux français, politique, littéraire, scientifique et culturel, au cours du demi-siècle qui nous occupe[21].

De fait, la *Question allemande* n'a jamais cessé d'occuper les milieux français. Le peuple vit sa vie, mais la classe politique garde les yeux rivés sur la *Ligne bleue des Vosges* chère à Jules Ferry. La statue mafflue de Strasbourg, place de la Concorde, est régulièrement fleurie aux dates anniversaires du drame par les patriotes revanchards. Dans les années 1870 la *Revanche* et les *provinces perdues* font partie du quotidien de la presse. Loin de croire à la paix, on prépare le deuxième acte, sans trop y croire quand même. La République commence par instaurer le service militaire obligatoire et la construction coûteuse de centaines de casernes gigantesques à travers le pays ; elle lance dès 1874 face à la nouvelle frontière un lourd programme de verrous fortifiés (Nancy, Épinal, Toul, Verdun…), imaginé par le général Séré de Rivières, de Belfort à Sedan. Et cela continue ! Sitôt l'obligation scolaire

17 Bilan complet et minutieux de ces voyages en Allemagne dressé par Hélène Barbey-Say, ***Le voyage de France en Allemagne de 1871 à 1914***, Nancy, PU de Nancy, 1994, 412 p.

18 Voir concernant la médecine et l'hygiène l'importante synthèse : Stéphane Frioux et alii, ***Hygiène et santé en Europe de la fin du XVIIIe siècle aux lendemains de la Première Guerre mondiale***, Paris, SEDES, 2011, 279 p.

19 Le « cas français » qu'aucun travail sur ***L'Identité de la France*** (Fernand Braudel, t. II, 1986, p. 181-184) ne saurait éluder, de nos jours encore.

20 Ainsi, Henry Houssaye, « La Réforme de la loi militaire », essai paru en 1905, in ***La Patrie guerrière***, Paris, Libr. Acad. Perrin, 1913, p. 349-371. On renvoie aussi aux écrits de Jean Jaurès sur le sujet et aux débats qu'ils ont suscités.

21 Claude Digeon, ***op. cit.***, 568 p. Visible sur Gallica. Digeon enseigna à l'université de la Sarre de 1957 à 1970.

acquise, le gouvernement fait voter en 1882 le principe de bataillons scolaires dotés de fusils Chassepot miniature à organiser dans chaque école afin de préparer les garçons à leur rôle de défenseurs de la Patrie. Cela durera quelques années, avant que l'usure face son œuvre…

De toute manière, la cause est entendue, et Claude Digeon, comme d'autres après lui, se sont chargés de le rappeler : la vision bien ancrée en France d'un peuple allemand pacifique, buveur de bière et musicien en diable, romantique à souhait avec ses principicules de comédie – entre Louis II de Bavière et *La Grande-Duchesse de Gérolstein*, l'opéra-bouffe d'Offenbach de 1867 – , cette vision optimiste d'une Allemagne à jamais divisée en principautés rivales sombre brutalement dans le désastre de la défaite. Désormais, le pacifique et folklorique Bavarois sera une brute épaisse qui pue la choucroute[22], le Prussien l'Allemand type, soudard impitoyable fusilleur de francs-tireurs, l'Allemand tout court à jamais un soldat robot, tout le contraire du pioupiou français espiègle et citoyen. Et pourtant, dans les milieux scientifiques, et chez les historiens eux-mêmes, la science allemande (chimie, médecine, métallurgie), l'érudition allemande, les travaux archéologiques, linguistiques etc. fascinent leurs collègues français, contraints de l'avouer. Les *Urkunden* (sources) de l'histoire allemande, publiées par ses universitaires, servent de modèle à suivre aux historiens français, tandis que le jeune Vidal de la Blache fonde de son côté à Nancy puis en Sorbonne sur le modèle allemand une école française de géographie qui va connaître à son tour un rayonnement international.

Et puis il y a l'opéra, et cette musique allemande que les orchestres parisiens – et de province – s'obstinent à faire entendre. Dans les salons des préfectures de province, ces dames enchantent le public des galas hivernaux à coup de mélodies françaises, mais comment se priver de Beethoven, de Bach et de Schubert dans les concerts symphoniques ? On joue encore Herold, mais alors que Rossini et Verdi font les beaux jours de Paris, peut-on faire l'impasse sur Wagner ? Et sur Bayreuth où se rendent en foule choisie dans les années 1890 les amateurs et les snobs de Paris, Massenet, Debussy, Paul Bourget, Maurice Barrès…[23] ?

Un incident de frontière mineur comme l'affaire du commissaire Schnæbelé en avril 1887 suffit à relancer la menace d'une nouvelle guerre, pour aboutir à cette *Revanche* que le ministre de la guerre, le général Boulanger, appelle de ses vœux. De 1891 à l'exposition universelle de 1900, pendant dix ans le feuilleton de l'alliance franco-russe – aussi incongrue soit-elle – occupe la presse et se popularise à coups d'assiettes souvenir et d'images d'Épinal, avec en fond de tableau le personnage inquiétant du nouvel empereur, Guillaume II, appelé à remplacer dans les hantises françaises l'abominable Bismarck renvoyé en 1890. L'affaire Dreyfus, dix ans après Schnæbelé, réactive la méfiance générale à l'égard d'une Allemagne jugée agressive, truffant le pays d'espions à sa solde. Ce qui explique qu'en août 1914 le pays tout entier, excité par la presse à sensation, se lancera à la chasse aux espions, lynchages à l'appui, prémisses de l'obsessionnelle Cinquième colonne dans laquelle les Français de 1940 verront – en partie du moins – l'explication de leurs malheurs.

1870 ET L'ÉCOLE DE GUERRE

Tout cela ne doit pas faire oublier que la défaite de 1870 est avant tout un désastre strictement militaire. Comment les vainqueurs de Sébastopol (1855) et de Magenta (1859), qui avaient donc connu la *vraie guerre*, ont-ils pu ignorer la leçon de Sadowa et les progrès de l'armée prussienne ? Tout est étrange

22 Cette question de « l'odeur » des Allemands se retrouvera fréquemment sous la plume des combattants français de la Grande Guerre.

23 Hélène Barbey-Say, *Le voyage de France…*, op. cit., p. 120.

dans cette affaire. Alors que la carte d'état-major française au 1/80 000e pouvait passer pour un modèle du genre[24], on constate que les officiers en sont dépourvus. Le Colonel Bourras, un évadé de Sedan nommé fin novembre 1871 par le gouvernement provisoire chef du corps-franc des Vosges, voit comme une faveur insigne d'avoir pu obtenir des cartes en quittant Paris, qu'il prend l'initiative de faire « photographier » une fois dans l'Est pour les distribuer à ses officiers[25]. En août 1914, les chefs de corps français entrant en Belgique ne disposeront eux-mêmes que de cartes au 250 000e, face à des Allemands largement dotés en cartes de terrain. Absence de cartes, et ces pantalons rouges que les soldats du *Kaiser* retrouveront, effarés, tels quels en 1914 : décidément les Français ont un problème. Leurs arsenaux n'ont-ils pas continué de lancer des vaisseaux de guerre en bois quand, dès les années 1830, la *Navy* les avait abandonnés au profit exclusif du fer et de la vapeur.

On ne peut nier que la République ait consenti pour sa défense des efforts considérables, on l'a vu. Mais comment, dans cette république travaillée par ses clivages et ses démons, imaginer qu'on ait pu traiter à froid les questions militaires et tirer de justes leçons d'une défaite dont on finit par ne plus parler ? S'engager dans l'aventure coloniale, c'était, aux yeux des monarchistes des années 1870-80, oublier la *Revanche* ; les voici devenus, vingt ans plus tard, ses promoteurs les plus fervents, ajoutant à leur liste de martyrs le père Charles de Foucauld[26]. Concernant l'Armée, l'impact des *Affaires* qui secouent la société française d'année en année en ruinent le crédit. L'affaire dite des Fiches (1904-1905) puis les inventaires de 1906 choquent les milieux conservateurs au point que les candidatures à Saint-Cyr chutent en quelques années de 2 000 par an à 600. L'affaire Dreyfus, la vie de caserne, l'utilisation de l'armée à des opérations de répression ouvrière et sociale ont un impact très négatif au sein de la population en général, au point de réduire les engagements et les réengagements dans l'active à peu de chose, aboutissant à une armée qui va devoir affronter la Grande Guerre avec un déficit criant en cadres, sous-officiers et officiers de réserve.

En matière d'armements, les choses ont progressé cependant : le fusil Lebel (en partie fabriqué par la manufacture d'armes de Tulle) remplace en 1886 le Chassepot des fusilleurs de la Commune, vieux de vingt ans ; le canon de 75 (1897) à tir rapide marque un net progrès face à ses concurrents et fait école. Et pourtant, en 1914, l'armée française se retrouvera dépassée, comme quarante-quatre ans auparavant, face à un adversaire doté d'un nouveau fusil plus performant, le Mauser (1898), et d'obusiers de campagne à tir courbe dont les Français sont dépourvus. Combinés avec les mitrailleuses, les régiments allemands ont ainsi à leur disposition une puissance de feu qui, comme en 1870, surclasse largement celle de son adversaire. Pire encore, dès les manœuvres allemandes de 1911, l'inspecteur général de l'artillerie, le général Maitrot, découvre, stupéfait, que l'artillerie allemande travaille désormais en liaison étroite avec des avions d'observation, qui lui signalent les cibles à frapper. Et pas d'entrepôts frigorifiques non plus, comme en avaient désormais toutes les armées, pour stocker la viande destinée aux éventuels combattants. De tout cela le général Maitrot se désole dans un bilan comparatif des moyens militaires des deux armées, publié… à la veille de la guerre en avril 1914[27]. Autrement dit, les militaires français eux-mêmes n'auraient pas tiré les leçons de la défaite de 1870. Comme, plus tard, ils ne tireront pas les leçons de leur

24 Imprimée dans le années 1830-50, en commençant par les cartes de la frontière.

25 *Le Colonel Bourras. Suivi du Rapport sur les Opérations du corps franc des Vosges du colonel Bourras*, Paris, Berger-Levrault, 1892, 71 p. Disponible sur Gallica.

26 Assassiné en 1916 par les Touaregs.

27 Général Charles-Arthur Maitrot, *Les armées française et allemande : leur artillerie, leur fusil, leur matériel, comparaison*, Paris, Berger-Levrault, 1914, 144 p. Disponible sur Gallica.

victoire, oubliant qu'aviation et chars d'assaut combinés entre eux ont été en 1918, et par milliers, les artisans du succès[28].

C'est là qu'intervient une question centrale dans une histoire qui ne peut être fragmentée. 1870 doit être replacé dans une histoire militaire longue, qui trouve chez un militaire de profession, le colonel Ardant du Picq, un important précurseur[29]. Ce colonel eut le temps d'écrire, avant de mourir d'une balle dans la tête en août 1870, des carnets de réflexion issus des combats les plus récents, la Crimée, l'Italie et Sadowa. Il y brocarde le caractère dérisoire et trompeur des manœuvres d'automne, et oppose la réalité des combats au drill absurde des casernes. « Ordonner ne suffit pas », dit-il, en appelant à une nécessaire relation de confiance et non de simple autorité entre les officiers et leurs hommes. Précurseur des historiens anglo-saxons d'aujourd'hui, il analyse la réalité de l'homme dans le combat et appelle à une profonde remise en cause de l'enseignement dispensé aux officiers. D'autres après lui se désoleront de voir les professeurs de l'école de guerre française s'en tenir aux leçons tirées des batailles du Premier empire… Quant aux rivalités entre artilleurs et fantassins, jamais résolues, elles se paieront cher en 1914. Mais surtout, l'école de Foch et de Joffre, celle de l'offensive à tout prix, pariera jusqu'au bout sur la valeur du moral, de la *furia francese* et de la baïonnette face à l'adversaire. Refusant d'embarrasser l'infanterie d'une artillerie qui ne ferait que ralentir son avance, mais qui démontra pourtant sa valeur en 1870 du côté des Prussiens.

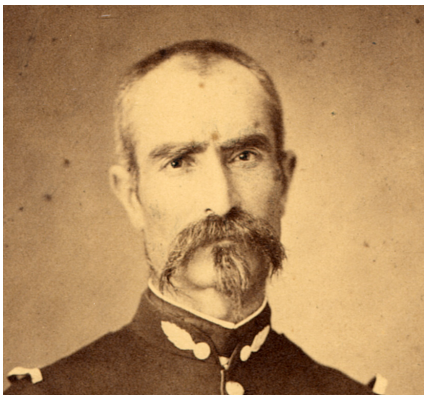

Le colonel Charles Ardant du Picq.

QUAND L'OUBLI FAIT SON ŒUVRE

C'est par le biais de l'épopée malheureuse des *Mobiles*, de ces bataillons mal armés et levés en hâte par Gambetta, que le souvenir de 1870 a pu conserver jusqu'en 1914 une valeur positive. Les peintres vont jouer un rôle important en diffusant une iconographie durable, réaliste et souvent spectaculaire, notamment deux d'entre eux, qui participèrent eux-mêmes aux combats, Alphonse de Neuville (38 ans en 1870) auteur des *Dernières cartouches* (1873) – un *must* que le Larousse reproduit dans ses volumes tout au long du XXe siècle –, et le Parisien Édouard Detaille (22 ans en 1870), qui pleurait deux frères tués dans le conflit. Tous campent une geste héroïque en pantalons rouges, lesquels, sacralisés par le sacrifice, deviendront impossibles à remplacer. Ici ou là, les chefs-lieux de département édifient par souscription des monuments à la gloire des *moblots*, à La Rochelle, à Saint-Quentin, à Cahors…, et à Limoges en 1899 (donc tard), un monument où l'on retrouve, le sabre levé, combinée à celle d'une paysanne et de *moblots* au combat, la figure du colonel Ardant du Picq, tué à Sedan[30].

28 Dans son ouvrage ***Les leçons de 1914 et la prochaine guerre***, Paris, Flammarion, 1934, 283 p., le général Mordacq, ex-conseiller militaire de Clémenceau, consacre une petite page (p. 254) aux « chars de combat », « nouvel engin qui en est tout à son début » avec des « appareils délicats ». Il les juge propres à « remplacer l'élément cheval » et « absolument indispensables à l'infanterie ». À cinq ans de la ***Blitzkrieg*** des Panzers ! Et loin du ***Fil de l'Épée*** du Général de Gaulle.

29 Ardant du Picq, Colonel, ***Études sur le combat dans l'Antiquité et dans les temps modernes par…***, Paris, Librairie Hachette, 1880, 206 p. Privilégier la réédition de 1903, avec la préface de Judet. Disponible sur Gallica.

30 Son corps, ramené à Limoges, est enterré au cimetière de Louyat.



Le colonel Charles Ardant du Picq, détail du Monument aux Morts de 1870-1871 place Jourdan à Limoges. Photo Michel Kiener.

Autre héritage de la guerre ancré dans les consciences populaires, le Uhlan. Le XIXe siècle avait traîné le souvenir fantasmé des cosaques, ces croquemitaines entrés dans Paris en 1814 et 1815, auteurs dans la France du Nord et du Nord-Est d'exactions et de pillages sans nombre. La IIIe République traîna avec elle le souvenir des uhlans, ces lanciers cavaliers éclaireurs de l'armée prussienne, qui surgissaient dans les villages et terrorisaient les paysans.

Mais il faut bien le reconnaître : en 1910, en dehors des descendants de familles alsaciennes et lorraines parties se réfugier en France, en dehors des patriotes excités et des hommages obligés que tout homme politique se devait de rendre au souvenir, ces histoires de Revanche n'intéressaient plus grand monde. L'Allemagne, oui, inquiétait, mais l'ambiance *Belle Époque* des années 1900-1910 était de plus en plus troublée par les soubresauts inédits d'un événementiel international de plus en plus chaud et complexe[31]. La guerre russo-japonaise, les rivalités coloniales, le Maroc, les Balkans… faisaient les gros titres des journaux. Les lois laïques, la *Querelle des Inventaires* de 1907[32] et les émeutes vigneronnes de la même année, les attentats anarchistes, auraient suffi à eux seuls à offrir à l'opinion de quoi débattre au café du commerce, sans plus s'embarrasser de ces histoires d'Alsace-Lorraine et de Mobiles. Ce qui préoccupait les milieux militaires, c'était surtout l'antimilitarisme ambiant, bien actuel, celui-ci. En 1903-1906, deux capitaines en vinrent à questionner 115 recrues du contingent. Que savaient-ils, ces hommes passés par l'école primaire ou au-delà, de Jeanne d'Arc, de Louis XIV etc. ? À 60% d'entre eux Napoléon ne disait plus rien, et pour 40 à 45% la guerre de 70 et Sedan non plus[33]. C'est dire, *a contrario*, que ces événements vieux de plus de trente ans vivaient encore dans la mémoire collective. Mais de là à en faire une grande cause…

Cela n'empêchait pas que les pèlerinages dans les provinces perdues se poursuivent, mais peu nombreux, ce dont les Alsaciens-Lorrains du *Reichsland*, entrés dans les années 1900 en guérilla politique contre Berlin, s'en désespéraient assez. Les soutiens, côté Paris, se faisaient discrets. En 1910, Ardouin-Dumazet livre le 50e et dernier volume de son *Voyage en France*, consacré aux *Provinces perdues* qu'il vient de parcourir : comme un dernier salut aux chers disparus. À La Rochelle, le riche armateur Delmas vit dans la villa *Mulhouse* que son épouse, d'origine alsacienne, a tenu à appeler ainsi. Traces que tout cela, et guère plus. Ce qu'il reste de Sedan en août 1914, c'est la haine des Prussiens. Un mois suffira pour qu'on passe partout aux *Boches*.
Ceux qui n'avaient rien oublié, ce sont les

31 Renvoyons simplement ici à la synthèse lumineuse de Christopher Clark, ***Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre***, Paris, Flammarion, [2012] 2013, 668 p.

32 La loi de 1905 dite de Séparation des Églises et de l'État prévoyait l'inventaire des biens non revendiqués donc jugés sans propriétaire, en l'occurrence les églises et les propriétés religieuses que, sur ordre du pape Pie X, l'Église de France refusa de transférer à des associations cultuelles.

33 Henry Houssaye, « Enquête au régiment », in ***La Patrie guerrière***, Paris, Libr. Acad. Perrin, 1913, p. 342.

Allemands, dont les troupes, après la capture de centaines de milliers de soldats réguliers, s'étaient vu opposer des *irréguliers*, des hommes qui s'intitulaient eux-mêmes des *francs-tireurs*, des hommes sans uniforme vraiment militaire, qui leur tiraient dessus, les affrontaient lors de batailles frontales mais aussi dans des escarmouches, des hommes que les officiers et les sous-officiers des régiments ennemis ont traités conformément aux lois de la guerre : en les fusillant et en châtiant par le feu les villages *coupables. Ces possibles irréguliers étaient* la hantise du commandement allemand en 1914, et c'est cette hantise qui explique en partie les meurtres préventifs et la répression aveugle auxquelles furent soumises dans les premières semaines de la guerre, en août-septembre 1914 les populations de la Belgique et du nord de la France.

C'était là la résurgence d'une mémoire antagoniste aux exploits dont les Français s'étaient vantés, rachetant par leur sacrifice la déroute d'une armée régulière massacrée par le feu adverse.

Michel C. Kiener



À la mémoire des combattants du Lot à Cahors. Photo Michel Kiener.

Une famille atypique, décomposée et recomposée à Saillat, dans le dernier quart du XIXe siècle

Annette Bigaud

D'ONTE SES n°21 - Printemps-Été 2020
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

L'auteure : Annette Bigaud, membre du Cghml et de l'association *Les Vieilles Pierres de Saint-Junien* retrace à partir d'archives, de souvenirs et de témoignages divers, un aspect insolite de l'histoire de sa famille.

Résumé : À Saillat, village de la Haute-Vienne, au début des années 1880, Jean Deschamps quitte son épouse légitime Anne Thomas avec leur fils, pour vivre en concubinage avec Marguerite Bigaud veuve Paraud, déjà mère de deux enfants, et dont il aura quatre enfants, déclarés de père inconnu. Annette Bigaud, arrière-petite-fille de Jean Deschamps et de Marguerite Bigaud par son grand-père François Bigaud, nous dresse un portrait de cette famille composite.

C'est un curieux ménage que forment, à Saillat (Haute-Vienne), dans les années 1880 et plus, Marguerite Bigaud, veuve de Jean Paraud, avec Jean Deschamps, époux d'Anne Thomas dont il n'est pas divorcé. Paraud, Bigaud, Deschamps : trois noms de famille entremêlés sous un même toit et une mère, Marguerite Bigaud, au centre de ce qui semblerait être un imbroglio familial…

Marguerite Bigaud, fille de Jean Bigaud et de Marie Brachet est née le 9 août 1852 à Chassenon dans le département de la Charente. Elle est la troisième fille d'un couple qui en aura en une autre, suivie d'un fils, le seul de la famille et d'une petite dernière, née le 3 avril 1870. Les parents sont cultivateurs, colons, âgés respectivement de 30 et 25 ans. Au début des années 1870, ils quittent Chassenon pour la commune d'Étagnac, dans le même département et s'installent au Puy Hameau de Ballerie, à proximité des bords de la Vienne. Trois familles de colons, avec femmes et enfants, unis entre eux par des liens de parenté, résident dans ce hameau : les Bigaud, les Paraud, les Deslias et une nouvelle génération avec les gendres Burbaud et Martin. C'est dans ce lieu-dit qu'est né Jean Paraud, le 28 janvier 1851, fils de Martial, âgé de 35 ans, colon, et Marguerite Peyraud. Jean Paraud épouse Marguerite Bigaud le 7 février 1873. Deux enfants vont naître de cette union : un fils, François, le 24 janvier 1874 et une fille, Marguerite, le 2 avril 1876.

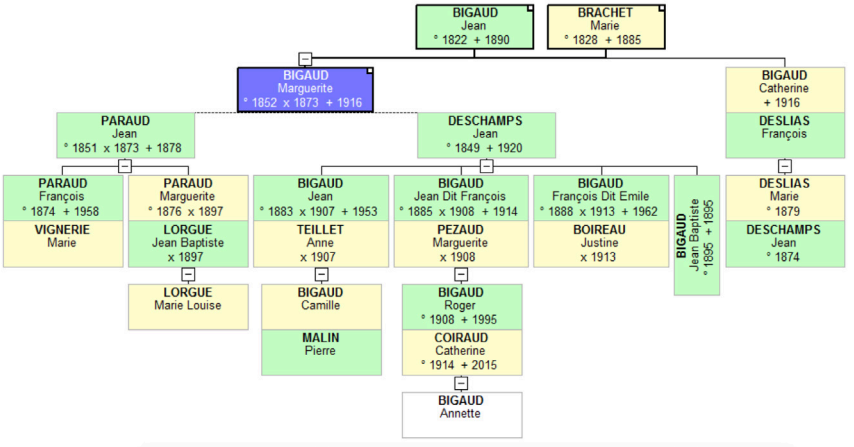

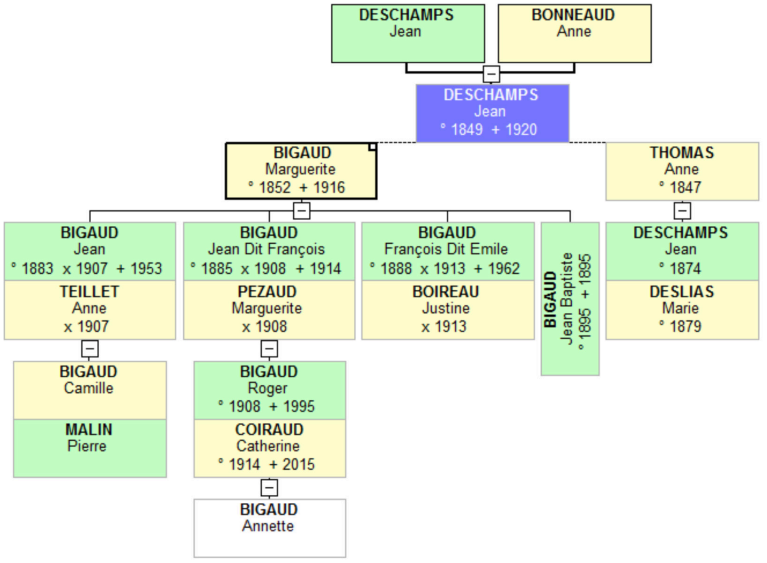

Jean Paraud, soldat réserviste au 138e de ligne (2e bataillon, 4e compagnie), décède le 3 septembre 1878 à l'hospice de Magnac-Laval où il avait été admis le 27 avril. Veuve à 26 ans, sans profession mais touchant peut-être une maigre pension militaire, Marguerite travaille occasionnellement, journalière ou servante et va refaire sa vie avec Jean Deschamps.

Sur la rive gauche de la Vienne que l'on peut traverser facilement en barque, en face du Puy, se trouve un village de la commune de Chaillac dans le département de la Haute-Vienne : Saillat. Ce modeste village est en pleine expansion avec l'arrivée du chemin de fer Limoges/Angoulême, l'implantation d'une fabrique de papier de paille et de boîtes d'allumettes puis en 1894 d'une usine des matières tannantes et colorantes (SAMTC), qui utilise le tannin des châtaigneraies proches. Papetier, Jean Deschamps, né le 7 mars 1849, son épouse Anne Thomas et son fils Jean, né le 12 juillet 1874 ont quitté leur village natal d'Oradour-sur-Glane pour s'installer à Saillat.

Nous ignorons les circonstances dans lesquelles Marguerite, veuve Paraud et Jean Deschamps se sont rencontrés. Toujours est-il que Jean va quitter Anne pour Marguerite, sans en divorcer, emmenant avec lui son

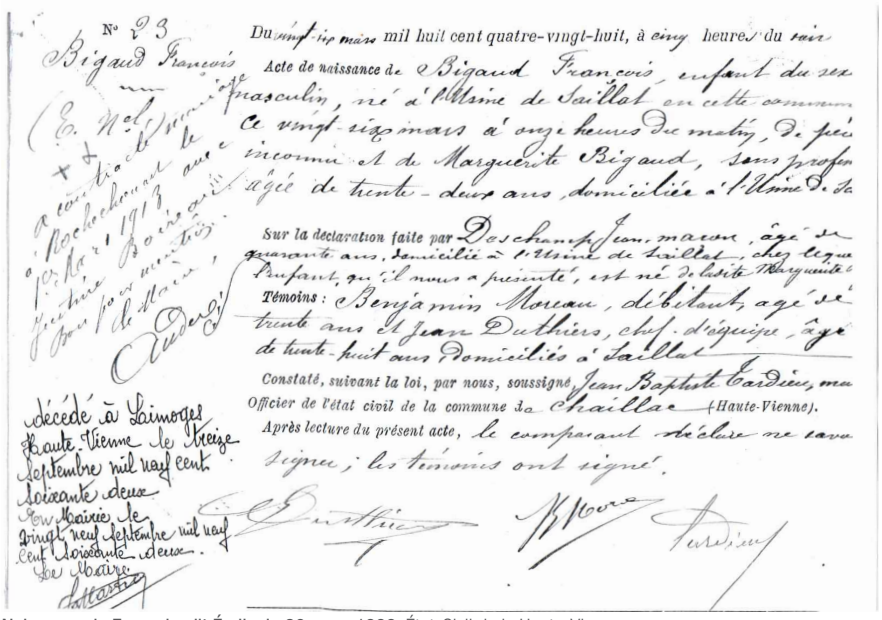

Naissance de François, dit Émile, le 26 mars 1888. État-Civil de la Haute-Vienne.

fils Jean, faisant fi des convenances et de l'opinion publique. Le nouveau couple réside à Saillat. Une union durable et prolifique : un premier fils, Jean, naît le 21 juin 1883. Viennent ensuite Jean dit François le 1er décembre 1885, François dit Émile le 26 mars 1888.

Le dernier enfant, Jean-Baptiste ne vivra que quelques mois : né le 12 mars 1895, il meurt le 16 décembre. Marguerite a alors 42 ans. À chaque naissance, Jean Deschamps se déplace à la mairie de Chaillac pour déclarer l'enfant mais sans le reconnaître : ses quatre enfants sont donc nés de père inconnu et porteront le nom de jeune fille de leur mère, Bigaud, qui deviendra celui de leur propre descendance.

Tous les cinq ans, les recensements de la population sont moins pointilleux que l'état-civil sur la nature des liens familiaux et le nom des enfants. À Chaillac, le recensement de 1886 fait état de Marguerite, épouse de Jean Deschamps, ce qu'elle ne sera jamais ; Jean Deschamps fils, papetier, vit avec eux, déclaré en tant que tel, ses demi-frères Jean et François Bigaud ont gardé chacun leur nom d'état-civil, mais sont qualifiés de neveux et la petite Marguerite Paraud devient une nièce ! François Paraud, le fils de Marguerite, n'y figure pas, il est au Puy chez ses grands-parents, et y restera recensé comme domestique. En 1891, Jean Deschamps n'est plus papetier mais maçon, Marguerite est recensée comme son épouse, les trois enfants Bigaud sont appelés Deschamps, Marguerite Paraud, 15 ans, papetière, est elle, toujours la nièce. En 1901, Jean Deschamps est devenu patron maçon et ne restent plus au foyer familial que les trois enfants Bigaud nommés Deschamps… Ils habitent toujours le même quartier dont le nom a évolué en fonction du développement du village : Gare de Saillat, puis Gare de Saillat et Usine, enfin Usines de Saillat.

Cinq enfants sous un même toit, trois noms de famille différents, un couple qui n'est passé ni devant Monsieur Le Maire ni devant Monsieur le Curé, atypique mais stable et travailleur, bien accepté par la famille et la communauté villageoise. Les enfants fréquentent l'école du village et vont apprendre à lire et à écrire, ce que leurs parents ne savaient pas. Comment ont-ils pu vivre cette double appartenance ? Elles sont bien ambigües et émouvantes, ces pages du cahier d'écolier de François Bigaud sur

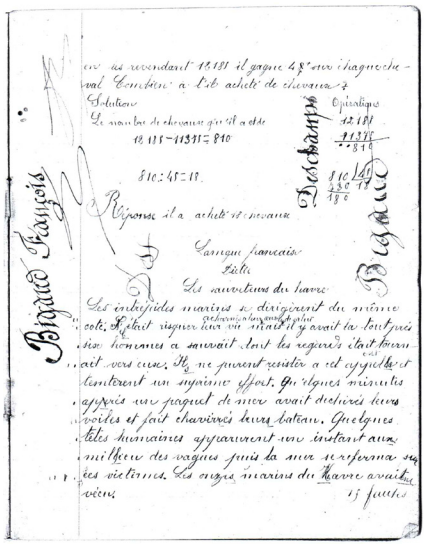
Bigaud François
Deschamps
Bigaud

Cahier d'écolier de François Bigaud. Document Annette Bigaud.

lesquelles il a écrit ses patronymes, d'une écriture appliquée, tantôt Deschamps, tantôt Bigaud. C'est sous leur nom d'état-civil, Bigaud, qu'ils entreront dans la vie active à la fin de leur scolarité obligatoire. Ils seront papetiers ou papetière, puis maçons comme leur père, tanneur et épicier pour François Bigaud. Les liens n'ont jamais été rompus entre Saillat et les familles restées au Puy, qu'elles vont quitter dans les années 1890 pour s'installer dans la commune de Saint-Junien en Haute-Vienne. Papetier, François Deschamps fils a quitté le village pour Évergnicourt dans l'Aisne où il réside en 1899 et épouse Marie Deslias, née au Puy le 13 décembre 1879, fille de Catherine Bigaud, sœur aînée de Marguerite et de François Deslias. Ils vivront à Magnac-Laval puis à Angoulême[1]. Les mariages réunissent ainsi cette famille élargie. À Saint-Junien, Jean épouse Anne Teillet le 13 avril 1907, François Bigaud se marie avec Marguerite Pezaud le 1er février 1908. Aux noces d'Émile Bigaud et de Justine Boireau à Rochechouart le 1er mars 1913, son père et sa mère, ses frères Paraud et Bigaud figurent sur la photographie de son mariage nuptiale.

Marguerite Paraud, devenue cuisinière, habite Saint Junien et épouse Jean-Baptiste Lorgue en présence de sa mère Marguerite le 16 décembre 1897. Nous perdons sa trace à Lausanne pendant la guerre d'où sa fille Marie-Louise envoie à son oncle et sa tante François et Marguerite Bigaud des lettres nostalgiques et émouvantes.
1914, la guerre est déclarée. Les fils de Marguerite sont mobilisés. Émile sera gazé en Serbie. François Bigaud est réformé, malade il décède le 14 décembre 1914 à l'âge de 29 ans, laissant une un orphelin. L'année suivante, sa veuve reviendra vivre à Saint-Junien, dans sa famille maternelle, avec son fils Roger. Marguerite Bigaud décède, veuve Paraud, à Saint-Junien, le 13 janvier 1916, chez sa bru Marie Paraud, deux jours après sa sœur aînée, Catherine Deslias, décédée chez elle, dans le village de Jouy où sa famille s'était installée après avoir quitté Le Puy. Elles sont inhumées, séparément au cimetière de Saint-Junien. Jean Deschamps décède en son domicile à Saillat Usine, le 5 novembre 1920, époux d'Anne Thomas ; nous ne savons pas ce qu'elle est devenue après le départ de son conjoint du domicile conjugal.
Entre les deux guerres, les liens familiaux et affectifs se maintiennent entre les frères et leurs familles respectives. Jean et Émile Bigaud et leurs familles ont quitté Saillat pour Noyon dans l'Oise, maçons, ils vont

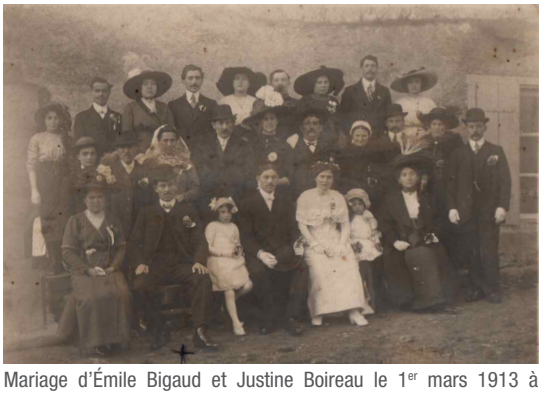

Mariage d'Émile Bigaud et Justine Boireau le 1er mars 1913 à Rochechouart. Photo Annette Bigaud.

1 Fiche matricule n° 830 Magnac-Laval AD 87

œuvrer à la reconstruction de la ville, détruite par les bombardements français en 1918 pour affaiblir la logistique allemande. Jean y restera mais Émile reviendra à Saillat, son entreprise de maçonnerie construira l'église et le cimetière du village devenu commune à part entière.

Les mariages, les deuils rassemblent encore les familles qui se rendent occasionnellement visite entre Saint-Junien, Saillat, Noyon. Mais peu à peu, après la Seconde guerre mondiale, avec la dispersion des familles nombreuses, la disparition des anciennes générations, le désir d'indépendance et de nouveaux métiers, les liens se sont dilués dans de vagues souvenirs ou tombés dans l'oubli. Toutefois, une dernière rencontre a eu lieu pendant l'été 1977 entre le fils de François, Roger Bigaud, son épouse et « ceux de Noyon », sa cousine Camille, fille de Jean Bigaud, et son époux Pierre Malin.



Retrouvailles en 1977 avec de gauche à droite : Roger Bigaud, Camille Bigaud, Catherine Coiraud et Pierre Malin. Photo Annette Bigaud.

Annette Bigaud

Un simple lieutenant grand officier de la Légion d'honneur

Camille Ménieux, lieutenant au 63e RI

Jean-Claude Frölich

L'auteur : Jean-Claude Frölich, de l'aéronautique à l'histoire et la généalogie. Son épouse originaire de Saint-Junien (Haute-Vienne), lui a fait partager l'amour du pays limousin. Membre du Cghml et de la Société des Vieilles Pierres de Saint-Junien, il a écrit plusieurs articles sur des personnes méconnues ou oubliées et des personnalités de la région. Il est l'auteur d'un ouvrage sur les combattants saint-juniauds de la guerre 14-18 et d'une biographie de l'écrivain combattant et journaliste Georges Gaudy, auteur entre autres de *La Ville rouge*.

Résumé : Il ne doit pas y avoir beaucoup de grands officiers de la Légion d'honneur qui aient atteint cette haute distinction grâce à leurs épaulettes de lieutenant, et de réserve en plus ! Peut-être même n'y en a-t-il qu'un seul ? Il s'agit du lieutenant Camille Ménieux, dont une rue de Limoges, qui longe le lycée Auguste-Renoir, rappelle le souvenir. Ce Saint-Juniaud officier au 63e RI de Limoges est l'un des 100 héros emblématiques de la Grande Guerre choisi par le Comité du Centenaire. Meurtri dans son corps et dans ses chairs, ce grand mutilé témoin impuissant de l'exécution de quatre soldats de son régiment fusillés « pour l'exemple » en avril 1915, fit de leur réhabilitation le combat de sa vie – un combat de près de vingt ans.



ORIGINES FAMILIALES

Du plus loin que l'on remonte, les Ménieux ou Meynieux sont fortement enracinés dans la Haute-Vienne autour de Saint-Junien, Rochechouart et Oradour-sur-Vayres. Pour preuve, deux villages de Vayres portent ce nom : « Le Petit Meynieux » et « le Grand Meynieux ». Du côté maternel, les Bourdy viennent de la Charente limousine (Ansac-sur-Vienne), et eux aussi de la Haute-Vienne (Saint-Junien et Le Dorat).

Rien ne destine Camille à s'illustrer dans les combats. Son père est un commerçant prospère et le grand-père secrétaire de la sous-préfecture de Rochechouart. Du côté Bourdy, le grand-père était un confiseur très renommé de Saint-Junien. Camille Ménieux est donc issu de cette petite bourgeoisie qui a émergé à la fin du XIXe siècle. Voir son arbre généalogique sur 5 générations en fin d'article (documents annexes).

SA JEUNESSE ET L'AVANT-GUERRE

Léonard, Louis, Camille Ménieux naît à Saint-Junien le 25 janvier 1891. Il est le fils de François, Pierre, Gabriel, Octave, Edouard, négociant et distillateur, et d'Anne Marguerite Bourdy, mariés à Saint-Junien neuf mois avant sa naissance, le 20 avril 1890. Du couple, naîtra aussi le 15 juin 1895, une fille Suzanne, Marie-Louise, Mathilde (mariée en 1920 avec Pierre François Rigaudy et décédée en 1990). Une petite dernière Camille, Louise, Renée naîtra en 1903, mais décédera à l'âge de 8 ans en mai 1912, un mois terrible pour madame Bourdy qui perdra à deux jours d'intervalle, son père le 7 mai et sa fille le 9 mai.
Fils de « bourgeois », le jeune Ménieux est envoyé au lycée Gay-Lussac de Limoges où il effectue des études secondaires (payantes alors). En juillet 1909, à 18 ans, le lycéen Camille Ménieux est reçu aux épreuves du brevet spécial d'aptitude militaire et, devançant l'appel, il part effectuer un service militaire de deux ans, du 1er octobre 1909 au 25 septembre 1911 au sein du 63e RI d'où il sort sergent.



Ménieux dans l'uniforme Gay-Lussac. Collection particulière Paul Rigaudy.

À son retour de l'armée, il entre dans l'entreprise familiale et devient négociant en vins. De taille moyenne, 1,65 m lors de son conseil de révision, c'est un garçon très sportif. Il occupe dans la toute nouvelle équipe de rugby de Saint-Junien – appelée à cette époque les *Bleu et noir* – un poste de trois-quarts. Il en deviendra le capitaine au cours des saisons 1913 et 1914.

LA GUERRE

Lorsque la guerre éclate, il rejoint son 63e RI, composé essentiellement de Limousins. À la constitution du régiment, il est incorporé comme sous-lieutenant chef de la 4e section de la 5e compagnie (capitaine des Rosiers) du 2e bataillon (commandant Gueytat), encaserné à Saint-Yrieix-la-Perche. Ce réserviste va se révéler un magnifique entraîneur d'hommes, aimé de ses hommes, toujours prêts à le suivre.
C'est au combat de La Besace dans les Ardennes, le 28 août 1914, que Camille Ménieux reçoit le baptême du feu. Le régiment en retraite doit faire face à des attaques acharnées et meurtrières d'un ennemi plus nombreux, et il se révèle un excellent officier. Sa fiche matricule indique :

Au combat du 28 août 1914, resté seul officier de sa compagnie, a soutenu un combat glorieux contre un ennemi supérieur en nombre, défendant pied à pied un bois attaqué de tous côtés et sachant exalter par son exemple le courage de ses hommes.

Après la retraite puis la bataille de la Marne où le 63e se trouve dans la région de Sompuis, c'est au cours de la première bataille de Reims, à Saint-Léonard, que Ménieux se distingue à nouveau.
Les 25 et 26 septembre les 3e et 4e régiments de la Garde impériale prussienne attaquent par surprise à la faveur du brouillard le 2e bataillon du régiment limousin. Le commandant Gueytat, officiers et soldats sont submergés et tués à leur poste pour la plupart ; les débris des compagnies courent se reformer derrière le canal de l'Aisne à la

Marne, et le sous-lieutenant Ménieux assure le commandement de la défense. Sa citation précise ainsi sa conduite :

Le 26 septembre 1914, resté le seul officier de sa compagnie entourée presque complètement par la garde prussienne a vigoureusement maintenu ses hommes en main, réussissant à les établir derrière la ligne de défense naturelle d'un canal dont il a franchi le pont le dernier sous un feu terrible après avoir ramené la plupart de ses blessés, a organisé la défense, a puissamment contribué à l'échec complet de l'attaque ennemie.

En fait, ralliant les survivants paniqués, il barre le pont, seul point de passage possible. Du coup, l'attaque ennemie échoue.

Il a dès lors les honneurs d'une presse régionale avide de mettre en lumière les héros locaux. *L'Abeille de Saint-Junien* du 24/10/1914 reproduit cet article élogieux paru dans le *Courrier du Centre* :

Parmi les officiers qui se sont distingués par leur courage et leur bonté, nous relevons le nom de M. Camille Ménieux, de Saint-Junien, sous-lieutenant de réserve au 63e régiment d'infanterie, que son colonel a cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants :

« Resté seul officier de sa compagnie au cours d'un combat très violent, en a rallié les restes avec le plus grand sang-froid, et a maintenu l'ennemi à distance par des feux de salve. Obligé de se replier sur le canal avec sa troupe, il est resté le dernier à l'entrée de la passerelle, sous une rafale d'artillerie, jusqu'à ce que tous ses hommes soient passés. A abrité ensuite ses hommes dans des tranchées, où ils ont continué le feu pendant qu'il restait à découvert pour soigner les blessés qui n'avaient pu arriver jusqu'aux tranchées. »

Félicité par son général, le sous-lieutenant Ménieux a été proposé pour la Croix de chevalier de la Légion d'honneur. Notre compatriote, le jeune et vaillant officier qui a donné une telle preuve d'humanité et de sang-froid, est digne de l'estime et de l'admiration de tous. Aux légitimes éloges adressés à sa famille, nous sommes heureux de joindre ici les nôtres.

Dans cet article enthousiaste, le *Courrier du Centre* brûle les étapes, la Légion d'honneur pour un officier non blessé ne peut s'attribuer qu'après au moins trois citations.

Il récoltera alors sa 1re citation à l'Ordre de l'Armée le 25 décembre 1914 :

Ménieux Camille, sous-lieutenant de réserve au 63e régiment d'infanterie : A donné à ses hommes le plus bel exemple de courage et d'énergie, notamment aux combats du 28 août et du 26 septembre où, resté seul officier de sa compagnie, il en a assuré le commandement avec le plus grand sang-froid.

Après l'épisode de Saint-Léonard et la reconstruction du régiment, alimenté en renforts, c'est le commandant Pénavayre qui prend en mains le 2e bataillon. Après les attaques suicidaires de décembre 1914, voulues par Joffre, nous retrouvons le 63e RI et le sous-lieutenant Ménieux à Regnéville en Lorraine. Le 3 avril 1915, le régiment et ses frères de combat (dont le 78e de Guéret-Limoges et le 126e de Brive) reçoit l'ordre de s'emparer des premières positions allemandes. C'est dans le JMO (Journal des Marches et Opérations) du régiment que nous allons retrouver la description des combats livrés par le 63e et ses trois bataillons durant ces trois jours. En voici quelques extraits :

[…] La 5e compagnie qui a suivi les deux autres est arrêtée elle aussi par le feu de l'artillerie et de l'infanterie allemande, le capitaine des Rosiers, le sous-lieutenant Darot sont blessés. Le sous-lieutenant Meynieux[1] prend le commandement et rejoint les 6e et 7e compagnies. Sur le glacis de 300 m qui sépare la ligne française des tranchées ennemies s'échelonnent des

1 Les scribes du 63e ont retenu en effet, mais par erreur, la graphie Meynieux dans tous leurs documents.

morts, des blessés et quelques vivants dont les sous-lieutenants Meynieux, Salmon et Descubes commandants les 5e, 6e et 7e compagnies. […] Les soldats des 2e et 3e bataillons sont dans un état d'épuisement complet et ont fourni deux jours et deux nuits de combat incessant, creusé deux et trois lignes de tranchées, attaqué à plusieurs reprises et subi un feu continuel d'artillerie lourde […]

Le régiment épuisé sera relevé dans la nuit du 5 avril. À l'issue de ces combats, Camille Ménieux sera cité à nouveau à l'ordre du régiment le 15 juin 1915 :

Déjà cité pour sa belle conduite le 28 Août et le 26 Septembre; À conduit le 5 avril à l'assaut des tranchées sa compagnie dont il restait seul officier [une fois encore !], sous un feu violent de mousqueterie et de mitrailleuses.

Ce qui se passera quelques jours plus tard marquera à jamais Camille Ménieux. Le 18 avril son bataillon doit remonter à l'attaque, parmi d'autres. Nouvel assaut meurtrier et vain. Mais il est rajouté en interligne dans le JMO du 63e à la date du 19 avril : *La majeure partie des hommes de la 5e compagnie ont une défaillance et ne sortent pas de leur tranchée*. À la suite de ce refus d'obéissance cinq hommes de cette compagnie seront désignés ou tirés au sort par leurs officiers et traduits en conseil de guerre spécial. Ménieux fera tirer au sort un homme de sa section. Contre toute espérance et malgré les protestations et la défense de leurs officiers (Ménieux a été cité comme premier témoin), et celle de leur colonel, quatre hommes sur les cinq désignés seront fusillés pour l'exemple sur ordre exprès d'un général Delétoille exaspéré par ses échecs. Ce que la presse limousine a appelé « la tragédie de Flirey » reviendra sur la scène en 1921 (voir en fin d'article l'interview au journal le *Populaire du Centre*).

Titulaire de la Croix de guerre avec palme, il est promu le 7 mai 1915 chevalier de la Légion d'honneur, et lieutenant (à titre temporaire) au mois de juin suivant.

Après une permission en juillet passée à Saint-Junien, Camille Ménieux rejoint le régiment en Artois. En août 1915, le 63e est dans le secteur de Roclincourt, aux portes d'Arras. Une offensive générale de l'armée française est en préparation, à laquelle doit participer l'ensemble des régiments du XIIe Corps d'Armée le 25 septembre. Les objectifs assignés au 63e RI sont les tranchées des Toucouleurs et de Paradis ; il attaquera en tête de brigade, ses trois bataillons accolés et échelonnés en 4 vagues d'assaut. Dans le dispositif du régiment, le 2e bataillon, Cdt Dewatre, occupe le centre. Ses 5e et 8e compagnies font partie de la première vague d'assaut. Le JMO rapporte :

Les deux premières vagues sous les ordres des lieutenants Desgrains et Meynieux, des sous-lieutenants Martegoutte, Boutant, Choupinaud, Régnier vont d'un seul élan à la tranchée des Punaises sous un feu terrible. Les Allemands ont garni leur parapet : un rang de grenadiers et un rang de tireurs. Le lieutenant Martegoutte est tué, le sous-lieutenant Choupinaud grièvement blessé. Une lutte terrible s'engage à la grenade et au fusil de chasse. La section de mitrailleurs du sergent Redon réussit à déboucher, se met en batterie dans un trou d'obus et fauche les soldats ennemis.
Les 3e et 4e vagues soutiennent les 2 premières et ouvrent un feu nourri sur l'ennemi. Le lieutenant Ménieux est blessé sur le parapet de la tranchée ennemie en dirigeant le combat... En fait, c'est un massacre général, tant en Artois qu'en Champagne, dont, cette fois, Ménieux ne sort pas indemne.

Lisons, parue dans *L'Abeille de Saint-Junien* du 9 octobre 1915, la lettre adressée au père de Camille Ménieux par le commandant du 2e bataillon.

Dimanche 3 octobre 1915.
Monsieur,

Je tiens à vous exprimer toute mon admiration pour votre fils, qui est un véritable

héros. Depuis le commencement de la campagne, il avait donné maintes preuves de courage, il s'était trouvé dans des situations difficiles, il s'en était toujours tiré sain et sauf. Le 25 septembre, la 5e Cie s'est avancée sur le glacis comme si elle avait été au Mas-de-l'Age (Banlieue de Limoges). C'est qu'elle avait une confiance absolue en son chef, votre cher fils, qui avait su faire pénétrer dans l'âme de tous l'ardeur guerrière dont il était animé. Malheureusement votre fils tombe, frappé au pied de la tranchée allemande et vous savez qu'il compte maintenant parmi les glorieux mutilés de la grande guerre. Je l'ai proposé pour Officier de la Légion d'honneur et j'espère que la rosette viendra bientôt récompenser sa bravoure. Vous pouvez être fier de votre fils, la ville de Saint-Junien peut être fière de compter parmi ses enfants un brave comme le lieutenant CAMILLE MÉNIEUX. C'est un homme qui fait honneur à l'homme. Je suis heureux de vous envoyer de bonnes nouvelles de sa santé ; il se remettra et restera un exemple vivant pour ses concitoyens ; son nom sera synonyme de courage, d'abnégation, de dévouement. J'étais fier de l'avoir dans mon bataillon et je le regretterai toujours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

DEWATRE, Chef de bataillon, commandant le 2e Btn du 63e.

Suit une nouvelle citation à l'ordre de l'armée le 29 novembre 1915 et au tableau d'honneur du régiment :

Ménieux Léonard-Louis-Camille), lieutenant au 63e régiment d'infanterie : d'une bravoure remarquable, s'est élancé, le 25 septembre 1915, en tête de sa compagnie à l'assaut des tranchées ennemies, a été grièvement blessé (trois blessures, dont une ayant nécessité l'amputation complète du bras droit.

Le *Courrier du Centre* publie peu après l'intégralité du texte de la citation, qui résume à elle seule le parcours militaire de ce brave. Article reproduit ci-contre >

LIEUTENANT MÉNIEUX

Le lieutenant MÉNIEUX, du 63e, originaire de Saint-Junien, blessé, amputé décoré, vient d'être l'objet d'une citation qui suffit, à elle seule, à illustrer la vie d'un soldat.

Voici en quels termes, à la date du 31 octobre, le général Joffre a justifié la croix d'officier de la Légion d'honneur accordée à ce héros :

"Officier exceptionnel, dont le sang froid et la bravoure, proverbiales au régiment, ont fait l'admiration de tous, depuis le début de la guerre. Au combat du 28 août 1914, resté seul officier de sa compagnie, a soutenu un combat glorieux contre un ennemi très supérieur en nombre, défendant pied à pied un bois attaqué de tous côtés, et sachant exalter, par son courage, le courage de ses hommes.

Le 26 septembre 1914, resté seul officier de sa compagnie, entouré presque complètement par la garde prussienne, a vigoureusement maintenu ses hommes en main, réussissant à les établir derrière la ligne de défense naturelle d'un canal dont il a franchi le pont le dernier, sous un feu terrible, après avoir ramené la plupart de ses blessés; À organisé la défense du pont et puissamment contribué à l'échec complet de l'attaque ennemie.

Le 5 avril 1915, a pris le commandement de sa compagnie, dont le capitaine venait d'être blessé, et l'a brillamment menée à l'assaut des tranchées allemandes. A maintenu ses hommes sur le terrain sous un feu des plus violents. Le 25 septembre 1915, a mené sa compagnie à l'assaut des positions allemandes avec le plus bel élan. Dans le corps à corps a tué plusieurs Allemands de sa main. Est resté debout seul devant le parapet d'une tranchée ennemie, se battant à coups de fusil jusqu'à ce qu'il ait été atteint de trois blessures graves. A dû subir l'amputation complète du bras droit et l'ablation du calcanéum. Cité deux fois à l'ordre et fait chevalier de la Légion d'honneur au cours de la campagne."

Celui qui a mérité de tels éloges est un des plus jeunes officiers de l'armée, que, malheureusement, il ne pourra plus servir. Mais ses amis, si nombreux à Saint-Junien et dans la région, apprendront avec plaisir que sa vie n'est pas en danger.



Après la remise de l'insigne de Chevalier. Photo collection Mme Pontet, fille de Camille Ménieux.

Il sera fait officier de la Légion d'honneur le 31 octobre 1915 par le généralissime Joffre. En moins d'un an, deux promotions et le passage de chevalier à officier de la Légion d'honneur, voilà de quoi attirer l'attention des journalistes sur ce jeune lieutenant.
On lit dans *L'Abeille de Saint-Junien* du 5 août 1916, sous le titre *Le plus jeune entre les plus braves* la reproduction d'un article du *Courrier du Centre*, journal citant lui-même *L'Œuvre*, précisant que le lieutenant Ménieux était certainement le plus jeune officier de la Légion d'honneur et le seul lieutenant de notre armée à avoir été honoré de cette haute distinction :

Il parait que le lieutenant Ménieux serait le plus jeune officier de la Légion d'honneur, et, à ce sujet « l'Œuvre » publie la note suivante : nous avons cru, à un moment, que le capitaine de Perein, âgé de trente-deux ans, était le plus jeune officier de la Légion d'honneur ; mais un de nos lecteurs nous détrompa en nous signalant le capitaine Montagne, qui, lui n'a que vingt-huit ans et est également officier dans notre ordre national. Eh bien, ce n'est ni l'un ni l'autre de ces deux héros qui détient ce glorieux record de l'âge, mais un lieutenant au 63e de ligne, M. Ménieux, qui est né le 25 janvier 1891 et a reçu la rosette le 31 octobre 1915. C'est-à-dire à vingt-quatre ans et demi.
Mr Forgeront, officier de paix du IIIème arrondissement qui est apparenté à ce brave, nous envoie copie de la citation qui a valu au lieutenant Ménieux cette rare distinction…
Il est à peu près certain, maintenant que M. Ménieux est non seulement le plus jeune officier de la Légion d'honneur mais le seul lieutenant qui ait été honoré d'une si haute distinction.

Il faut rappeler que c'était une époque où cette haute décoration honorifique française était encore distribuée avec parcimonie à des personnes ayant rendu des « services éminents ».



L'illustration. Photo figurant dans le tableau d'honneur de la guerre (planche 241).

Dès lors, Camille Ménieux va connaître le parcours de tous les blessés du front : hôpitaux de l'arrière, poste de secours, hôpital d'orientation des étapes (HOE), hôpitaux temporaires, etc. (voir dans les documents annexes le schéma d'évacuation des blessés). Il sera amputé du bras droit, au niveau du deltoïde, il subira l'ablation du calcanéum du talon gauche et subira de la chirurgie faciale, souffrant d'une double fracture du maxillaire inférieur par balles. La guerre est terminée pour Camille Ménieux.



Camille Ménieux et son cousin Louis Deserces. Collection particulière P. Rigaudy.

L'APRÈS-GUERRE

Déclaré définitivement inapte au service, mutilé à 100 %, il sera démobilisé officiellement le 25 août 1918, après s'être marié, avec autorisation du Général commandant la 12e région militaire, le 25 février 1918 à Bourgneuf-en-Retz (Loire-Atlantique) avec Marie Lucie Laville (née le 9 avril 1895 à Limoges, décédée le 2 novembre 1982). Le couple aura trois enfants. Tout un symbole, la fille aînée née en septembre fin 1918 portera le beau prénom de France. Après la guerre, Camille s'associe brièvement avec deux industriels, Chambon et Dutriat, dans la société du « Modern Garage », place du Château d'eau à Saint-Junien. Puis il obtient un poste de percepteur à Thouarcé dans le Maine-et-Loire d'octobre 1925 à 1929. Ce percepteur de 1re classe sera promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur en mars 1927.

Après le plus jeune officier de la Légion d'honneur, la presse de l'époque retient maintenant le fait qu'un simple lieutenant promu commandeur de la Légion d'honneur est une récompense vraiment exceptionnelle.

NOUVELLES MILITAIRES

Le lieutenant Menieux, commandeur de la Légion d'honneur

Un simple lieutenant promu commandeur de la Légion d'honneur, voilà une récompense véritablement exceptionnelle, et même sans précédent, croyons-nous, dans les promotions les plus glorieuses de l'après-guerre.

Il faut dire aussi que le lieutenant Camille Menieux, qui vient d'être élevé à cette dignité sur la proposition du ministre de la guerre, joua, en septembre 1914, autour de Reims, un rôle particulièrement héroïque et décisif. Il fut nommé à ce moment chevalier de la Légion d'honneur.

Un an plus tard, en septembre 1915, lors de l'attaque de Champagne, il recevait plusieurs graves blessures. Amputé du bras droit et du talon gauche, il était promu lieutenant et officier de la Légion d'honneur.

Rendu par ces mutilations impropre au service actif, il prit sa retraite à la fin des hostilités et obtint un poste de percepteur à Thouarcé, petite localité de Mainè-et-Loire, où il exerce encore les mêmes fonctions, car ce grand soldat, aujourd'hui chef d'une famille nombreuse, a conservé dans sa carrière civile un défaut néfaste à l'avancement : la modestie.

Un article parmi d'autres. Gallica.bnf.fr

En 1929, ce percepteur de 1re classe, 2e échelon quitte Thouarcé pour un poste équivalent à Limoges, où il résidera rue de la Chapelle. Il occupera ce poste jusque dans les années 1940.

Mais, loin de se contenter de sa gloire passée, Camille Ménieux s'engage dans un nouveau combat, aux côtés d'autres anciens officiers du 63e et de la Ligue des droits de l'homme, celui de la réhabilitation

des fusillés pour l'exemple d'avril 1915. Un combat gênant pour les généraux et les tenants d'une vision sublime de la Grande Guerre. Camille sera encore cité de nombreuses fois dans la presse au cours de cette campagne de réhabilitation des hommes de sa compagnie. Cette campagne, commencée en 1921, portera ses fruits en 1934. (voir documents en annexe : interview de 1921 et déclaration du 2 juin 1934). Plus d'une fois il répétera à la presse que les membres de la 5e compagnie, après la relève ont été conduits à Flirey en leur faisant traverser un large espace violemment bombardé, comme si on voulait faire tuer la plus grande partie des hommes.



Après la prise d'armes :
M. Ménieux, le Général Mariaux, le Colonel Dégremont et l'Etat-Major

Extrait de *La Vie limousine* du 28 juillet 1934.

Le 27 juin 1934 une cérémonie imposante a lieu dans la cour de la caserne Beaupuy à Limoges avec la remise de la plaque de grand officier de la Légion d'honneur à Camille Ménieux par le général Mariaux[2], Gouverneur des Invalides, lui aussi mutilé de guerre. Après la remise de cette haute distinction les troupes défilent devant le récipiendaire. Le décret promulguant cette décoration est daté du 27 avril 1934 avec effet au 21 juin 1933 et précise « en qualité d'ancien lieutenant au 63e régiment d'infanterie. » Il est donc contemporain de la réhabilitation en justice des fusillés de 1915.



Après la remise de la plaque de Grand-Officier. Photo collection Mme Pontet, fille de Camille Ménieux.

Camille Ménieux décède à Limoges, à son domicile du 12, rue Henri- Barbusse, à la suite d'une longue et cruelle maladie, le 9 octobre 1957. Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 11 octobre 1957. Il est inhumé dans le caveau familial de Louis Bourdy à Saint-Junien (Carré 5).

Il demeure le seul lieutenant à avoir été élevé à titre militaire à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. On peut aussi à juste titre se demander si à travers cette promotion exceptionnelle, et en dehors des mérites personnels de Camille Ménieux, il n'y a pas eu une volonté de réparer l'injustice infligée aux hommes du 63e RI.

Jean-Claude Frölich

2 Note : le général Augustin Mariaux, gouverneur général des Invalides, Grand-Croix de la Légion d'honneur, ancien polytechnicien, colonel d'artillerie pendant la guerre de 1914, grièvement blessé par un éclat d'obus en octobre 1918 était né à Limoges le 5 janvier 1864. Il est décédé aux Invalides le 1er juin 1944, où il est enterré dans la crypte des Gouverneurs.





La tombe familiale des Bourdy à Saint-Junien où repose Camille Ménieux.

Références :

- *L'Abeille de Saint-Junien* ;
- JMO du 63e RI ;
- Fiche matricule n°110 (série 1R 731) ;
- État civil de Saint-Junien ;
- Dossier LH n° 19800035/180/23269 ;
- Site internet du 63e RI ;
- Journaux de 1927 : *La Croix* du 01/10/1927, *Le Gaulois* du 30/09/1927 ;
- *L'Ouest Éclair* du 27 août 1929 ;
- Journal des débats politiques et littéraires du 6 mai 1934 ;
- *La Vie limousine* du 28 juillet 1934 ;
- *L'armorial de la gloire*. Kléber de Margerie ;
- *L'illustration*. Le tableau d'honneur de la guerre (site internet) ;
- Journal *Le Populaire du Centre*. Bfm Limoges. Bibliothèque numérique ;
- BnF, Gallica.

Pour les opérations évoquées ici, on peut renvoyer à :
Michel C. Kiener et Valérie Mazet, ***Nous étions des hommes malgré la guerre 1914-1919*** : les régiments de la 12e Région, 79 La Crèche, Geste/Métive, 2018, dans lequel Camille Ménieux est largement évoqué.

DOCUMENTS DIVERS

- Les diverses phases de l'évacuation des blessés

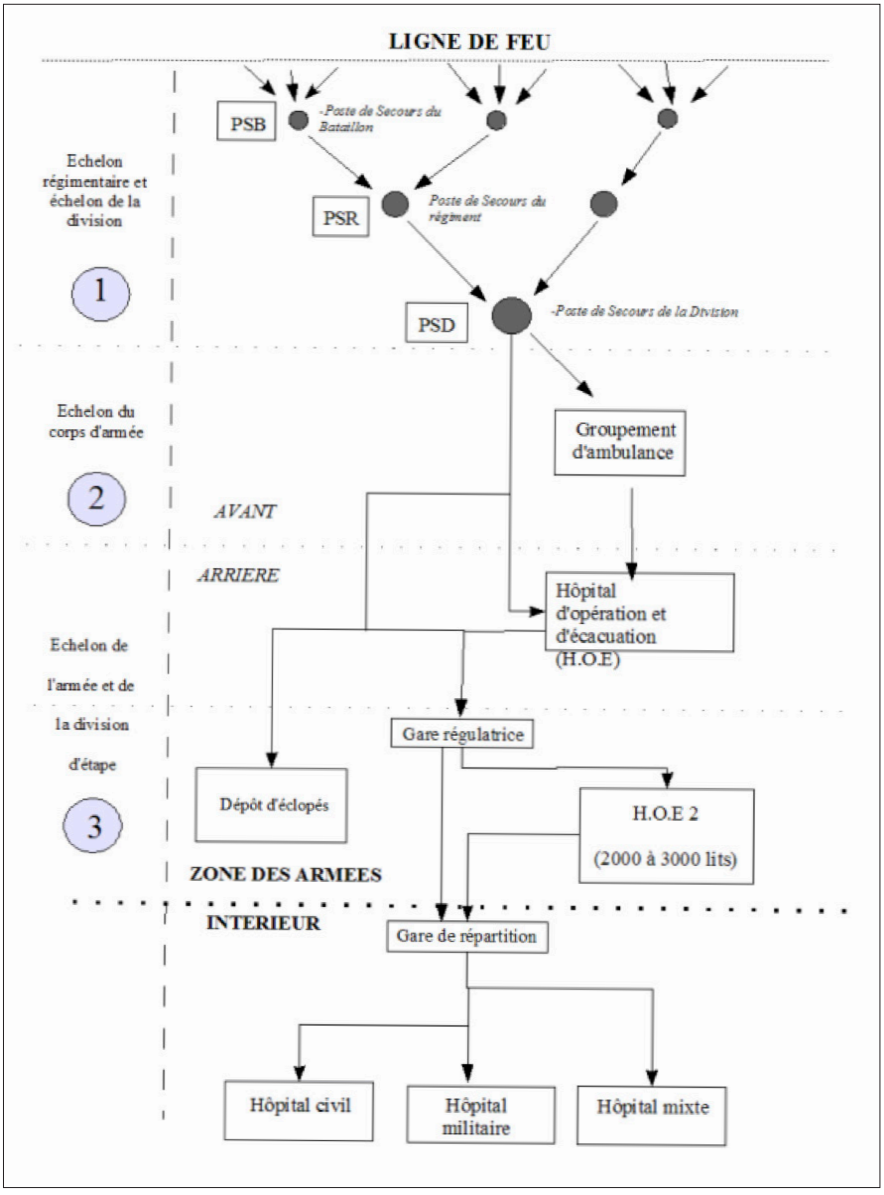

Extrait du livre : « les carnets de Laurent Pensa, musicien brancardier au 31eRI (1914-1918) ». © CRDP de l'académie d'Amiens, 2006 - 2008.

- Acte de décès de Léonard Louis Camille Ménieux

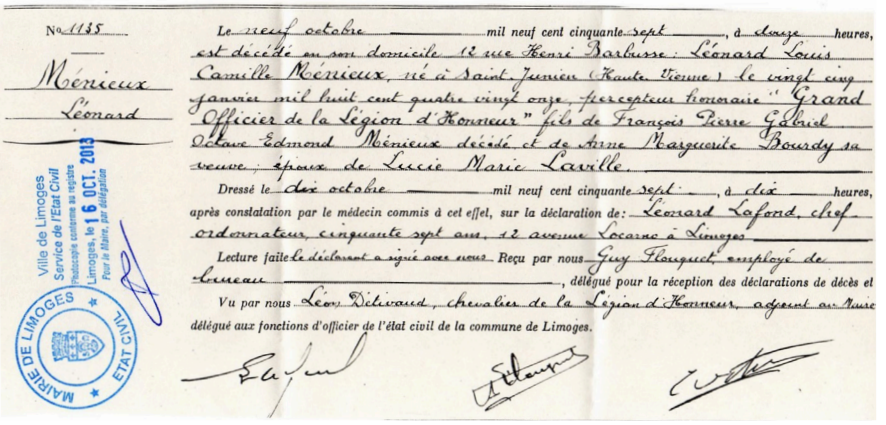

N° 1135

Ménieux
Léonard

Ville de Limoges
Service de l'Etat Civil
Photocopie conforme au registre
Limoges, le 16 OCT. 2013
Pour le Maire, par délégation

MAIRIE DE LIMOGES * ETAT CIVIL *

Le neuf octobre mil neuf cent cinquante sept, à douze heures, est décédé en son domicile 12 rue Henri Barbusse : Léonard Louis Camille Ménieux, né à Saint Junien (Haute Vienne) le vingt cinq janvier mil huit cent quatre vingt onze, percepteur honoraire " Grand Officier de la Légion d'Honneur " fils de François Pierre Gabriel Octave Edmond Ménieux décédé et de Anne Marguerite Bourdy sa veuve ; époux de Lucie Marie Laville.

Dressé le dix octobre mil neuf cent cinquante sept, à dix heures, après constatation par le médecin commis à cet effet, sur la déclaration de : Léonard Lafond, chef ordonnateur, cinquante sept ans, 12 avenue Locarno à Limoges

Lecture faite le déclarant a signé avec nous. Reçu par nous Guy Flouquet, employé de bureau, délégué pour la réception des déclarations de décès et

Vu par nous Léon Dictavard, chevalier de la Légion d'Honneur, adjoint au Maire délégué aux fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Limoges.

- Recopie de l'interview donnée par le lieutenant Camille Ménieux au *Populaire du Centre* le samedi 11 juin 1921 sur l'affaire des fusillés pour l'exemple en avril 1915.



La Tragédie de Flirey

Notre visite à un ancien combattant de la 5e
Le Lieutenant Meynieux : Belle figure de Chef

A SAINT-JUNIEN | LE CALVAIRE

À SAINT-JUNIEN

Sur le seuil de sa porte, un grand mutilé nous reçoit. Allure calme, énergique, grands yeux qui répondent droit : belle figure de chef. C'est le lieutenant Meynieux qui commandait une section de la 5e compagnie.

REGNÉVILLE : L'ATTAQUE DU 4 AVRIL

Tout de suite, les souvenirs lui reviennent en foule. Il nous parle d'abord de Regniéville, des journées et des nuits passées dans la boue, sur le glacis dominé par l'ennemi, pour creuser les parallèles de départ de l'attaque prévue pour le 4 avril. Le 107e régiment d'infanterie devait les utiliser, mais, au dernier moment, un contre-ordre arriva et ce fut le 2e bataillon du 63e, la 5e en tête qui franchit le parapet.

Pas un homme ne resta en arrière, pas un ne s'abrita au fond d'un trou d'obus et, malgré les balles qui faisaient trébucher les camarades, comme on trébuche sur une pierre, au pas, les pieds collants au sol boueux, tous ceux de la 5e, la meilleure compagnie du régiment, allèrent jusqu'aux réseaux intacts de la ligne allemande.

Voilà ce que venaient de faire ces hommes auxquels, malgré l'épuisement physique, et moral, on demanda de recommencer quelques jours après, dans des conditions plus épouvantables encore.

L'ORDRE D'ATTAQUE DU 19. LE SORT DÉSIGNE LA 5e

La brigade avait été placée sous un autre commandement. Au 31e corps d'armée, elle était l'unité de passage à laquelle on allait faire « le coup de l'invité »

Le 63e reçut l'ordre de faire attaquer par une compagnie, la redoute en lisière du bois de Mortmare. Sous le prétexte bien discutable qu'au cours de la dernière offensive, les pertes avaient été égales dans toutes les unités du régiment, on résolut de tirer au sort la compagnie d'attaque et le sort désigna la 5e qui, en plus des pertes communes, avait subi la déprimante usure nerveuse de l'effort suprême inutilement consenti. Il y eut, dans les rangs, un sursaut de colère. On voulait bien faire son devoir mais à la condition que tous les camarades supportassent également la dure contrainte et, dans le village de Manonville, les protestations s'élevèrent violentes contre ceux qui avaient abandonné au hasard, la première, la plus douloureuse mais la plus nécessaire de leurs prérogatives.

ON PART QUAND MÊME

A la vérité, la 5e possédait de bons chefs qui s'employèrent à calmer les justes récriminations. Leur influence était grande et, après plusieurs heures d'efforts, ils purent se flatter d'avoir réussi : au petit jour, la compagnie quitta le cantonnement, en ordre, sans un mot, sans un traînard.

La route était longue ; on traversa successivement Movian et Bernicourt pour atteindre la Carrière, P. C. du secteur et s'engager dans les boyaux qui conduisaient en première ligne.

LE CALVAIRE

Alors commença le calvaire.

Les tranchées étaient pleines de débris humains, les parapets et les pare-éclats faits de cadavres allemands et français mêlés dans la mort au visage atroce. L'odeur que n'oublieront jamais ceux qui ont passé là-bas, dominait tout le secteur. On marchait avec peine, de sursauts en sursauts, moins inquiets des balles que des corps qu'on frôlait.

On s'entassa dans la tranchée de départ, face aux cadavres en pantalons rouges étendus sur le « bled » ou accrochés aux fils de fer que quelques obus de 75 ou de 65 de montagne n'avaient pas détruits.

COMME DES BÊTES TRAQUÉES...

Ce fut l'effondrement total.

Épuisés, sans force physique ni morale, attendant la mort, comme des bêtes traquées, nos hommes s'effondrèrent au fond de la tranchée ; on aurait pu les fusiller tous, sans les faire bouger.

L'heure de l'attaque passa… et l'ordre vint de retourner, en plein jour à la Carrière. Tout le monde pensa que c'était pour nous faire tuer plus sûrement. On partit tout de même et, miracle, personne ne fut touché.

LA COUR MARTIALE

Dans l'après-midi, résistant à l'intervention émouvante du général Arlabosse et du colonel Paulmier, le général Deletoille, commandant le C.A. ordonna de faire juger cinq hommes de la compagnie, par une cour martiale qui se réunit sur le champ (commandant Bonnal, président ; capitaine de Rouffignac, adjudant Choupinaut, juges ; lieutenant Minot, défenseur).

Les coupables devaient être désignés ; on les tira au sort.

Cité comme premier témoin, de tout mon cœur, avec toute l'énergie qui me restait, je défendis ces hommes, prouvant par les exemples du passé qu'ils étaient de bons et courageux soldats.

Minot lui aussi, affirma qu'il avait vu l'un d'eux tenter d'escalader les gradins de franchissement. La Cour écouta et renvoya les accusés sans prendre de décision.

« AUJOURD'HUI L'EXÉCUTION, C'EST A DEVENIR FOU »

Jusqu'au lendemain matin, nous avons gardé l'espoir qu'on n'oserait pas aller jusqu'au crime, mais l'heure vint où il fallut bien admettre l'évidence et assister avec des sanglots pleins la gorge à l'effroyable scène, à la fuite éperdue de tout un régiment clamant sa douleur et son indignation...

Mon carnet de route porte ces seuls mots : « Aujourd'hui, l'exécution, c'est à devenir fou. »
Tel est le récit que nous fit le lieutenant Meynieux. Il doit suffire à la réhabilitation immédiate.

JUSTICE

Combattants, mes camarades, vous avez compris n'est ce pas ? Ces heures atroces et l'angoisse et la peur, nous les avons connues. Pas un de nous n'a le droit de se taire avant que justice soit faite. Il faut que notre volonté s'impose.

Note : sur les 5 soldats désignés, 4 seront fusillés le 20 avril 1915 au bois de Manonville. Ce sont Félix Baudy né à Royère (Creuse), François Fontanaud né au Panisson de Montbron (Charente), Antoine Morange né à Champagnac (Haute-Vienne) et Henri Jean Prébost né à Saint-Martin-Château (Creuse). Ils seront réhabilités par jugement de la Cour spéciale de justice militaire du 30 juin 1934. Voir à ce sujet les attendus exposés page 65 dans l'article de « D'onte ses n°12 : fusillés pour l'exemple ».

- **Notes d'audience du 2 juin 1934. Déclaration de Ménieux**

Extrait du document SHD/GR 11J 3216. Cour spéciale de justice militaire.
Site mémoire des hommes

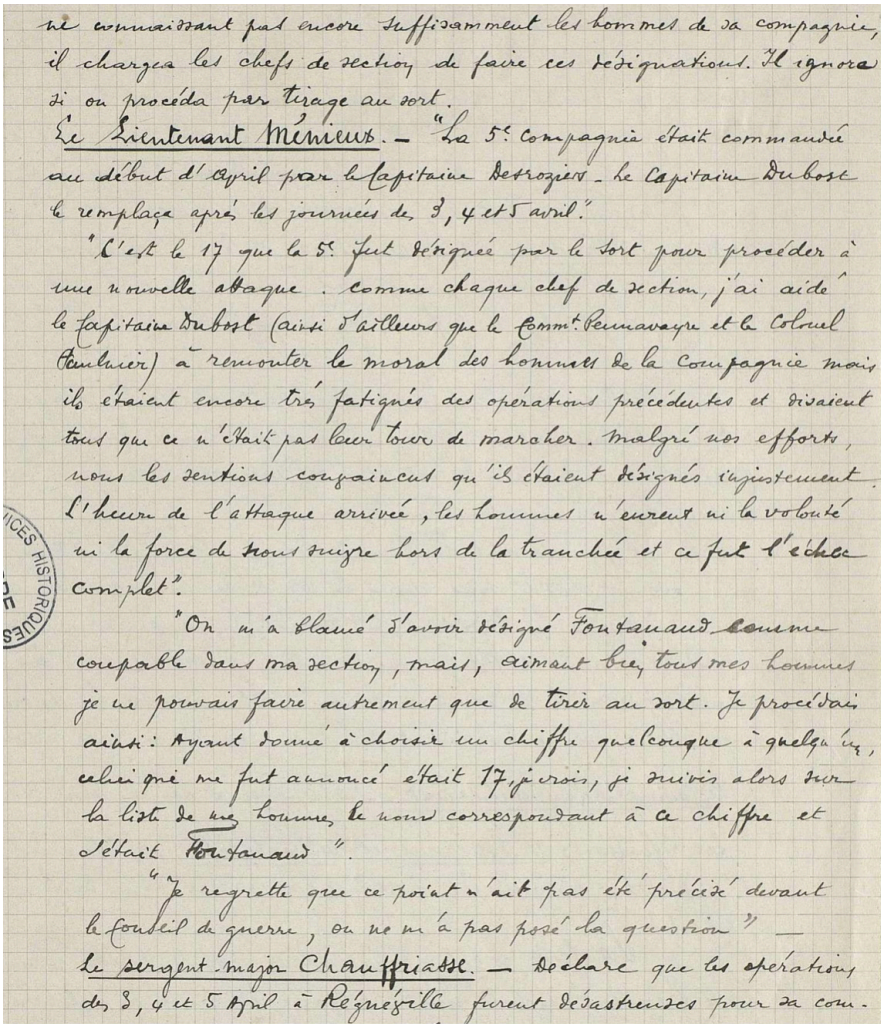

ne connaissant pas encore suffisamment les hommes de sa compagnie, il chargea les chefs de section de faire ces désignations. Il ignora si on procéda par tirage au sort.

Le Lieutenant Ménieux. – "La 5e compagnie était commandée au début d'avril par le capitaine Detrozier. Le Capitaine Dubost le remplaça après les journées de 3, 4 et 5 avril."

"C'est le 17 que la 5e fut désignée par le sort pour procéder à une nouvelle attaque. Comme chaque chef de section, j'ai aidé le capitaine Dubost (ainsi d'ailleurs que le Commt Pennavayre et le Colonel Poulnier) à remonter le moral des hommes de la Compagnie mais ils étaient encore très fatigués des opérations précédentes et disaient tous que ce n'était pas leur tour de marcher. Malgré nos efforts, nous les sentions convaincus qu'ils étaient désignés injustement. L'heure de l'attaque arrivée, les hommes n'eurent ni la volonté ni la force de tous sortir hors de la tranchée et ce fut l'échec complet".

"On m'a blamé d'avoir désigné Fontanaud comme coupable dans ma section, mais, aimant bien tous mes hommes je ne pouvais faire autrement que de tirer au sort. Je procédai ainsi: ayant donné à choisir un chiffre quelconque à quelqu'un, celui qui me fut annoncé était 17, je crois, je suivis alors sur la liste de ma compagnie le nom correspondant à ce chiffre et c'était Fontanaud".

"Je regrette que ce point n'ait pas été précisé devant le Conseil de guerre, on ne m'a pas posé la question" –

Le sergent-major Chauffriasse. – déclare que les opérations des 3, 4 et 5 April à Réznéville furent désastreuses pour sa com-

- Arbre généalogique de Camille Ménieux

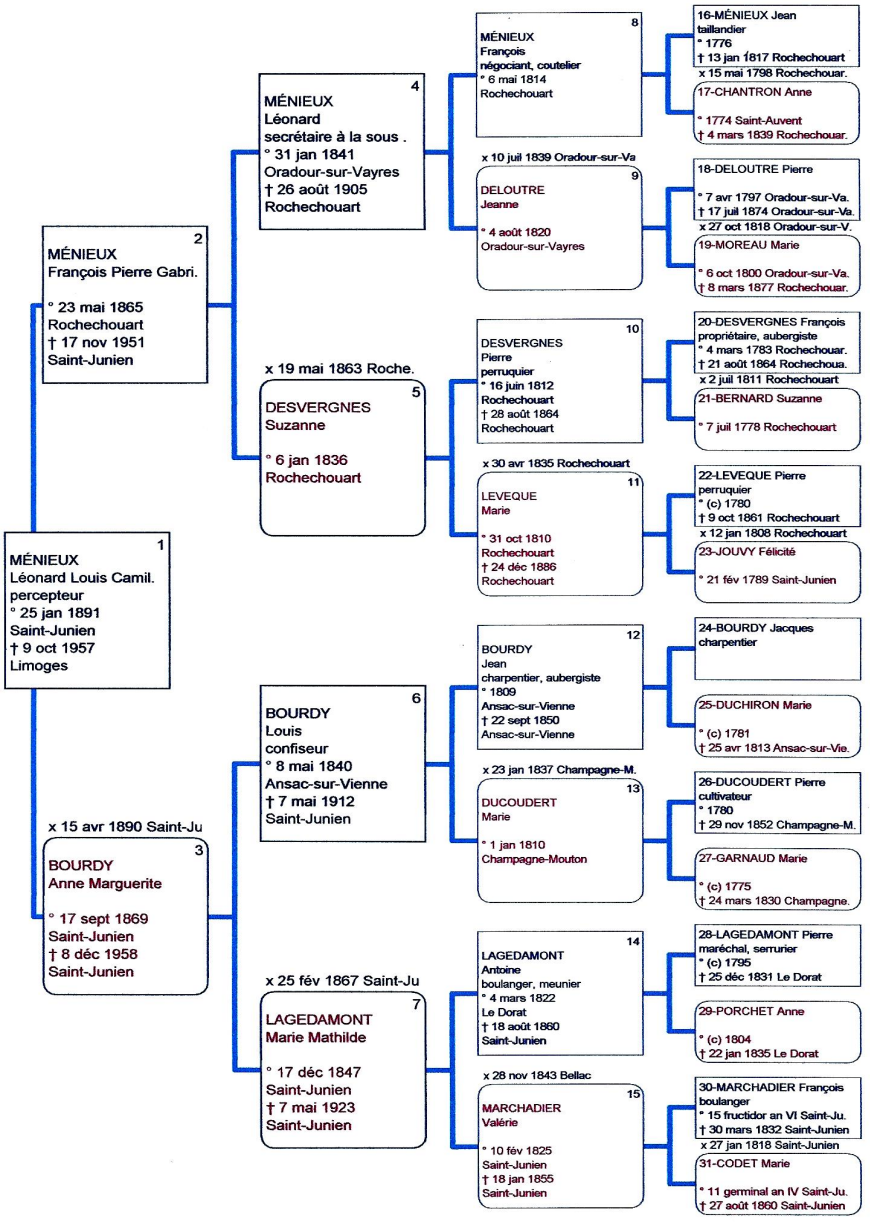

TARNAC, 6 avril 1944

Brigitte Favrie Banette

L'auteure : Brigitte Favrie-Banette est originaire par son père de Tarnac. Elle profite de sa retraite pour explorer la vie de ce bourg du Plateau de Millevaches via les archives, les témoignages, les souvenirs de famille… Mémoires, récits, légendes, anecdotes, chroniques du quotidien des temps anciens à transmettre aux futures générations.

Savoir, témoigner, sauvegarder[1]

À l'occasion du 75e anniversaire de la libération des camps de concentration, j'ai souhaité tenter de donner un nom, une histoire, un visage à ces étrangers. C'est la monstrueuse détermination d'extermination de la puissance occupante, la complicité du Régime de Vichy qui les a conduits dans un petit bourg du Plateau de Millevaches, innocentes victimes de la barbarie nazie un jour tranquille de printemps 1944.

Je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un monument et un nom, meilleurs que des fils et des filles ; je leur donnerai un nom pour toujours, il ne sera jamais retranché. Isaïe 56-5.

Le ventre est encore fécond d'où est sorti la bête immonde. Bertolt Brecht 1941, *La résistible ascension d'Arturo Ui.*

L'ARRIVÉE DE JUIFS ÉTRANGERS EN CORRÈZE

L'invasion fulgurante des Pays-Bas, de la Belgique et du nord de la France en mai-juin 1940 a jeté sur les routes de nombreuses familles de toutes nationalités, religions et statut social, tentant de se replier vers le sud et de fuir l'ennemi. L'armistice est signé, la France partiellement occupée, mais chacun se résigne à regagner son domicile habituel. Certains juifs étrangers prudents préfèrent rester au sud, mais ont-ils le choix ? Les préfets ont reçu en septembre 1940 des recommandations : « Pour éviter difficultés passage ligne de démarcation entre zone libre et zone occupée, vous recommande éviter mettre en route réfugiés juifs, nègres et sang mêlés ». Bien qu'autorisés et papiers en règle, des juifs sont refoulés à certains postes par les autorités allemandes. La ligne de démarcation est fermée le 1er novembre.

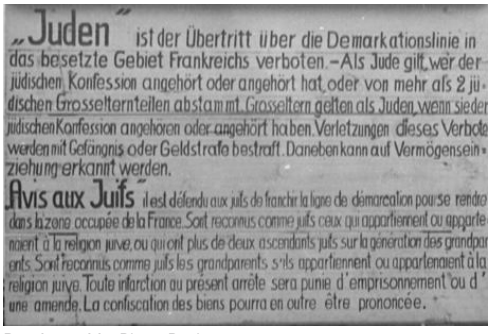
„Juden" ist der Übertritt über die Demarkationslinie in das besetzte Gebiet Frankreichs verboten. – Als Jude gilt, wer der jüdischen Konfession angehört oder angehört hat, oder von mehr als 2 jüdischen Grosseltern teilen abstammt. Grosseltern gelten als Juden, wenn sie der jüdischen Konfession angehören oder angehört haben. Verletzungen dieses Verbots werden mit Gefängnis oder Geldstrafe bestraft. Daneben kann auf Vermögenseinziehung erkannt werden.

Avis aux Juifs il est défendu aux juifs de franchir la ligne de démarcation pour se rendre dans la zone occupée de la France. Sont reconnus comme juifs ceux qui appartiennent ou appartenaient à la religion juive, ou qui ont plus de deux ascendants juifs sur la génération des grands-parents. Sont reconnus comme juifs les grands-parents s'ils appartiennent ou appartenaient à la religion juive. Toute infraction au présent arrêté sera punie d'emprisonnement ou d'une amende. La confiscation des biens pourra en outre être prononcée.

Bundesarchiv. Photo Becker.

DES VAGUES D'ARRESTATION DE MASSE DES JUIFS DÈS 1941

Se sentant menacés, certains juifs restés dans la zone occupée franchissent

1 Objectif de la Fondation pour la mémoire de la déportation.

clandestinement la ligne de démarcation et tentent de se rapprocher de la Suisse, l'Italie[1], l'Espagne[2], où ils espèrent trouver refuge, d'autres se rendent spontanément en Corrèze. Et le nombre des réfugiés juifs dans le département s'accroît dès fin 1942 suite aux rafles massives du printemps et de l'été opérées en zone nord.

Ces rafles font suite aux « ramassages », comme les nomment les autorités françaises qui collaborent avec l'Occupant de 1941 en zone occupée :

- rafle des « billets verts » : 6 700 juifs étrangers de la région parisienne sont convoqués en mai 1941 pour examen de situation par la police française. La moitié d'entre eux s'y rendent et sont arrêtés et internés dans des camps français du Loiret. 800 s'échappent, les autres seront déportés à Auschwitz.
- 20 août 1941 : près de 5 000 juifs français et étrangers de sexe masculin âgés de 18 à 50 ans sont arrêtés à Paris.
- juillet 1942 : la rafle du Vel'd'hiv', 13 000 déportés dont un tiers d'enfants sont pour la plupart assassinés à Auschwitz.
- août 1942, 6 600 juifs étrangers internés depuis l'armistice dans des camps de la zone sud sont déportés sur l'initiative de René Bousquet, secrétaire général de la police et avec le concours des forces de l'ordre françaises, vers Drancy puis Auschwitz d'où peu reviendront.

Si certains déplacés s'imaginaient en règle et en sécurité dans la zone libre, ils durent vite se rendre à l'évidence : leur vie était d'ores et déjà menacée.

LA SITUATION S'AGGRAVE ENCORE FIN 1942

Le 8 novembre 1942, l'Allemagne envahit la zone sud en riposte au débarquement des forces alliées en Afrique du Nord. La Wehrmacht, inquiète d'une possible arrivée des troupes anglo-américaines sur les côtes françaises, fait savoir au gouvernement de Vichy que du Rhône aux Pyrénées la présence des juifs constituent un danger. Les préfets doivent donc organiser l'évacuation de ceux arrivés depuis 1938. La Creuse doit accueillir les personnes concernées de la Région de Toulouse, la Corrèze ceux de la région de Montpellier, c'est-à-dire des départements de l'Aude, de l'Hérault, de la Lozère, et des Pyrénées Orientales. Cantal, Ardèche et Drôme devront se charger des indésirables des Régions de Nice et Marseille.

Certains réfugiés tarnacois viennent du Midi, de Béziers ou Montpellier, ou sont déjà internés au camp de Rivesaltes, d'autres sont passés par l'Aveyron. Ils arrivent de leur propre initiative avec quelques meubles et quelques économies, sachant que les autorités leur ont signifié de se rendre en Corrèze, ou sont acheminés par des convois organisés.

La préfecture de Corrèze doit organiser leur répartition dans le département. Elle prévoit que Meymac et son canton en accueilleront une centaine, et une autre centaine seront dirigés vers celui de Bugeat et la commune de Lacelle. 30 refoulés sont ainsi affectés à Tarnac.

En janvier 1943 leur déplacement obéit à un plan précis des autorités et il s'effectue en convoi.[…] On a la trace de plusieurs

1 Le régime mussolinien a décrété des lois raciales dès 1938 et refuse cependant de participer à la *solution finale et de livrer ses ressortissants juifs aux autorités allemandes. Ils sont cependant assignés dans des camps d'internement. En 1943, l'Italie capitule devant les alliés, les Allemands occupent le nord du pays et déportent 7 750 juifs. La communauté juive comptait environ 36 000 personnes en 1939, ils avaient été nombreux à émigrer aux États-Unis depuis 1931.*

2 Le régime franquiste a montré une certaine complaisance à l'égard des juifs qui fuyaient la France. Plutôt qu'un refuge ce pays fut un lieu de passage. Ils sont entre 25 et 63 000 à avoir passé la frontière. Dépouillés de leur papier d'identité par la Guardia Civil ils sont alors pris en charge par des associations israélites et l'*American Friends Service Committee* d'obédience quaker qui tentent de les envoyer aux États-Unis.

convois l'un parti de Carcassonne le 2 janvier 1943, vers Meymac, un autre de Montpellier jusqu'à Bugeat le 7 et 8 janvier et un troisième parti de Rodez, composé d'environ 145 personnes pourvues de vivres pour trois jours, serait parvenu le 9 janvier 1943 à 17h15 à Meymac et il aurait continué par Pérols (halte) jusqu'à Bugeat (terminus, 18h54).[3]



Le camp de Rivesaltes dans l'Héraut

LE CAMP DE RIVESALTES

C'est un camp militaire aménagé en 1935. Les autorités de Vichy en font dès janvier 1941 un camp d'internement pour « les étrangers, ennemis, indésirables, suspects pour la sécurité nationale et l'ordre public ». Il est affecté au regroupement familial, des Juifs, Espagnols, Tziganes, indigents…
À partir d'août 1942 commencèrent les rafles de Juifs étrangers de la zone sud, ils sont alors regroupés dans le *Centre national de rassemblement des Israélites* à l'intérieur du camp. Il y eu jusqu'à 21 000 détenus, 53 % d'Espagnols, 40% de Juifs étrangers, 7% de Tziganes français. On estime que 5 000 Juifs y ont été internés et plus de 2 000 déportés.
À l'invasion des Allemands de la zone libre le camp est vidé en novembre 1942.

En février 1943, deux officiers de la Luftwaffe sont abattus à Paris. L'Occupant exige l'arrestation et la déportation de 2 000 Juifs de nationalité étrangère de la zone sud.

Deux résidents de Tarnac sont arrêtés :

Henri Monheit : né le 23 septembre 1923 à Francfort (Allemagne), déporté par le convoi n° 50 du 4 mars 1943, via Drancy, à Auschwitz, assassiné à son arrivée en mai 1943. Ce convoi est pour l'essentiel formé d'internés partis du camp de Gurs (Pyrénées- Atlantique) le 27 février 1943. Ils y avaient été concentrés les jours précédents à partir des camps, villes, départements du sud de la France.

Mauritz Dehaaff : né le 30 août 1896 à Anvers (Hollande), déporté par le convoi 51 le 6 mars 1943 et assassiné à son arrivée à Maïdanek. Ce convoi comprend 959 hommes et 39 femmes, parmi eux, 544 Polonais, 120 Allemands, 96 Russes, 44 Autrichiens, 27 Hollandais. 998 adultes et 3 enfants sont ainsi transportés vers la mort, il n'y eut que 4 survivants. Ce camp n'est pas isolé comme d'autres et se situe tout près de la ville de Lublin en Pologne. C'est un camp de prisonniers de guerre et d'extermination. En mai 1943, 18 000 juifs du ghetto de Varsovie y sont transférés. 78 000 personnes dont 59 000 juifs y trouvèrent la mort.

LES RÉSIDENTS À TARNAC ET DANS LE CANTON

À leur arrivée à Tarnac, les familles sont dûment enregistrées par la gendarmerie de Bugeat, leurs papiers confisqués. Noms et lieux de naissance sont souvent mal orthographiés et la gendarmerie a inscrit la lettre J en regard des noms des Israélites.

Liste de tous les étrangers en résidence sur le territoire de la circonscription[4] *établie par la 12e légion de gendarmerie de la circonscription. Section d'Ussel. Compagnie de la Corrèze. Le 14 août 1943. En exécution de la note GB/JP de Monsieur le Préfet du 30 juillet 1943.*[5]

3 P. Estrade. *Meymac Maussac, retour sur une tragédie enfouie 14/19 avril 1944.* Édition Les Monédières.

4 Canton de Bugeat.

5 AD 19 529W51.

HOOTON Edith née le 2/1/1867 à Sydeham (Angl.) nat : Anglaise ;
MIRWIS Tabias J. né le 13/2/1897 à Boxmeer (Holl.) nat : Hollandaise ;
ORLANDINI Rosina née le 8/11/1919 à Travestolo (Ital.) nat : Italienne ;
PAWLAK Andrea née le 25/11/1906 à Krotoschin (All.) nat : Allemande ;
SZERDAVELYX Ladislas J. né le 25/101904 à Budapest (Hon) nat : Hongroise ;
SYJOWIEZ Marie J. née le 10/12/1924 à Diaslosyn (Pol.) nat : Polonaise ;
SYJOWIEZ Bela J. née le 9/8/1927 à Diaslosyn (Pol.) nat : Polonaise ;
DEHAAFF née MASTERS Ray J. née le 5/5/1903 à Londres (Angl.) nat : Anglaise ;
VAN GELDEREN Philippe J. né le 8//3/1883 à Schiedam (Holl.) nat : Hollandaise ;
VAN GELDEREN née Cals Stiense J. née le 14/6/1885 à Gouda (Holl.) nat : Hollandaise ;
SPYRA née Myra Ryfka J. née le 11/11/1880 à Rgeszono (Pol.) nat Polonaise ;
MONHEIT née SILBERMAN Rosa J. née le 12/101889 à Rudzewoz (Pol.) nat Polonaise ;
DRESNER Hona J. née le 4/5/1904 à Nyfeheito (Rou.) nat : Roumaine ;
DRESNER Henry J. né le 6/2/1907 à Chust (Rou.) nat : Roumaine ;
WAJESZTOK Fradja J. née le 15/5/1880 à Nasielsk (Pol.) nat : Polonaise ;
BLUSZTEYN Frymile J. née le 5/5/1901 à Wyszogrod (Pol.) nat : Polonaise ;
FRIEDMAN Cécilia J. née le 20/8/1907 à Michalova (Tché) nat : Tchécoslovaque ;
BAJTWER Bagla J. née le 25/5/1901 à Zarmonvice (Pol.) nat : Polonaise ;
LEBOVITS Guillaume J. né le 1/51897 à Feukste Ardo (Hon) nat : Hongroise ;
WIZENBERG Mager[6]*J. né le 27/7/1904 à Larzszow (Pol.) nat : Polonaise ;*
WIZENBERG Maya J. née le 25/10/1908 à Zandose (Pol.) nat : Polonaise ;
SCHEINHAUS Léopold J. né le 24/8/1885 à Radisehkowitz (Russie) nat : Russe.
Signé par :
Le gendarme JOURGETOUX, commandant provisoirement la brigade. Transmis à Ussel par le lieutenant LACAVADIN (?)

6 Incorporé (inscrit au crayon en marge) dans un GTE (groupement de travailleurs étrangers).

Le président de la délégation spéciale de Tarnac Léger Dars[7], nommé par le gouvernement de Vichy, est contraint de réquisitionner à la hâte plusieurs maisons pour loger les familles étrangères. Au total, une petite dizaine de maisons pourront les accueillir. Il faudra en meubler et équiper sommairement certaines. Les propriétaires s'interrogent sur le paiement des loyers mais les familles ont encore quelques réserves. À l'arrivée à Drancy, Frymat Blusztein accompagnée de son fils de deux ans déclare à l'inventaire de leur maigre paquetage la somme de 16 000 francs[8].



Léopold Scheinhaus *Le Russe* logeait dans l'aile droite de cette maison.



Seconde maison tout à fait à droite, *la maison Combes* où vivait une famille.

Les hommes doivent entretenir leur famille et trouver de l'embauche. Dans le canton de Bugeat, les résidents étrangers sont employés de 18 à 55 ans. Soit dans le cadre du Groupement des Travailleurs

7 En remplacement de François Antonin Nard, communiste, élu maire en 1935. La municipalité communiste avait été dissoute en 1940.
8 2 700 € en francs d'aujourd'hui.



Barrage de Monceaux la Virole en construction. Association *Les Gens de Viam*.

Étrangers (GTE)[9] de Soudeilles puis Égletons par la société SEFOMAC, à l'extraction de la tourbe, car la houille ou le pétrole manquent, et on utilise ces produits de substitution. Soit par le GTE de Bugeat ou Pérols qui les met à la disposition d'entreprises, par exemple pour la construction du barrage de Monceaux la Virole, sur la Vézère. Ils côtoient les autres étrangers espagnols ou italiens, embauchés sur ces chantiers. Certains sont employés pour différents travaux chez des particuliers, artisans, commerçants ou paysans dans le canton. À Bugeat un jeune juif travaille au salon de coiffure, tandis qu'un autre est préparateur en pharmacie, un troisième est garde-voie. Seule est mentionnée sur la liste établie par la gendarmerie l'incorporation de Majer Wisenberg dans un GTE en 1943.

Un subside de 7 francs[10] par jour est attribué aux plus âgés, mais des familles doivent se résoudre à vendre quelques biens qu'ils ont pu préserver tout au long de leur déplacement, ballotés d'un pays à un autre.

9 Les GTE créés en 1940 visent « les étrangers en surnombre dans l'économie nationale ». Ces étrangers sont internés dans des camps pour servir de main d'œuvre à bon marché dans des travaux de gros œuvre.

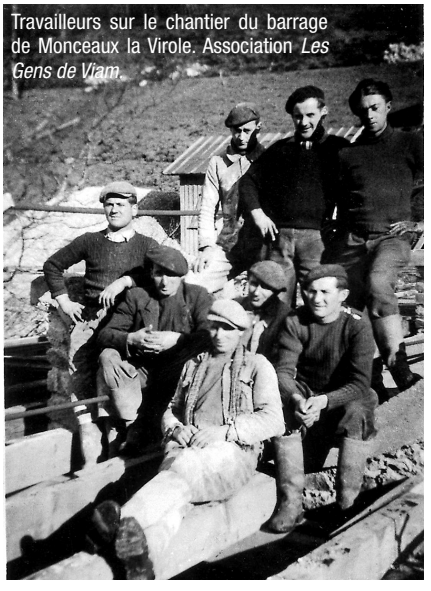

Travailleurs sur le chantier du barrage de Monceaux la Virole. Association *Les Gens de Viam*.

PROTÉGER LES ENFANTS À LA MERCI DES RAFLES

Plusieurs jeunes enfants du canton ont été mis en pension dans des institutions, par l'O.S.E. (Œuvre de secours aux enfants) qui tente de soustraire les enfants juifs aux persécutions depuis le début du conflit, en particulier ceux qui sont internés dans les camps du sud. Une pouponnière à Limoges, créée par le docteur Joseph Weil, accueille les plus petits et en particulier Evelyne Feldstein née en juillet 1942, dont les parents

10 1 kilo de pain coûte environ 2,50 francs.

sont à Bugeat, mais cet établissement qui hébergeait plus d'une centaine d'enfants devra fermer à Noël 1943, les pensionnaires seront répartis dans d'autres lieux, Evelyne sera alors accueillie en Bretagne.
Madame Dehaaff cachera ses enfants en Haute-Vienne.





Les enfants de la pouponnière de Source. Photo : AJPN

LES FAMILLES, LEURS ORIGINES, LEUR PARCOURS, LEURS MÉTIERS

La plupart viennent de pays ou de régions où l'antisémitisme a fait des ravages dans la communauté juive. Les familles sont d'origine ashkénaze, parlent le yiddish. Cette communauté régulièrement chassée au cours des siècles de France, Angleterre, Allemagne, trouva ponctuellement en Europe centrale et en Pologne des terres plus accueillantes, mais les pogroms se font plus dévastateurs et meurtriers, incitant nombre de ses membres à s'exiler vers la Palestine, et surtout les États-Unis. La Shoah massacra 5 à 6 millions des 8 millions d'ashkénazes d'Europe par la famine, la déportation, les fusillades.

Mayer Wisenberg ; né en Pologne est en France depuis 1931. Il arrive à Tarnac après avoir séjourné à Beaulieu sur Dordogne où une carte d'identité de travailleur étranger lui a été délivrée. Il est antiquaire de profession.

Maurice Dehaaff, son épouse née Ray,originaires d'Anvers, et leurs deux enfants fuirent la Belgique en 1940 et se réfugièrent à Montpellier. Leur père et son jeune frère tentèrent de réinstaller l'entreprise familiale de fumerie de poissons sans succès. En 1943 l'étau se resserre, Nathan Dehaaff né à Anvers le 13 novembre 1911 est arrêté et déporté vers Drancy et assassiné à Majdanek le 4 mars 1943 par le convoi n° 50.
La famille se replia à Tarnac. Mauritz arrêté sous les yeux de sa femme et ses enfants, sera interné à Gurs puis déporté le 6 mars 1943 de Drancy par le convoi 51 et assassiné à Majdanek. Son épouse plaça ses deux enfants Ralph et Nathaniel de 6 et 8 ans chez la famille Paraud à Villefavard en Haute-Vienne, avec l'aide du pasteur Georges Forget, jusqu'à la libération. André, engagé dans le maquis et Hélène Paraud seront reconnus comme *Justes* parmi les Nations par *Yad Vashem.*
Le 27 février 1943 à 10h40, madame Dehaaff avait adressé un télégramme au préfet de la Corrèze depuis le bureau de poste de Tarnac : « *Mari pris. Prière faire possible pour libération. Madame Dehaaff* »[11].

Henri Dresdner, diamantaire, marié à Hona Zimmermann qui ne semble pas avoir été déportée (ne figure dans aucune liste) est né à Cluj en Roumanie où en 1940 15 % de la population était juive. 18 000 juifs furent parqués dans le ghetto de Kolozvàr et déportés entre mai et juin 1944. Son fils Philippe venait régulièrement à Tarnac se recueillir sur la tombe. Il était alors domicilié en Suisse et était en contact avec le maire Jean Plazanet.

11 J.M. Borzeix. Jeudi saint. Édition Stock 2008.

Frymat Blusztein née Lewin est sans profession, son mari **Jerichem** né le 4 octobre 1898 à Wyszogrod en Pologne a été déporté le 4 mars 1943 par le convoi n°50 à Maïdanek où il trouvera la mort, il était alors à Séverac le Château (Aveyron) peut-être employé dans un GTE. Ils ont eu quatre enfants. L'aînée Mariette née en 1930 et deux de la fratrie sont à Montpellier. Plusieurs Lewin de la famille de Frymat ont eux aussi été déportés. Chana Lewin née Zak le 18 septembre 1911 à Biala en Pologne, domiciliée 18 rue de Bellefond à Paris IXe, a été déportée le 29 juillet 1942, par le convoi n°12. Les noms des Blusztein et Lewin figurent ensemble gravés sur *Holocaust Memorial at Stroum Jewish Community Center* à Mercer Island Seattle USA. Ce monument a été élevé en mémoire des persécutés par les nazis dont les familles et amis résident à Seattle**.** Mariette Blusztein [12] y vit actuellement. Elle a écrit plusieurs courriers en 1944 et 1945 à la mairie de Tarnac afin de savoir ce que sont devenus sa mère et son petit frère Charles.

Ryfka Spira, **Fradja Wajnsztok** sont recensées sans profession.

Un Joseph Wajnsztok né en 1885 à Nasielsk (petit bourg polonais 5000 habitants en 1921) comme Fradja, a immigré à Anvers (Belgique) en 1916 jusqu'en 1930 comme Wolf Gretzer…

Wolf Gretzer est né à Cracovie, ville où la communauté juive était installée depuis le XIIIe siècle et représentait un quart de la population à la veille de la Seconde Guerre mondiale, elle a contribué à la vie économique, sociale et culturelle. 90 % d'entre eux furent assassinés dans les centres d'extermination voisins. Wolf Gretzer a immigré à Anvers (Belgique) en 1916, il y serait resté jusqu'en 1930 mais sa fille indique dans une lettre reçue à la mairie de Tarnac en mars 1945 qu'il aurait quitté la Belgique en mai 1940 et qu'elle aurait «perdu sa trace » depuis. En avril 1941, lors d'un pogrom à Anvers les commerces ont été saccagés et les synagogues brûlées.

Meyer Monheit est né à Tarnobrzeg en Pologne, petite ville rattachée à l'empire austro-hongrois puis disputée entre l'Urss et la Pologne jusqu'à la paix de Riga[13] en 1921. Une importante communauté juive estimée à 3800 personnes y résidait en 1940. **Rosa Monheit** née Silbermann son épouse est sans profession. Ils ont vécu à Lens au début de la guerre. Frida Kohen leur fille vivait en Israël dans les années quatre-vingt-dix.

Henry Monheit leur fils est né à Francfort en 1923. La ville est surnommée Jerusalem-am-Main en 1933, le maire juif est destitué à cette date, les commerces juifs boycottés. Il est probable que cette famille a dû quitter la ville à cette époque .Une jeune fille Catherine Monheit née en 1931 en Belgique était accueillie dans une institution de l'OSE[14] à Condat- sur -Vienne en Haute-Vienne. S'agit-il de la même famille ?

Léopold Scheinhaus né à Radoschkowitz, ville disputée entre la Pologne et la Russie jusqu'en 1921 (paix de Riga) selon la gendarmerie. Il est en réalité né à Radwiliskis aujourd'hui en Lituanie. Il y eut dès l'occupation allemande dans cette petite ville 300 hommes juifs assassinés par les *Einsatzgruppen*. Les femmes furent emmenées dans le ghetto de Zagaré, tout proche où elles trouvèrent la mort. Cette petite ville où vivait une forte communauté juive, avait déjà connu dès 1941 des exécutions de masse. Il est surnommé *le Russe* à Tarnac, il impressionnait par sa haute taille et sa large carrure.

Marie et Bela Szyjowicz sont nées à Dzialoszyn en Pologne dans la voïvodie de Lodz. La ville principale, Lodz, est appelée la Manchester russe durant l'occupation

12 Je n'ai pas réussi à la joindre à ce jour.

13 La Pologne retrouve ses territoires annexés par les Habsbourg que se disputaient Ukraine et Russie

14 Œuvre de secours aux enfants.

tsariste. L'industrie textile y est florissante, dominée en 1835 par les 44 % d'Allemands et 21% de Juifs qui y habitent. Elle devient au début du XXe siècle la première ville juive de plus de 100 000 habitants en Europe. Occupée par l'Allemagne nazie, 420 000 de ses habitants dont 300 000 Juifs sont déportés vers les camps de concentration.

Leur famille, réfugiée de Belgique avait été dirigée par la Croix-Rouge vers le village de Saint-Pargoire dans l'Hérault. Marie qui a 18 ans noue des liens avec Fernand Cabello, jeune homme de 17 ans. Alors que Bela et son frère Salomon (né à Bruxelles en 1930) sont en colonie de vacances, leurs parents et Marie sont internés en juillet 1942 dans le camp de Rivesaltes. Fernand avec l'aide de l'Œuvre de secours aux enfants, réussit à faire libérer Marie mais son père Mordka, cordonnier de 44 ans, et sa mère Rebecca née Judkiewicz, 43 ans, sont déportés par le convoi 33 du 16 septembre 1942, gazés à leur arrivée à Auschwitz. Léonie, la sœur aînée de Fernand, héberge quelque temps les rescapés. Puis Fernand part en Corrèze en 1943, avec Marie, son petit frère Salomon et sa sœur Bela Il s'installe à Tarnac,trouve à s'employer pour les faire vivre. Bientôt requis par le Service du travail obligatoire, il prend le maquis, épouse Marie le 31 mars 1943 à Tarnac, procure de faux papiers à la petite fratrie leur permettant de se réfugier à Paris chez une tante début 1944. Bela et Salomon sont placés dans une famille d'accueil. Les jeunes Szyjowicz purent quitter à temps Tarnac Fernand Cabello poursuivit son engagement dans la Résistance et participe aux combats de la libération de Paris. Avec sa sœur Léonie ils ont reçu le titre de *Juste des nations.*[15]

26 MARS - 19 AVRIL : LA DIVISION BREHMER MET EN ACTION UNE FORCE DE FRAPPE CONSIDÉRABLE DE 6 000 À 8 000 HOMMES

Elle était déjà intervenue sur le front russe, en 1941-1942, dans le cadre des opérations menées par les unités mobiles de tuerie, les *Einsatzgruppen*, et l'on retrouve le même mode opératoire : des civils, résistants ou non, voire soupçonnés de ravitailler les maquis sont fusillés, des fermes incendiées, et des Juifs, hommes, femmes et enfants, victimes d'arrestations collectives, suivies de fusillades ou de leur internement et de leur déportation en camps de concentration ou d'extermination.

Spécialement chargée de réduire les maquis de Dordogne, Corrèze et Haute-Vienne et de la persécution des juifs, elle est commandée par le général Walter Brehmer. Elle se compose de quatre régiments de sécurité, deux bataillons motorisés avec automitrailleuses et halftracks (autochenilles), d'une partie d'un bataillon de DCA (canons anti-aériens), de gendarmes de Bergerac, de soldats, et du bataillon des géorgiens[16] stationné à Tulle.

Le débarquement allié est proche, la défaite est perceptible pour les nazis, animés par la rage et le dépit de ne pas réduire ces maquisards qui intensifient leurs actions entre le 26 mars et le 19 avril contre l'occupant. Déjà en Haute-Corrèze, le 21 février les Francs-Tireurs Partisans font sauter le viaduc des Farges à Meymac au passage d'un train transportant du matériel allemand depuis Limoges, et deux locomotives sont détruites à Ussel. Le 23 février un train de 13 wagons est saboté à Égletons. D'autres actes dans le département tentent de ralentir l'ennemi, à Brive, Cornil, Uzerche, Masseret, etc.
Interrogé par les officiers de la Wehrmacht sur la localisation des maquis, le préfet de la Corrèze Pierre Trouillé répond « partout et nulle part ».

15 Salomon, Fernand et Léonie sont décédés depuis quelques années.

16 La Légion géorgienne est constituée de prisonniers géorgiens qui se sont enrôlés dans l'armée allemande, pensant sauver leur peau et espérant ainsi combattre le régime soviétique. Certains rejoignirent en 1944 les maquis du Tarn, de Dordogne et de Corrèze. Des déserteurs repris par les Allemands seront fusillés. À la fin de la guerre certains échappèrent à un retour en URSS et se cachèrent en France aidés par les réseaux de « Russes blancs ». Mais la plupart seront déportés ou exécutés.

347 PERSONNES ABATTUES DU 26 MARS AU 16 AVRIL 1944 ET DES CENTAINES D'AUTRES DÉPORTÉS

Après la Dordogne où elle a semé la terreur et assassiné 250 maquisards et civils, la division Brehmer entre en Corrèze le 3 avril 1944. Du 3 au 16 avril elle assassine dans 29 communes 77 personnes dont 28 juifs, d'autres sont déportés[17], des mesures répressives jusque-là inégalées dans ces départements.
Pour le seul canton de Bugeat, en ce mois d'avril 1944 on dénombre :

- 13 déportés dont une femme, pour faits de résistance (en plus des 10 résistants ou réfractaires au STO déportés l'année précédente,) 7 reviendront des camps de la mort ;
- 19 déportés recensés de « race juive », (qui s'ajoutent aux 3 déportés en 1942 et 1943) ;
- 12 fusillés dont 5 juifs dont l'un était aussi résistant.

Les «rafles» sont organisées sur la base de listes d'inscription de Juifs étrangers établies par les services préfectoraux des départements et de la région, avec intervention de la gendarmerie nationale.
Partis du chef-lieu de canton (Bugeat) en milieu d'après-midi après avoir accompli leur sinistre besogne, des soldats de la division Brehmer se dirigent vers Tarnac.
Des maquisards ont abattu des arbres pour freiner leur progression en vain, certains Tarnacois se dirigent vers les bois et les prés alentour, pour se dérober aux contrôles ou prévenir les réfractaires au STO, les résistants, ceux qui les aident, ceux qui se cachent déjà. Ce jour-là, Gabriel Plazanet, Louis Laroubine, Guy Duprat et le père Mazaleyrat impliqués dans la Résistance sont allés se mettre à l'abri vers Javaud dans une cabane de Louis Laroubine.
Les Allemands exigent du secrétaire de mairie M. Lescure, l'instituteur de l'école des garçons, la liste des Juifs assignés à résidence dans la commune. Il refuse et aidé d'un réfugié alsacien qui parle allemand, parlemente avec l'occupant et se propose comme otage. Il est alors malmené mais les soldats trouvent facilement ceux qu'ils cherchent. Les hommes adultes juifs se croient en règle et ne se dérobent pas au contrôle, même s'ils ont incité les femmes et leurs enfants à se cacher, mais tous n'ont pu échapper à l'ennemi. Un des plus âgés[18], se porte même au secours des familles et au lieu de s'enfuir par les bois proches de la maison qui l'abrite à l'écart du centre sur la route de Peyrelevade, se dirige vers le bourg et est appréhendé à la hauteur du chemin du cimetière : « il s'est jeté dans la gueule du loup » dit un témoin. Les soldats intiment l'ordre aux occupants d'une maison de sortir, ils menacent d'envoyer une grenade, en vain, la maison est vide .Il s'agit sans doute de la maison « chez Mouly », car sur l'inventaire, réalisé à postériori, on note qu'une armoire et des vitres ont été cassées, vraisemblablement lors d'une fouille musclée. Une mère et sa fille adulte qui avaient travaillé « dans les pierres précieuses » selon des témoins y habitaient, mais elles ont eu le temps de se réfugier pendant la rafle dans la cabane WC du jardin d'une maison du bourg ou derrière une javelle de fagots dans une maison au bout du bourg sur le chemin qui mène vers Larfeuil selon les souvenirs des témoins.

17 Je n'ai pu avoir de précisions sur le nombre exact de déportés durant cette tragique période.

18 Peut-être Wolf Gretzer ?



Maison *Chez Mouly*. Photo Pierre Marsaleix

Elles auraient été averties à temps par la femme du propriétaire impliquée dans la Résistance.
Sont ainsi arrêtés à Tarnac, emprisonnés à Limoges puis à Drancy et déportés le 6 avril 1944 par le convoi n° 72 du 29 avril 1944 de Drancy à Auschwitz, assassinés à leur arrivée en mai 1944 :
Charles Blusztein 2 ans, **Frymat Blusztein** sa mère née Lewin, 43 ans, veuve de Jerichem, assassiné à Maïdanek en 1943, **Rosa Monheit** née Silberman 55 ans mère d'Henry assassiné à Auschwitz en 1943, épouse de Meyer bientôt fusillé, **Ryfka Spira** née Mira, 64 ans, **Fradja Wajnsztok**19 née Borodowicz 64 ans.

Les témoins interrogés se souviennent d'un petit enfant blond aux cheveux bouclés (Charles ?) qui hurlait pendant la rafle, du camion qui emmenait femmes et enfant, leurs baluchons serrés à la hâte et surtout de la soldatesque réjouie par son butin qui chantait à tue-tête.

Le transfert vers Limoges s'est fait par train, via la gare de Bugeat. Les déportés arriveront ensuite à la gare d'Austerlitz où des bus de la TCRP [20] les conduiront à Drancy.

Après une nuit passée sur la paille [à Meymac, les 18-19 avril 1944], on nous fit, tôt le matin, sortir et grimper dans des camions qui nous embarquaient en direction de la gare de Meymac, puis direction Limoges et sa prison. Je me souviens : sur la place, devant la porte de cette prison, nous étions en rangs, il faisait chaud, et je vis, une fois l'entrée franchie, entre les murs d'enceinte qui formaient une petite cour, des Allemands assis autour d'une table et s'arrêtant de jouer aux cartes pour nous dévisager. Là encore, nous fûmes séparés et dirigés vers une courette en forme de triangle. Au-dessus de nous, en étage, un soldat dirigeait un fusil-mitrailleur vers nous. De l'autre côté du mur de cette courette, nous pouvions entendre les hommes de notre groupe. Puis on nous mis tous en cellule (une grande cellule pour 20 à 50 personnes). Ensuite nous avons été convoqués individuellement dans le hall où je pouvais voir les portes des cellules, et devant la table qui servait de bureau à un officier allemand, ma mère répondît aux questions... (...) [21]

19 Cf. Joseph Wajnsztok né à Nasielsk en 1885 (comme Fradja) déporté par le convoi 31 depuis le camp de Rivesaltes en septembre 1942 et assassiné à Auschwitz. S'agit-il de son époux, de son frère ?

20 Société de transport en commun de la région parisienne.

21 Témoignage de Maurice Wajdenfeld, raflé à Meymac avec père et mère, tous trois relâchés à Drancy car sa mère est une "Aryenne" et il est baptisé.



Départ pour Pitchipoï, "le pays de nulle part" comme le nommait les parents en attente au camp de Drancy à l'intention de leurs enfants. Photo Yad Vashem.org



Camp de Drancy décembre 1942. Photo de propagande <memorialdelashoah.org>



Fradja Wajnsztok née Bordowicz. <www.kazernedossin.eu>

Le convoi 72 menait à l'extermination 1 004 hommes, femmes et enfants. 904 furent gazés à l'arrivée. 48 hommes et 52 femmes furent sélectionnés pour être exploités et soumis à des travaux épuisants en application d'une politique "d'annihilation par le travail" ou servir à des expériences macabres. 37 ont survécu sont 25 femmes.

1,3 million d'hommes, de femmes et d'enfants ont été déportés à Auschwitz-Birkenau. 1,1 million sont morts, dont 960 000 juifs, 21 000 tziganes, 15 000 prisonniers de guerre soviétiques et de nombreux ressortissants de divers pays européens.

À 21 heures, quatre Israélites (ainsi nommés par le président de la délégation spéciale Léger Dars, dans l'acte officiel qui rend compte des arrestations) : **Henry Dresdner,** 37 ans[22], **Wolf Gretzer**, 66 ans, **Meyer Monheit,** 55 ans mari de Rosa, **Léopold Scheinhaus,** 59 ans, sont fusillés sur la route de Rempnat. Lors de son arrestation, des témoins se souviennent que l*e Russe avait entassé son maigre bagage dans une vielle voiture d'enfant*. Les officiers de la division Brehmer interdisent leur inhumation.

C'est une habitante du village de Clupeau qui découvre leurs corps le lendemain et prévient la mairie. Ils seront finalement enterrés dans le cimetière tarnacois le 8 avril à 15 heures. Une plaque commémorative sera apposée au cimetière, ainsi qu'une stèle sur le lieu du crime nazi.

Entre les 11 et 15 avril, le rabbin David Kosak[23] a rendu visite à Bugeat aux familles juives qui avaient pu échapper à la rafle. Très engagé, il a sans nul doute dû venir jusqu'à Tarnac.

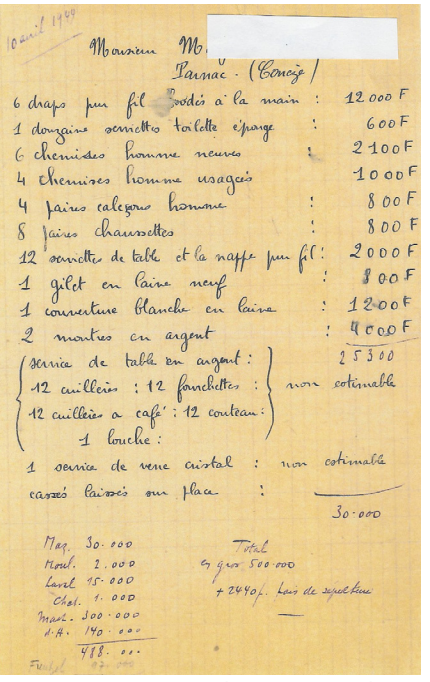

10 avril 1944

Monsieur M[illegible]

Tarnac - (Corrèze)

6 draps pur fil brodés à la main : 12 000 F
1 douzaine serviettes toilette éponge : 600 F
6 chemises homme neuves : 2 100 F
4 chemises homme usagées : 1 000 F
4 paires caleçons homme : 800 F
8 paires chaussettes : 800 F
12 serviettes de table et la nappe pur fil : 2 000 F
1 gilet en laine neuf : 800 F
1 couverture blanche en laine : 1 200 F
2 montres en argent : 4 000 F
25 300

service de table en argent : 12 cuillères : 12 fourchettes : 12 cuillères à café : 12 couteau : 1 louche : non estimable

1 service de verre cristal : non estimable

cassés laissés sur place : [illegible]

30 000

Mag. 30 000
Mont. 2 000
Lavel 15 000
Chol. 1 000
Marc. 300 000
A.H. 140 000
488 000

Total
6 gros 500 000
+ 2440 f. Frais de sépulture

Inventaire des biens laissés sur place après les arrestations du 6 avril 1944, et montant des frais de sépulture des fusillés. Document mairie de Tarnac.

Brehmer a été impliqué dans le complot contre Hitler et l'attentat manqué de juillet 1944. Commandant du Gross Berlin en avril 45, il est arrêté à Berlin par l'Armée Rouge, relâché en 1955. Poursuivi pour crimes de guerres en 1960, l'absence de preuves et témoins (sic) lui permettra de mourir chez lui à Hambourg en 1967.

La marche vers l'horreur se poursuivit avec la 2e division SS Das Reich qui après le débarquement en Normandie est chargée de débusquer les maquis entre Tulle et Limoges.

Meymac Maussac, retour sur une tragédie enfouie 14/19 avril 1944. P. Estrade. Édition Les Monédières.

22 Son acte de décès porte la mention *Mort pour la France.*

23 Cf. encadré.

Le 9 juin 1944 elle ordonne la pendaison de 99 tullistes, en déporte 149 à Dachau (101 y perdront la vie) avant de poursuivre ses sinistres massacres à Oradour-sur-Glane le 10 juin : 642 morts.

Au total 2 000 juifs séjourneront en Corrèze. 550 seront fusillés ou déportés sans retour, 597 en Haute-Vienne et 164 en Creuse.

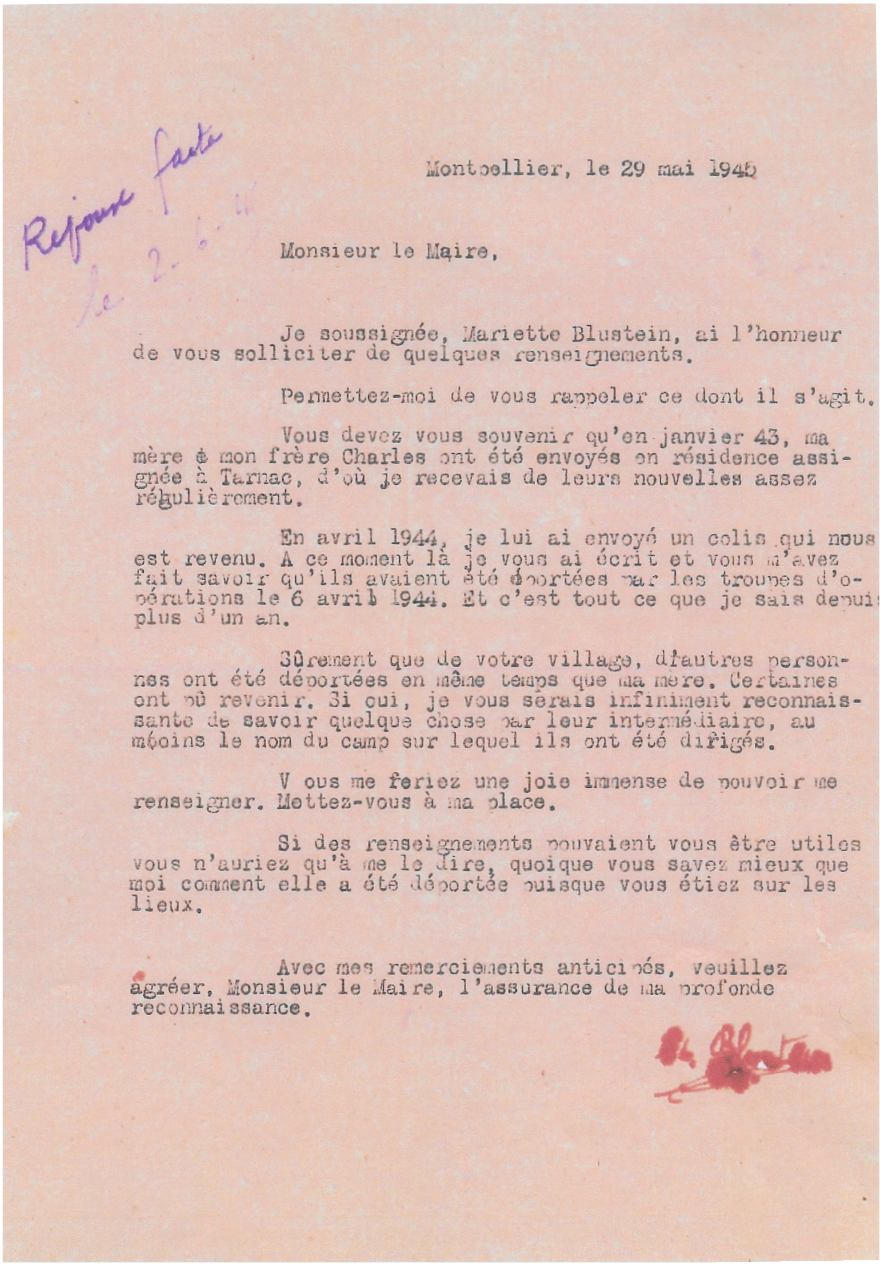

Montpellier, le 29 mai 1945

Monsieur le Maire,

Je soussignée, Mariette Blustein, ai l'honneur de vous solliciter de quelques renseignements.

Permettez-moi de vous rappeler ce dont il s'agit.

Vous devez vous souvenir qu'en janvier 43, ma mère & mon frère Charles ont été envoyés en résidence assignée à Tarnac, d'où je recevais de leurs nouvelles assez régulièrement.

En avril 1944, je lui ai envoyé un colis qui nous est revenu. A ce moment là je vous ai écrit et vous m'avez fait savoir qu'ils avaient été déportées par les troupes d'opérations le 6 avril 1944. Et c'est tout ce que je sais depuis plus d'un an.

Sûrement que de votre village, d'autres personnes ont été déportées en même temps que ma mère. Certaines ont pû revenir. Si oui, je vous serais infiniment reconnaissante de savoir quelque chose par leur intermédiaire, au moins le nom du camp sur lequel ils ont été dirigés.

Vous me feriez une joie immense de pouvoir me renseigner. Mettez-vous à ma place.

Si des renseignements pouvaient vous être utiles vous n'auriez qu'à me le dire, quoique vous savez mieux que moi comment elle a été déportée puisque vous étiez sur les lieux.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma profonde reconnaissance.

M. Blustein

Lettre de Mariette Blustein 26 mai 1945. Document mairie de Tarnac

LES CORRÉZIENS ET LEURS RAPPORTS AUX JUIFS

Certains auteurs ont relevé une certaine indifférence des Corréziens à l'égard du sort des Juifs, de s'être plus aisément souvenu des Résistants que des martyrs juifs, oubliant que des Juifs avaient rejoint le maquis comme Chaïm Rozent fusillé le 5 avril à Bugeat. Tarnac a eu ses collaborateurs et ses délateurs comme ailleurs, des lettres anonymes ont pu dénoncer, c'est le cas à Meymac[1], des réfractaires au STO, accuser les réfugiés de faire monter les prix des denrées, de s'adonner au marché noir[2]… mais des habitants ont alerté les familles de la rafle, et certaines ont pu s'échapper, des paysans d'un village de la commune cachait un jeune de 16/17 ans nommé Abramowicz qui, après les hostilités, a ouvert un magasin de vêtements à Levallois (la seconde patrie des familles tarnacoises qui sont « montées » travailler à Paris au début du siècle) .

Le témoignage, suivant, nous dérange : alors que les prisonniers sont emmenés à pied vers la mairie, sur ordre de l'occupant et des gendarmes, ils doivent s'arrêter en chemin, une jeune fille voyant des personnes âgées, propose à sa tante de mettre quelques chaises à disposition mais elle est rappelée à l'ordre : « non, car ces gens-là ont tué Notre Seigneur Jésus-Christ ».Une sentence définitive peu commune dans ce coin du Plateau de Millevaches de marqué depuis le début du XXe siècle par l'anticléricalisme et où l'on se revendique volontiers mécréant.

La barbarie nazie a suscité compassion avec les victimes du mois d'avril et conforté l'engagement des maquisards dont plusieurs furent fusillés ou déportés en ce printemps 1944.

Cette tragédie reste présente encore aujourd'hui et bien des Limousins ont été reconnus Justes parmi les Nations.

1 Cf. P.Estrade (opus cité).

2 Confinée à Paris, je n'ai pas pu les consulter aux archives de la Corrèze.

David Kosak, rabbin, mobilisé dans l'armée française, est fait prisonnier, et réussit à s'évader, il se rend dans la famille de Pierre Vouzelaud camarade de captivité qui lui a donné l'adresse de ses proches à Limoges. En 1941 il se marie et s'installe à Limoges avec sa mère. Il s'engage dans la Résistance. Arrêtés par la milice en février 1944, interné dans un camp près de Limoges, sa femme est relâchée et lui sera délivré par les maquisards quelques temps plus tard. Avec leur fille Mireille et la mère de David, ils doivent dès lors se cacher et trouvent refuge chez les Joffre. La sœur de Pierre, Marie-Louise Vouzelaud leur procure faux papiers et cartes d'alimentation. La guerre terminée, ils sont ensuite partis vivre au Canada et ont gardé contact avec leurs sauveteurs reconnus Justes parmi les Nations.

SOURCES :

- **Monette Doisy, Jean Mazaleyrat, Odette Mazurier, Odette Nard, Malou Neige/ Laignel Michèle Torchin, Monette Vinzant** tous présent(e)s à Tarnac pendant la guerre. M'ont bien dit que leurs familles se montraient discrètes sur les réfugiés, les résistants etc.et que les enfants étaient tenus à l'écart de ces événements.

Merci à **Pierre Chauvot et Pierre Marsaleix**, conseillers municipaux de Tarnac pour leur aide.

- **Internet** : site de la mairie de Bugeat, Wikipédia, Holocaust survivors and victims museum : www.ushmm.org ; Anonymes, Justes et Persécutés pendant la période Nazie : www.ajpn.org ; Fédération des déportés ; Mémoire de la Shoah ; www.kazerndosin.eu (centre de rassemblement de Malines en Belgique), *Yad Vashem* ; Mémorial de Seattle ; Family search ; Généanet…

- J.M. Borzeix. *Jeudi Saint*. Edition Stock 2008.

- P. Estrade. *Meymac Maussac, retour sur une tragédie enfouie 14/19 avril 1944*. Édition Les Monédières. 2004.

JUSTES PARMI LES NATIONS

Le 19 août 1953, est créé, à Jérusalem, l'*Institut Commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah – Yad Vashem-*, un nom tiré du chapitre V du Prophète Isaïe :

*Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (*Yad*) et un nom (*Shem*) qui ne seront pas effacés*.

En 1963, une Commission présidée par un juge de la Cour Suprême de l'État d'Israël est chargée d'attribuer le titre de « Juste parmi les Nations », la plus haute distinction civile décernée par l'État hébreu, à des personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des Juifs persécutés par l'occupant nazi.

Les personnes ainsi distinguées doivent avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger.

Au cours d'une cérémonie officielle, le représentant de l'Ambassade d'Israël remet aux J*ustes parmi les Nations* ou à leurs ayants-droits, une médaille gravée à leur nom ainsi qu'un diplôme d'honneur. Leurs noms sont inscrits sur le mur d'honneur du Jardin des *Justes parmi les Nations* de *Yad Vashem*, à Jérusalem.

Les noms des *Justes parmi les Nations* de France sont également inscrits à Paris, dans l'Allée des Justes, près du Mémorial de la Shoah, rue Geoffroy l'Asnier.

Association loi de 1901, le Comité Français poursuit dans toute la France et avec ses vingt–cinq délégués parisiens et régionaux, plusieurs missions en soutien aux actions menées par l'*Institut Yad Vashem* de Jérusalem.

Pour ce qui concerne la reconnaissance des *Justes parmi les Nations* de France, les personnes proposées doivent avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger. Les personnes sauvées doivent en témoigner par écrit en constituant un dossier complété si possible par d'autres témoignages et documents et l'envoyer au Comité français pour Yad Vashem.

25 000 personnes ont été reconnus comme Justes dans le monde, dont 4 200 en France et 220 en Limousin. Voici les Justes de notre région :

CORRÈZE

Argentat : Aubertie (née Laporte) Marguerite - - - Argentat : Aubertie Victor - - - Argentat : Bouyou (née Delmonnd) Rose - - - Argentat : Bouyou Julien - - - Argentat : Haag Daniéla - - - Aubazine : Berger Marie-Therese - - - Aubazine : Bredoux (née Gonzague) Marie - - - Beaulieu-sur-Dordogne : Laquièze Adrienne - - - Beaulieu-sur-Dordogne : Meunier (née Laquièze) Jeanette - - - Beynat : Toussaint (née Champ) Julia - - - Beynat : Toussaint Pierre - - - Brive-la-Gaillarde : Arth Augustin - - - Brive-la-Gaillarde : Bleyzat (née Louradour) Marie-Louise - - - Brive-la-Gaillarde : Bocquet Germaine - - - Brive-la-Gaillarde : Bronchart Léon - - - Brive-la-Gaillarde : Cipan (née Charlot) Marie-Antoinette - - - Brive-la-Gaillarde : Cipan Paul - - - Brive-la-Gaillarde : Dauliat (née Valéry) Françoise - - - Brive-la-Gaillarde : Dauliat Germain - - - Brive-La-Gaillarde : Fromentin (née Vaurie) Maria - - - Brive-La-Gaillarde : Fromentin René - - - Brive-la-Gaillarde : Guedin Aimée - - - Brive-la-Gaillarde : Guedin Marius - - - Brive-la-Gaillarde : Michelet Edmond - - - Brive-la-Gaillarde : Pournin (née Lasfargues) Madeleine - - - Brive-la-Gaillarde : Saran (née Bonne) Hélène - - - Chasteaux : Fumat (née Clergeau) Julie - - - Chasteaux : Fumat Denis - - - Espartignac : Grangeon (née Mournetas) Marie - - - Espartignac : Grangeon André - - - Estivaux : Bouchaillou (née Bretagnol) Léontine - - - Estivaux : Bouchaillou Elie - - - Estivaux : Faucher (née Bretagnol) Mathilde - - - Favars : Serre (née Vege) Antoinette - - - Favars : Serre Pierre - - - Meymac : Melon Jean - - - Meymac : Melon Suzanne - - - Meymac : Wajdenfeld (née Lemoine) Marguerite - - - Neuvic : Moulinet Emile - - - Objat : Faivicheff (née Chastaing)

Yvonne - - - Rilhac Xaintrie : Ripoche Jean - - - Saint-Clément : Bouilhac (née Bordas) Maria - - - Saint-Clément : Bouilhac François - - - Saint-Clément : Mirat (née Boussaguet) Marie - - - Saint-Clément : Mirat Jean - - - Saint-Mexant : Puyaubert (née Perrier) Geneviève - - - Saint-Mexant : Puyaubert Paul - - - Ségur-le-Château : Chapugier (née Gouspillas) Anne-Marie - - - Ségur-le-Château : Chapugier Antoine - - - Tarnac : Cabello Fernand - - - Tulle : Beaumont (née Dauba) Marie - - - Tulle : Beaumont René - - - Tulle : Bouyssou Adrien - - - Tulle : Bouyssou Marie-Louise - - - Tulle : Eyrolle (née Mornettas) Louise - - - Tulle : Eyrolle Jean - - - Tulle : Lafue Jules - - - Tulle : Véron (née Lafue) Madeleine - - - Varetz : Rouland Henri - - - Varetz : Rouland Marie-Louise - - - Voutezac : Brieff Hélène - - - Yssandon : Leix Germain - - - Yssandon : Leix Marguerite.

CREUSE

Aubusson : Lemeunier (née Dubayle) Angélique - - - Aubusson : Lemeunier Serge - - - Aubusson : Leonlefranc (née Gatien) Emilie - - - Aubusson : Leonlefranc Hippolyte - - - Bourganeuf : Porte Marcelle - - - Bourganeuf : Reitz Mathilde - - - Bourganeuf : Reitz René - - - Bourganeuf : Weiss (née Juchem) Elisabeth - - - Bourganeuf : Weiss François - - - Bourganeuf : Weiss Joseph - - - Ceyroux : Parcellier (née Arthur) Marie - - - Ceyroux : Parcellier Emile - - - Ceyroux : Simonnet (née Tixier) Marie - - - Ceyroux : Simonnet Louis - - - Chambon-Sainte-Croix : Blondet (née Jubert) Héloïse - - - Chambon-Sainte-Croix : Blondet Gustave - - - Chatelus-le-Marcheix : Chabrol (née Leautrou) Elisabeth - - - Crocq : Goumy Marie-Thérèse - - - Crocq : Lagrollière Marie - - - Evaux-les-Bains : Trépardoux (née Laporte) Germaine - - - Felletin : Blanchet Marie - - - Felletin : Blanchet Pierre - - - Felletin : Rateron (née Touron) Noëllie - - - Felletin : Rateron Jean-Auguste - - - Gouzon : Reliant (née Loignon) Marie - - - Gouzon : Reliant Lucien - - - Guéret : Morel (née Nicoulaud) Danielle - - - Guéret : Morel Pierre - - - Guéret : Nicoulaud (née Dubreuil) Louise - - - Guéret : Nicoulaud Emile - - - La Souterraine : Robert Jean-Baptiste - - - Lavaveix-les-Mines : Forignon Isidore - - - Le Grand-Bourg : Caron (née Bontemps) Alice - - - Lupersat : Mallet (née Wirtgen) Pauline - - - Lupersat : Mallet Victor - - - Measnes : Bret (née Chavignaud) Louise - - - Measnes : Bret Silvain - - - Moutier Rozeille : Le Hello Simonne - - - Moutier Rozeille : Mazière Louis - - - Moutier Rozeille : Pelaud Justin - - - Moutier Rozeille : Pelaud Léone - - - Sagnat : Marsaud (née Jeanrot) Juliette - - - Sagnat : Marsaud Georges - - - Saint Dizier Leyrenne : Pradaude (née Cuisinaud) Raymonde - - - Saint Dizier Leyrenne : Pradaude Eugène - - - Saint Martin Sainte Catherine : Pierre (née Pouillot) Marie - - - Saint Martin Sainte Catherine : Pierre François - - - Saint-Pierre-de-Fursac : Boucher (née Gaulier) Julienne - - - Saint-Pierre-de-Fursac : Boucher Paul - - - Saint-Pierre-de-Fursac : Chevrier Félix - - - Saint-Pierre-de-Fursac : Paillassou Irène - - - Saint-Pierre-de-Fursac : Paillassou Renée - - - Saint-Silvain-Bas-Le-Roc : Pérard (née Cambe) Georgette - - - Saint-Silvain-Bas-Le-Roc : Pérard Jean - - - Saint-Silvain-Montaigut : Lavaud (née Dubreuil) Eugénie - - - Saint-Silvain-Montaigut : Lavaud François - - - Sardent : Conchon (née Penassio) Simone - - - Sardent : Valaud (née Giraud) Marie - - - Sardent : Valaud Léon - - - Soubrebost : Dufour Germaine - - - Soubrebost : Jouannaud (née Caudoux) Marie - - - Soubrebost : Jouannaud Léon.

HAUTE-VIENNE

Ambazac : Delage Henri - - - Ambazac : Jouanet Germaine - - - Ambazac : Jouanet Henri - - - Ambazac : Jouanet Marie-Louise - - - Ambazac : Jouanet René - - - Boisseuil : Delage (née Muret) Marguerite - - - Boisseuil : Delage Louis - - - Boisseuil : Muret (née Lallet) Jeanne - - - Boisseuil : Muret Antoine - - - Bujaleuf : Carcy (née Bénatout) Elise - - - Bujaleuf : Carcy Jean - - - Chamboret : Coudert Albert - - - Chamboret : Coudert Odette - - - Chamboret : Guéry (née Courcelle) Marthe - - - Chamboret : Guéry Emile - - - Champnetery : Valadas

(née Menudier) Céline - - - Champnetery : Valadas Auguste - - - Chateauneuf-la-Forêt : Becette (née Bessette) Germaine - - - Chateauneuf-la-Forêt : Becette Louis - - - Condat-sur-Vienne : Granger (née Guyot) Jeanne - - - Condat-sur-Vienne : Granger Eugène - - - Condat-sur-Vienne : Nouhaud Marie - - - Condat-sur-Vienne : Nouhaud Pierre - - - Couzeix : Janailhac (née Cazat) Céline - - - Couzeix : Janailhac Henri - - - Cussac : Elias Elodie - - - Darnac : Labussière (née Labarre) Yvonne - - - Darnac : Labussière Joseph - - - Eymoutiers : Pénicaud (née Gane) Marie - - - Eymoutiers : Pénicaud Henri - - - Guerindoux : Weill (née Zuzunaga) Isabel - - - Limoges : Berdase Lucien - - - Limoges : Beyrand (née Boissou) Marguerite - - - Limoges : Beyrand Jean - - - Limoges : Brugeas Jean-Marie - - - Limoges : Cubertafond (née Duchalard) Marie-Louise - - - Limoges : Cubertafond Jean - - - Limoges : De Léobardy Joseph - - - Limoges : Dumas Georges - - - Limoges : Faure (née Chéroux) Marie-Louise - - - Limoges : Faure Emile - - - Limoges : Fournier (née Flouquet) Juliette - - - Limoges : Fournier Henri - - - Limoges : Gaudefroy Pauline - - - Limoges : Hébras Louise - - - Limoges : Hébras Pierre - - - Limoges : Joffre Marcel - - - Limoges : Joffre Marilou - - - Limoges : Lafaye François - - - Limoges : Lafaye Marie - - - Limoges : Lascoux Casimir - - - Limoges : Martin (née Aubin) Marie - - - Limoges : Martin Henri - - - Limoges : Ranc Frédéric - - - Limoges : Ranc Jeanne - - - Limoges : Rocher (née Herny) Andrée - - - Limoges : Rocher Pierre - - - Limoges : Rodi-Boyer Suzanne - - - Limoges : Stolze (née Coqué) Simone - - - Limoges : Storck Joseph - - - Limoges : Vouzelaud Marie-Louise - - - Rochechouart : Dumonteil René - - - Saint Jouvent : Perrier (née Château) Simonne - - - Saint Jouvent : Perrier (née Chaume) Mélanie - - - Saint Jouvent : Perrier Pierre - - - Saint-Auvent : Elias Paul - - - Saint-Junien : Beguin (née Prouvost) Gabrielle - - - Saint-Junien : Beguin Lucien - - - Saint-Just-Le-Martel : Faure (née Lanquetin) Simone - - - Saint-Just-Le-Martel : Faure Jacques - - - Saint-Laurent-sur-Gorre : Goursaud Pierre - - - Saint-Laurent-sur-Gorre : Goursaud Thérèse - - - Saint-Laurent-sur-Gorre : Lagarde Maurice - - - Saint-Laurent-sur-Gorre : Lamaud Marie-Louise - - - Saint-Laurent-sur-Gorre : Leblanc Claire - - - Saint-Laurent-sur-Gorre : Pouyol Louis - - - Saint-Léonard-de-Noblat : Collardey Germaine - - - Saint-Léonard-de-Noblat : Lajat (née Coissac) Marie - - - Saint-Léonard-de-Noblat : Lajat Léonard - - - Saint-Léonard-de-Noblat : Lalo (née Defaix) Germaine - - - Saint-Priest-Taurion : Jaussein (née Just) Marguerite - - - Saint-Priest-Taurion : Jaussein François - - - Saint-Priest-Taurion : Lemaigre (née Brégégère) Euphrasie - - - Saint-Priest-Taurion : Lemaigre Louis - - - Saint-Priest-Taurion : Maligner (née Jourde) Marie - - - Saint-Priest-Taurion : Maligner Marcel - - - Solignac : Bengel Robert - - - Solignac : Demaison Louise - - - Solignac : Haessler Honoré - - - Solignac : Traband (née Demaison) Eliane - - - Solignac : Traband André - - - Thiat : Roux (née Perdreau) Germaine - - - Thiat : Roux Georges - - - Villefavard : Paraud (née Dubot) Hélène - - - Villefavard : Paraud André.

Ci-contre, par exemple, la notice dédiée à André et Hélène Paraud (photo ci-dessous), consultable comme celles de tous les autres Justes français sur le site du *Comité Français pour Yad Vashem* :



« *André et Hélène Paraud* résidaient au hameau *Clops, à Villefavard (Haute-Vienne) avec leur fille unique Annie, 7 ans en 1943. Il était maçon et le couple complétait ses modestes revenus avec les produits de leur ferme. En février 1943, le pasteur Georges Forget de l'Eglise Réformée de France, lui-même réfugié à Villefavard, confia aux Paraud deux enfants juifs pourchassés, Ralph et Nathaniel De Haaf, 6 et 8 ans. Les Paraud les hébergèrent à titre gracieux jusqu'à la Libération. Les deux garçons et leurs familles étaient originaires d'Anvers. En 1940, ils avaient fui la Belgique avec leurs parents et des proches et s'étaient réfugiés à Montpellier. Leur père et un jeune oncle tentèrent d'y réinstaller l'affaire familiale, une fumerie de poissons, mais sans succès. La famille se replia à Tarnac (Corrèze) pour échapper aux rafles. Mais en février 1943, l'étau se resserra autour d'elle et le père fut arrêté sous les yeux de sa femme et ses enfants. Interné à Gurs et Drancy, il fut déporté à Majdaneck par le convoi no. 51 et mis à mort. Pour leur sécurité, la mère plaça ses garçons chez André et Hélène. Ils y reprirent une vie « presque normale ». Scolarisés, ils aidaient aussi aux travaux de la ferme et participaient aux offices du Temple, les Paraud étant protestants. Ralph avait pris l'habitude d'appeler Hélène « Maman ». Il ne reconnaissait plus sa mère quand elle venait en visite. Engagé dans les activités du maquis, André avait interdit à Ralph de divulguer l'existence d'une mitraillette et d'une bicyclette, camouflées dans la grange. La répression allemande dans la région était devenue impitoyable et chaque fois qu'un convoi de la Wehrmacht passait près de la ferme, les Paraud envoyaient les enfants se cacher dans les bois.*
Le 5 mai 2003, l'Institut Yad Vashem de Jérusalem a décerné à Hélène et André Paraud le titre de Juste parmi les Nations ».

André est né le 25 juillet 1911 et mort le 6 juin 1985. Hélène est née le 27 août 1912 et morte le 18 mars 2000.

Brigitte Favrie Banette

cercle de généalogie et d'histoire des marchois et limousins

BULLETIN D'ADHÉSION

Cghml
54, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
Courriel : cghml@cghml.fr
Téléphone : 05 55 33 43 12
ou
Adhésion directement en ligne sur le site : www.cghml.fr

Coordonnées
M ◊, Mme ◊, Association ◊.
Nom (en lettres capitales) : ..... Prénom : .....
Né(e) le (facultatif), à :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Pays :.....
Téléphone (facultatif) :.....

Coordonnées électroniques
Adresse courriel (adresse@domaine.fr/com) : .....

Mon règlement
(Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Cghml)

Cotisation annuelle France métropolitaine échéance 31/12 de l'année en cours (37€)..... €
Cotisation annuelle hors métropole échéance 31/12 de l'année en cours (48€) ..... €
Supplément pour internaute désirant recevoir la *Lettre de D'onte ses* papier (14€) : ..... €

TOTAL : ..... €

◊ Je déclare adhérer aux statuts du Cghml (envoyés sur demande) et participer aux activités proposées.
◊ Je souhaite recevoir un reçu fiscal : OUI - NON (entourez votre choix)

Fait à .....le .....

Signature :

• Mon **adhésion en année pleine**, part du jour de l'inscription dans le fichier des adhérents et s'arrête le 31 décembre de l'année en cours, je reçois 500 points avec mon code d'accès au site internet du Cghml. Je reçois par courrier postal les deux revues semestrielles *D'onte ses, histoire et généalogie des Limousins*, je reçois sur ma boîte mail, *la Lettre de D'onte ses*, trimestrielle.

BULLETIN D'ABONNEMENT À "D'ONTE SES"

REVUE D'HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES LIMOUSINS

Éditée par le Cghml

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _

_ _

_ _

Pour me permettre de recevoir les Bons de souscription des publications Hors-séries, et les actualités du Cghml, je donne mon adresse courriel :

_ _

SOUHAITE M'ABONNER À LA REVUE SEMESTRIELLE "D'ONTE SES" ÉDITÉE PAR LE Cghml

Cochez les périodes d'abonnement qui vous intéressent

◊ ***Abonnement à la revue "D'onte ses" histoire et généalogie des Limousins deux numéros par an : 25€ (au lieu de 32€) et j'économise 7€***
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

◊ ***Abonnement à la revue "D'onte ses" histoire et généalogie des Limousins quatre numéros pour deux ans : 48€ (au lieu de 64€) et j'économise 16€***
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

Fait à .....le ..... Signature :

Ci-joint le réglement de mon abonnement.

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
Cghml
D'ONTE SES
54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
87000 LIMOGES
OU ABONNEMENT EN LIGNE SUR LE SITE : www.cghml.fr

D'ONTE SES
LES HORS-SÉRIES

N° 21 - LE TRÉSOR DE VENTADOUR II

de Philippe Florentin

Le premier inventaire, moins soigné que le deuxième (premier publié), est celui qui en a permis la rédaction ultérieure. Bien qu'il soit d'un usage délicat, les liasses n'étant pas rangées dans un ordre adapté, il complète le deuxième sur nombre d'éléments, irremplaçables. Comme le deuxième, cet inventaire contient, en sus de l'analyse du Trésor de Ventadour, en Limousin, celle du Trésor d'Herment, en Auvergne. Il est le seul, en revanche, à analyser, en partie seulement, le Trésor de la dame de Canna, en Gascogne, totalement étranger à nos vicomtes et comtes.

À paraître au 2e semestre 2020.

N° 22 - CONNÉTABLIE ET MARÉCHAUSSÉE EN LIMOUSIN

de Philippe Florentin

Les archives de la connétablie et de la maréchaussée conservées aux Archives Nationales de France en série Z1c se composent de 479 cotes. Dans les lettres patentes, on trouve essentiellement les lettres de provision (nomination) des divers officiers (fonctionnaires) royaux pour la connétablie et la maréchaussée. Ces lettres indiquent toujours ou presque le prédécesseur de l'office et les conditions de transmission (mort, résignation, démission, etc.), toujours ou presque, à partir de 1687, la date de baptême du récipiendaire, et le lieu et la date des patentes. Par exception, on a trouvé également, échouées parmi les patentes, deux lettres de rémission limousines illustrant les turpitudes de nos ancêtres.

À paraître au 2e semestre 2020. Bon de souscription page suivante.

N° 24 - MINUTES DU NOTAIRE ROYAL TOUYÉRAS DE SAINT-AUVENT (HAUTE-VIENNE) - 1738

de Monique Gallais

Le notaire Jean Touyéras exerce sa charge à Saint-Auvent (Haute-Vienne) de 1738 à 1782, il l'acquiert auprès du notaire Louis Delaroche, son prédécesseur et beau-frère, époux d'Anne Touyéras, sa sœur. Il est fréquent que les études soient des affaires familiales. Les 69 minutes transcrites dans ce recueil, correspondent à la seule année 1738.

Disponible au prix de 15€ (frais de port : 3,64€).

N° 25 - CAMILLE FAURÉ

de Michel C. Kiener

Comment diable un entrepreneur en peinture natif de Périgueux en vient-il à créer en 1919 à Limoges, Mecque des émaux sur cuivre, un « atelier d'émaux artistiques » producteur de vases Art déco qui valent aujourd'hui des fortunes ? C'est tout le mystère Camille Fauré.
On a raconté dans un précédent ouvrage paru en 2017 ce que fut l'aventure des peintres sur porcelaine passés à l'art de l'Émail, rassemblés en 1919 dans un atelier par Camille Fauré. C'est ici tout un monde oublié des historiens qui resurgit sous nos yeux, celui de Camille, celui des artisans du bâtiment. Un monde sans archives qu'on ne peut retrouver qu'à l'aide des documents chers aux généalogistes : état-civil, recensements, actes notariés, annuaires. Mais alors, quelle richesse ! De Toulouse à Limoges via Périgueux, on suit sur un siècle la trajectoire d'une famille de peintres en voitures et de peintres en lettres restée jusqu'au bout fidèle à ses traditions de travail et de solidarité. Camille Fauré tel quel.

À paraître au 2e semestre 2020.

BON DE SOUSCRIPTION

D'ONTE SES - LES HORS-SÉRIES

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _

_ _

_ _

_ _

Adresse courriel : _

Adhérent du Cghml n° : _ _ _ _ _ _ _

SOUHAITE COMMANDER

L'OUVRAGE SUIVANT

CONNÉTABLIE ET MARÉCHAUSSÉE EN LIMOUSIN
de Philippe FLORENTIN > au prix de **22€** + 4 € de frais de port

L'ouvrage vous sera envoyé dès réception de votre bon de commande accompagné du règlement total de **26 €**.

Fait à ..... le .....

Signature :

BON DE COMMANDE À RETOURNER À :

Cghml 54, rue Pierre et Marie Curie - 87000 LIMOGES

OU À COMMANDER DIRECTEMENT SUR LE SITE DU Cghml :

www.cghml.fr

Les Hors-séries de *D'onte ses* :

Les mélanges Marchois et Limousins

N°1 *Le cartulaire de Saint-Barthélémy de Bénévent* - 2011
Philippe Florentin

N°2 *Marchois et Limousins au Parlement civil de Paris 1395-1571* - 2011
Philippe Florentin

N°3 *Le trésor de Ventadour 1re partie* - 2011
Philippe Florentin

N°4 *Tarnac sous la restauration, le recensement de 1827* - 2011
Brigitte Favrie-Banette

N°5 *Siège et traité de Gimel 1594* - 2013
Philippe Florentin

N°6 *Minutes notariales de Corrèze perdues et retrouvées 1443-1595* - 2013
Philippe Florentin

N°7 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1501- 1599* - 2014
Philippe Florentin

N°8 *Accords marchois et Limousins 1300-1713* - 2015
Philippe Florentin

N°9 *Marchois et Limousins au Parlement criminel de Paris 1312-1567* - 2015
Philippe Florentin

N°10 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1600- 1650* - 2016
Philippe Florentin

N°11 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1651- 1700* - 2016
Philippe Florentin

N°12 *Minutes notariales de Creuse perdues et retrouvées* - 2016
Philippe Florentin

N°17 *Guillaume Robert et le secret des Templiers*
Un moine limousin contre l'ordre du Temple - 2018
Philippe Florentin

N° 20 *Marchois et Limousins au Grand Conseil 1701-1791*- 2018
Philippe Florentin

N° 24 *Minutes du notaire royal Touyéras de St-Auvent (1738)* - 2019
Monique Gallais

Mémoires de guerre des Limousins

N°13 *Des hommes et des chevaux dans la Grande Guerre*
Du dépôt de Remonte de Saint-Junien au Haras national de Pompadour - 2015
Collectif

N°14 *Les enfants de Saint-Auvent morts pour la France 1914-1918* - 2016
Monique Gallais

N°16 *Les enfants de St-Priest-sous-Aixe morts pour la France 1914-1918* - 2016
Monique Gallais

N°17 *Les enfants de Verneuil-sur-Vienne morts pour la France 1914-1918* - 2017
Monique Gallais

N°19 *Les enfants de Faux-la-Montagne morts pour la France 1914-1918* - 2018
Christiane Burdin-Dubayle
Brigitte Caloo

N°23 *Les enfants d'Aixe-sur-Vienne morts pour la France 1914-1918* - 2018
Jeanne Perette-Masboeuf
Jean-Jacques Mauriat

N°26 *Les enfants de Champagnat (23) morts pour la France 1914-1918* - 2019
Frédéric Gravier

La terre des Limousins

N°15 *Les Salviat la vie dans le nom 1600-2000 - 2016*
Michel Cousin